



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

9^e séance plénière

Mercredi 22 septembre 2010, à 15 heures
New York

Coprésident : M. Treki (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session)

Coprésident : M. Deiss (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session)

La séance est ouverte à 15 h 25.

Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Points 13 et 115 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/65/L.1)

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) :
L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alan García Pérez, Président de la République du Pérou.

Le Président García Pérez (parle en espagnol) :
Notre pays, le Pérou, est fier d'être ici pour faire part à l'Assemblée des progrès et des résultats importants que nous avons enregistrés dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) adoptée il y a 10 ans. Ces progrès soutenus ont été réalisés au moyen d'un système démocratique, qui consolide les institutions, malgré le volontarisme

politique ambiant, un système égoïstes qui reconnaît la force de l'économie mondiale et en profite au lieu de s'y opposer, et qui s'intègre au monde au lieu de croire dans un développement en autarcie appuyé par des subventions intenable.

L'ONU a ainsi joué le rôle de planificateur et d'organisateur des objectifs, qui ont rationalisé les activités sociales menées par nos gouvernements. À ce titre, nous devons féliciter l'ONU et l'encourager à poursuivre ce travail et le contrôle public de leurs résultats auprès de l'opinion publique et de nos peuples.

Au Pérou, les nobles objectifs fixés par l'ONU, ont été intégrés en tant que priorités dans notre programme national, ont orienté différentes politiques publiques et programmes sociaux ciblés, notamment « Ensemble », le programme d'appui financier direct aux plus pauvres; « Édifier le Pérou », le programme de création d'emplois d'intérêt social; les programmes « De l'eau pour tous », et d'électrification rurale; et « Un toit pour tous », auxquels des représentants du Gouvernement et de l'ensemble de la société ont participé. Ces projets visent à faire en sorte que les dividendes de la croissance économiques soient répartis équitablement entre tous les Péruviens.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-54528 (F)



Merci de recycler

Mais le programme de lutte contre la pauvreté le plus efficace a permis de créer 2,1 millions d'emplois en quatre ans et d'investir la majeure partie des recettes de l'Etat dans des travaux d'infrastructure. Nous avons, à ce jour, mené à bien 130 000 projets d'infrastructures, tous en faveur des pauvres. Il s'agit notamment de projets relatifs aux routes, à l'éclairage électrique et à l'eau potable. Nous avons choisi des projets productifs, au lieu d'opter pour la stratégie facile, mais non viable, des dépenses courantes, des salaires publics et des subventions.

Bien entendu, nous devons maintenant nous prononcer sur les défis qui restent à relever et réaffirmer notre détermination à poursuivre sur la voie de la réalisation des objectifs visant à éliminer les inégalités sociales. Nous devons aussi nous fixer de nouveaux objectifs plus ambitieux que nous pourrons aussi atteindre d'ici à 2015.

Nous avons montré ces dernières années que nos sociétés et gouvernements peuvent s'organiser autour de ces objectifs sociaux. Nous pouvons, au cours des années qui restent avant 2015, fixer de nouveaux objectifs plus ambitieux, notamment le dépistage précoce du cancer, la réduction du nombre d'accidents de la route, qui causent des millions de morts tous les ans, et la diminution des dépenses militaires par habitant.

Peu de pays peuvent se targuer d'avoir atteint une croissance moyenne record de 6,5 % au cours des cinq dernières années, en dépit de la crise, d'autant que plus cette croissance a été sociale, conforme à notre préoccupation nationale de créer davantage d'emplois et de diminuer la pauvreté. En 2009, l'année où la crise a été la plus grave, l'économie du Pérou a enregistré une croissance de 1 %, l'emploi a augmenté de 2 % et la pauvreté a diminué de 2 %. Nous espérons que cette année le taux de croissance économique et de développement infrastructurel sera de 8 %, ce qui contribuera à réduire la pauvreté et la misère.

Le Pérou a progressé et continue de progresser en dépit des réductions liées aux défis que doivent relever les économies développées et de la baisse de l'aide publique au développement. Nous continuons à réaliser des progrès grâce à nos investissements dans les infrastructures et notre politique publique de lutte contre la pauvreté qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Pérou a réalisé à 99 % l'objectif concernant l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim,

comme l'indique le rapport de l'ONU sur la réalisation des OMD. Nous avons atteint l'objectif consistant à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême. Vingt-quatre pour cent de notre population se trouvait dans cette situation en 2003. Ce chiffre a été ramené à 12,6 % en 2008 et à 11,5 % en 2009. En 2001, globalement, le taux de pauvreté de notre pays s'élevait à 54,4 %, et en 2004, il s'élevait encore à 48 %.

Aujourd'hui, grâce à la vitalité de notre économie, ce taux est tombé à 34 %, ce qui signifie une réduction de 14 % en cinq ans et que plus de 3,5 millions de Péruviens sont parvenus à échapper à la pauvreté. Le rapport de l'ONU affirme que le Pérou a atteint 78 % de ses objectifs. Nous espérons atteindre 30 % de notre objectif d'ici à 2011, et nos efforts se poursuivront. Nous espérons que, lorsque nous fêterons le bicentenaire de l'indépendance du Pérou en 2021, nous aurons atteint notre objectif consistant à ramener le taux de pauvreté dans notre pays à moins de 10 %.

Ces quatre dernières années, le secteur public a investi 24 milliards de dollars dans plus de 130 000 projets, triplant ainsi les investissements publics dans les infrastructures, la construction d'écoles, de centres de santé, de routes menant aux villages les plus éloignés, et la fourniture de services essentiels d'eau potable et d'électricité aux plus pauvres. Cet investissement public a été appuyé et accru grâce un investissement privé s'élevant à plus de 74 milliards de dollars, ce qui a permis de créer plus de 2 millions d'emplois, en grande partie dans le secteur structuré de l'économie.

En ce qui concerne l'eau et les services d'assainissement, je suis en mesure d'affirmer que l'action du secteur public a permis de donner accès à l'eau potable à 4 millions de Péruviens qui n'y avaient pas accès, ou un accès limité, il y a cinq ans. Nous avons également construit des réseaux d'assainissement pour 3 millions de personnes. Si nous poursuivons à cette cadence, au cours des 10 prochaines années, nous parviendrons à combler le fossé entre ceux qui ont accès à l'eau potable et ceux qui n'y ont pas accès.

En outre, grâce au programme « Lumière pour tous », 3 millions de Péruviens vivant dans plus de 7 000 villages disposent aujourd'hui d'électricité, et nous poursuivons notre travail dans ce sens dans 5 000 villages. L'an prochain, plus de 12 000 villages seront

reliés au réseau électrique, ce qui permettra d'éclairer 88 % des foyers péruviens.

Ainsi, avec l'eau et la lumière, en plus de nouvelles écoles et de nouveaux projets de réseaux électriques et de construction de routes, nous aurons édifié un pays plus juste et accordé davantage de droits à tous. C'est la seule manière de faire participer davantage de Péruviens à la vie démocratique du Pérou.

En ce qui concerne l'enseignement primaire pour tous, je suis en mesure d'affirmer que cet objectif a presque été atteint au Pérou. Ces 10 dernières années, le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 90 à 97,6 % et le taux de fréquentation est passé de 90 % à 94 %. Nous envisageons maintenant de rendre obligatoire l'enseignement secondaire pour tous en fournissant un appui direct aux familles les plus pauvres.

Nous sommes également parvenus à faire chuter le taux d'analphabétisme à 5 %. Quatorze pour cent des Péruviens étaient analphabètes quand nous sommes arrivés au pouvoir, mais après avoir alphabétisé 1,4 million de Péruviens, nous pensons que l'année prochaine, le taux d'analphabétisme s'élèvera à moins de 4 % et que le Pérou sera affranchi de l'analphabétisme d'ici à 2011.

S'agissant de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme, il convient de souligner que de plus en plus de femmes accèdent à l'éducation. Je suis fier d'annoncer que le nombre des femmes inscrites dans l'enseignement secondaire et supérieur est aujourd'hui 10 % plus élevé que celui des hommes. En outre, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail et dans la vie politique du pays, notamment au sein du pouvoir législatif, où la proportion de sièges au Congrès occupés par des femmes est passée de 14 % à 29 %.

En ce qui concerne les objectifs 4, 5 et 6 – réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, améliorer la santé maternelle et lutter contre le sida, le paludisme et d'autres maladies – les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants, même s'ils ne sont pas suffisants.

La malnutrition infantile chronique est tombée de 25,4 % à 18,3 % ces cinq dernières années, alors que la proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale ou de malnutrition générale est passée de 7,1 % à 4,2 % en 2009. La mortalité infantile – qui

concerne les enfants âgés de moins d'un an – est passée de 33 pour 1 000 en 2003 à 18 pour 1 000 en 2008. Des programmes ont été mis en place pour éliminer les parasites, remplacer les cuisinières à charbon de bois par des cuisinières modernes et éliminer les latrines afin de réduire les infections gastro-intestinales et les problèmes broncho-pulmonaires, facteurs qui sont à l'origine de la malnutrition des enfants. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est également passée de 92 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 31 en 2008. Cela signifie que nous avons déjà atteint l'objectif fixé pour 2015.

La mortalité maternelle est tombée de 265 cas pour 100 000 naissances en 1990 à 103 cas à ce jour, ce qui signifie que là aussi l'objectif a été atteint. La proportion d'accouchements encadrés par du personnel de santé spécialisé est passée de 59 % en 2000 à 82 % en 2009.

L'extension des campagnes de vaccination aux enfants et aux adultes nous a permis, selon ce que confirme l'Organisation mondiale de la Santé, d'éliminer la rougeole et la rubéole et de faire reculer la fièvre jaune et l'hépatite B, entraînant une hausse de l'espérance de vie de la population.

Les taux de morbidité liés au paludisme et à la tuberculose ont baissé, mais pas suffisamment. Nous sommes désormais confrontés à des cas de résistance à plusieurs médicaments, qui vont nécessiter des efforts redoublés de la part du Gouvernement.

Nous avons lancé un nouveau système d'assurance maladie universelle et obligatoire, qui inclut tous les prestataires de santé afin de couvrir 90 % des maladies, des médicaments et des interventions chirurgicales, y compris plusieurs types de cancer et d'autres maladies qui n'étaient pas couverts auparavant. Ces cinq dernières années, nous avons procédé gratuitement à 120 000 opérations de la cataracte et nous avons doublé le dépistage précoce des types de cancer les plus fréquents.

Ces résultats sont le fruit des investissements réalisés par l'État et le secteur public; toutefois nous ne saurions ignorer le rôle important joué par la coopération internationale des institutions et des pays, qui s'est avérée essentielle car elle nous a permis d'exécuter dans les zones les plus reculées des projets sociaux pour réaliser les objectifs du Millénaire.

Aujourd'hui, nous proposons devant cette assemblée de tirer profit des données d'expérience et

des réussites obtenues pour nous fixer des objectifs plus élevés et plus ambitieux encore pour 2015 : le dépistage précoce et le traitement du cancer du col de l'utérus, du cancer de la prostate et du cancer gastro-intestinal, ce qui nous permettrait de sauver 3 millions de vies dans les quatre prochaines années; l'élimination des cataractes par la chirurgie à un coût très peu élevé, ce qui permettrait aux personnes âgées de recouvrer la vue d'ici à quatre ans; et la réduction des accidents de la circulation dans les zones urbaines, qui est l'objectif le plus facile à réaliser car c'est une question de réglementation, et qui nous permettrait d'éviter le décès ou l'invalidité de 2 habitants sur 6 000 au cours des quatre prochaines années.

Nous savons que les préoccupations et les défis sont encore très nombreux et exigent un investissement social plus important ainsi qu'un accroissement des allocations sociales. Nous pourrions y parvenir en réalisant les objectifs du Millénaire, mais surtout en réalisant les nobles objectifs de cette assemblée et de l'ONU : vivre en paix, mettre fin à la course aux armements – qui est le pire ennemi des objectifs du Millénaire et le pire fléau que subissent les populations pauvres – et libérer nos pays de la sinistre obligation d'acheter des armes et des dépenses militaires pharaoniques, qui de manière tragique empêchent notre développement.

Vivre en paix, stopper la course aux armements et faire cesser la production d'armes – le moment est venu de faire de ces considérations un objectif suprême pour nos peuples en ce nouveau millénaire, car les armes n'apportent que confrontation, douleur et misère à nos populations.

Nous nous présentons au monde en déclarant que nous avons considérablement progressé, qu'il reste beaucoup à faire mais que nous poursuivrons nos efforts dans le respect de la démocratie, du réalisme et de la liberté.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Haris Silajdžić.

M. Silajdžić (parle en anglais) : C'est un honneur de participer à cette Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je tiens à exprimer ma gratitude à M. Ali Abdussalam Treki pour avoir présidé avec une grande compétence l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée et à féliciter M. Joseph Deiss

de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée.

Il y a 10 ans, les gouvernements du monde se sont mis d'accord sur une nouvelle vision pour changer la réalité en mettant en place un cadre crucial pour la coopération mondiale au XXI^e siècle. Ce jour-là, avec l'adoption historique de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), les grands problèmes de l'humanité ont été énumérés et des éléments de mesure concrets ont été définis pour évaluer la progression vers la réalisation d'une série d'objectifs interdépendants et de tâches relatives au développement, à la gouvernance, à la paix, à la sécurité et aux droits de l'homme.

Le fait que nous soyons réunis ici aujourd'hui nous donne l'occasion de répondre à deux questions importantes. La première est : « Où en sommes-nous de la réalisation des engagements que nous avons pris au Sommet du Millénaire? ». La deuxième question qui se pose est la suivante : « Pouvons-nous être satisfaits de nos résultats? ».

Il est évident que nous ne devons pas sous-estimer les résultats obtenus à ce jour même s'ils sont loin d'être satisfaisants. En outre, les gains acquis risquent d'être annulés par de nouveaux problèmes et difficultés : crises économiques, conflits, effets des changements climatiques et autres défis mondiaux.

La Bosnie-Herzégovine est fermement déterminée à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Notre pays a récemment été détruit par la guerre et a bénéficié d'une assistance internationale considérable pour se reconstruire. C'est pourquoi la Bosnie-Herzégovine déploie aujourd'hui des efforts pour assurer sa viabilité et assumer pleinement ses responsabilités.

Pour régler les problèmes actuels et créer des conditions propices à l'amélioration de la situation sociale, la Bosnie-Herzégovine mène différentes activités et envisage d'en mener d'autres. Le rapport national de la Bosnie-Herzégovine sur le développement humain relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) propose des estimations chiffrées des progrès qui seront accomplis d'ici à 2015. Nous avons également défini un cadre pour identifier les priorités stratégiques à long terme et un autre pour faire concorder les objectifs du Millénaire pour le développement avec les programmes sociaux de l'Union européenne. Notre rapport national sur le développement humain est axé sur les priorités des OMD revêtant une grande importance pour la

Bosnie-Herzégovine, et qui visent en particulier à éliminer la pauvreté, à humaniser le développement et à accroître l'aide au développement.

En 2003, la Bosnie-Herzégovine a intégré les indicateurs des OMD à sa première Stratégie de développement à moyen terme pour la période 2004-2007. La réalisation des OMD en Bosnie-Herzégovine fait ainsi désormais partie intégrante de la stratégie de développement du pays et de mise en œuvre. Le rapport final relatif à l'application des mesures prévues dans les plans d'action indique que des progrès ont été accomplis au cours de la période couverte par cette stratégie.

À cet égard, nous avons élaboré deux documents stratégiques : la Stratégie de développement de la Bosnie-Herzégovine 2010-2013 et la Stratégie d'intégration sociale de la Bosnie-Herzégovine. Nous mettons actuellement la dernière main à ces documents qui seront bientôt adoptés. Ces deux stratégies visent à accroître la stabilité, l'efficacité et la compétitivité de notre économie; à réduire la pauvreté; et à promouvoir l'intégration sociale en Bosnie-Herzégovine ainsi que l'intégration du pays dans l'Union européenne.

Le Gouvernement, à tous les échelons, et la société civile ont participé à l'élaboration de ces stratégies, dont le but et les priorités sont en adéquation avec les OMD. La mise en œuvre de ces deux stratégies contribuera de manière considérable à nos progrès futurs dans la réalisation des OMD.

La Stratégie pour l'emploi 2010-2014 de la Bosnie-Herzégovine se trouve actuellement dans la phase de consultation publique. Nous avons également adopté le Programme national pour un emploi décent pour la période 2008-2010, qui définit un ensemble de mesures visant à pallier les problèmes dans le secteur de l'emploi.

Concernant le règlement des problèmes sociaux liés aux éventuelles incidences des réformes du secteur de l'énergie, la Bosnie-Herzégovine a adopté un Plan d'action sociale sur le mémorandum d'accord relatif aux questions sociales dans le cadre de la Communauté de l'énergie. Ce plan vise à protéger les citoyens les plus vulnérables en cas de hausse des cours de l'électricité et prévoit des mesures adéquates de protection et de prise en charge dans l'éventualité d'un surplus des effectifs dans ce secteur.

Outre ces mesures, la politique de la Bosnie-Herzégovine relative aux droits des personnes

handicapées a jeté les bases nécessaires pour trouver des solutions en vue d'améliorer l'intégration sociale de ce groupe particulièrement vulnérable et de lui permettre d'accéder, entre autres, au marché de l'emploi.

La présidence de la Bosnie-Herzégovine a approuvé la décision de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Parallèlement, le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés s'emploie actuellement à créer un comité pour les personnes handicapées.

Un projet visant à renforcer le système de protection et d'intégration sociales des enfants est actuellement mis en œuvre en Bosnie-Herzégovine. Il vise à créer un modèle de protection sociale intégrée des enfants par une coopération multisectorielle. Avec l'appui de Save the Children UK, nous mettons également en œuvre un projet de normalisation des services liés à la protection de l'enfance. Ces deux projets contribueront dans une grande mesure à harmoniser les dispositions réglementaires et à garantir de meilleures pratiques dans le domaine de la protection sociale et de la protection de l'enfance.

Une guerre d'agression a été menée contre la Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995, entraînant un génocide, un nettoyage ethnique à grande échelle et des destructions massives. Seule une petite partie des réfugiés et des personnes déplacées qui ont été contraints de quitter leurs foyers ont pu retourner chez eux et ces personnes ont le sentiment que leurs droits fondamentaux continuent d'être bafoués. Cette question continue de poser des problèmes importants et complexes et doit être réglée.

En s'appuyant sur plusieurs conventions et déclarations internationales, sur la loi relative à la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales adoptée en 2003 au niveau de l'État, et sur le document relatif à la Décennie pour l'intégration des Roms 2005-2015, la Bosnie-Herzégovine a élaboré un Plan d'action relatif aux besoins en matière d'éducation des Roms, qui constituent la minorité nationale la plus importante en Bosnie-Herzégovine. Toutefois, pour diverses raisons, ce plan n'a pas permis d'obtenir de résultats satisfaisants, et il reste donc beaucoup à faire, notamment en matière d'éducation et d'emploi des Roms.

Les objectifs du Millénaire pour le développement traduisent la nature de toutes les

activités menées par l'Organisation des Nations Unies. Il est donc essentiel que la Bosnie-Herzégovine maintienne les progrès actuels en intégrant ces objectifs dans ses politiques et stratégies. Nous sommes absolument déterminés à poursuivre la coopération avec nos partenaires de la communauté internationale en vue d'une plus grande prise en main au niveau local et pour favoriser le développement à long terme dans le but de devenir un membre à part entière de l'Union européenne.

La Bosnie-Herzégovine est dotée d'importantes ressources humaines et naturelles, en particulier l'eau, les ressources agricoles et l'énergie renouvelable. Nous n'avons pas encore été en mesure de tirer pleinement profit de notre potentiel national à cause du dysfonctionnement des arrangements ethnoterritoriaux qui entrave nos efforts et nous empêche de progresser aussi rapidement que nous le souhaitons. Par ailleurs, nous assistons aujourd'hui à des appels ouverts à la sécession d'une partie de la Bosnie-Herzégovine qui ont un effet déstabilisateur sur l'ensemble de la région. Afin d'utiliser tout son potentiel, la Bosnie-Herzégovine doit engager des réformes constitutionnelles pour créer un seul espace économique et rendre fonctionnel et rationnel notre gouvernement afin qu'il puisse répondre aux attentes des citoyens. L'appui de la communauté internationale dans ce processus de réforme est essentiel.

Pour terminer, afin de faire de véritables progrès, il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'appui et de la coordination entre les donateurs, notamment l'appui financier et technique, et ce, pour garantir un plein appui du système des Nations Unies et renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé et la société civile. Une fois tout cela accompli, j'ai bon espoir que nous pourrions atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Batbold Sukhbaatar, Premier Ministre de la Mongolie.

M. Sukhbaatar (Mongolie) (parle en anglais) :
Au cours des trois derniers jours, nous avons passé en revue ce qui a été accompli et ce qui doit être fait pour combler les écarts et faire en sorte d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Selon moi, plusieurs messages se sont clairement fait entendre au cours de notre débat. Avec des ressources suffisantes, un engagement renouvelé de notre part et

une action collective renforcée, les OMD peuvent et doivent être atteints. Je suis encouragé de voir que ce constat partagé constitue l'idée directrice du projet de document final intitulé « Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement » (A/65/L.1), que le Sommet adoptera tout à l'heure. Mon gouvernement adhère totalement à ce document et est prêt à jouer le rôle qui lui revient.

Il va sans dire que la tâche qui nous attend ne sera pas simple ni aisée. Le monde est déjà aux prises avec de nombreuses crises interdépendantes, notamment la crise financière et économique, la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les inquiétudes persistantes liées à la sécurité alimentaire et l'intensification des problèmes posés par les changements climatiques. Leurs effets combinés ont réduit à néant les gains du développement chèrement acquis, accroissant ainsi les faiblesses et les inégalités dans de nombreux pays en développement.

Pour surmonter ces obstacles et ceux qui apparaissent, il faut un partenariat mondial renforcé en faveur du développement, un partenariat qui valorise la prise en main et le leadership au niveau national, un partenariat conforme aux engagements déjà pris, notamment à Monterrey et à Doha, un partenariat qui prenne en compte les besoins spécifiques des pays vulnérables, y compris les pays en développement sans littoral, et les problèmes auxquels ils sont confrontés. En outre, il faut poursuivre intensément les efforts concertés à l'échelle internationale dans les autres domaines liés à l'objectif 8, comme la réforme des institutions financières internationales, l'adoption rapide d'un document d'ensemble axé sur le développement dans le cadre du Cycle de Doha, le renforcement de l'intégration et des échanges commerciaux au niveau régional ou l'adoption de mesures durables d'allègement de la dette pour les pays en développement, en particulier pendant les périodes de crises multiples.

Comme semblent le révéler les 10 années pendant lesquelles des efforts ont été entrepris dans le monde entier pour atteindre les OMD, la croissance économique, même soutenue, en soi ne suffit pas. Elle doit aussi permettre à tous, et en particulier aux pauvres, de bénéficier et de tirer parti des perspectives économiques, elle doit entraîner la création d'emplois et être complétée par une politique sociale efficace. La Mongolie, pour sa part, s'efforce de mettre en place une telle politique en vue de garantir la pleine mise en œuvre de ses OMD.

Récemment, mon gouvernement a achevé, par le biais de son troisième rapport national sur les OMD, une analyse complète de nos progrès et a fixé les priorités pour les cinq prochaines années et au-delà. Le rapport indique que 66 % de nos OMD sont en passe d'être atteints. Il me plaît d'indiquer que la Mongolie a atteint avant l'échéance fixée les objectifs relatifs au ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire, au pourcentage d'enfants vaccinés contre les grandes maladies infantiles et à la réduction des taux de mortalité néonatale et infantile. L'ensemble des progrès que nous avons accomplis sont le résultat de l'intégration des OMD à notre politique de développement à long terme et à notre cadre budgétaire, de la création d'une entité gouvernementale, seule en charge de coordonner la mise en œuvre des OMD, et de la mise en place d'une vaste base de données pour les progrès.

Néanmoins, le rapport envoie également un signal d'alarme et montre que la réalisation des autres objectifs est lente ou régresse. Les plus problématiques d'entre eux sont la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et la préservation de l'environnement. Pour relever de manière efficace ces défis et garantir que la croissance économique profite à tous les Mongols, mon gouvernement a pris toute une série de mesures politiques. Citons-en ici quelques-unes des plus pertinentes.

Accroître l'embauche productive, notamment chez les jeunes, en appuyant la création d'emplois dans les industries de main-d'œuvre, est une priorité de premier plan. Dans un certain nombre d'industries, comme le secteur minier ou la construction routière, le marché de la main-d'œuvre possède un potentiel d'absorption des jeunes dotés de compétences techniques. Le mois dernier, mon gouvernement a pris l'importante décision d'investir davantage dans les écoles professionnelles, à partir de cet automne, pour offrir une formation à des milliers de jeunes issus du milieu rural et les préparer à travailler dans ces industries.

Dans le cadre de son action pour favoriser une répartition équitable des revenus et faire en sorte que ceux qui en ont besoin bénéficient davantage des possibilités offertes, mon gouvernement va s'employer à mieux cibler ses interventions destinées à renforcer les systèmes de santé, à fournir de meilleures possibilités en matière d'éducation, à créer des emplois, à appuyer l'alimentation et à accroître la

protection sociale, notamment grâce à des transferts monétaires assortis de conditions.

L'investissement dans le développement rural est essentiel pour garantir les moyens de subsistance des près de 40 % de la population qui vivent de l'élevage nomade, une activité extrêmement sensible au climat et aux conditions météorologiques. L'hiver très rude qui a sévi l'an dernier s'est transformé en une catastrophe climatique qui a fait payer un lourd tribut à des milliers d'éleveurs, les privant de sources de revenus. Cette catastrophe a cruellement exposé la vulnérabilité économique et écologique du pays, et a directement mis à mal la réalisation des OMD.

Le financement de ces politiques sera une tâche considérable. Mon gouvernement continuera d'œuvrer avec les partenaires de développement et de chercher leur aide, en particulier pour compenser notre vulnérabilité aux chocs externes et les désavantages de notre situation de pays sans littoral. La mobilisation des ressources nationales sera cependant cruciale. Nous avons donc mis sur pied un fonds pour le développement humain, dans lequel les recettes et les royalties de l'industrie minière seront regroupées afin d'appuyer la santé, l'éducation et d'autres services sociaux, en plus de nos efforts pour promouvoir la diversification économique. La loi de stabilité budgétaire récemment adoptée est un instrument de plus à notre disposition pour gérer de manière transparente et responsable les recettes issues des richesses minières et mobiliser les ressources pour combattre la pauvreté.

Nous sommes très préoccupés par de graves problèmes de dégradation des sols, en particulier la désertification, le surpâturage, la déforestation, l'exploitation forestière illicite, la rareté de l'eau, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution de l'air en milieu urbain. Les effets des changements climatiques sur l'état des terres en Mongolie sont on ne peut plus évidents. Plus de 70 % de nos terres sont touchées par la désertification. La pénurie d'eau est un problème de plus en plus grave, qui, conjugué aux effets des catastrophes naturelles, constitue une menace directe pour la sécurité humaine des personnes touchées. Résolu fermement à lutter contre la dégradation de l'environnement, en particulier la désertification, mon gouvernement a organisé une réunion extraordinaire dans le désert de Gobi à la fin du mois dernier.

Les obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont nombreux, et, par conséquent, des partenariats durables sont essentiels pour leur réalisation effective. Les autorités locales, le Gouvernement, le secteur privé et la société civile au niveau national, et nos partenaires internationaux de développement, aux niveaux bilatéral et multilatéral, doivent y contribuer. Ce n'est qu'en conjuguant nos efforts – tout en étant responsables les uns envers les autres –, que nous pourrions obtenir des résultats concrets et durables. Je voudrais terminer en réitérant ce que j'ai dit au début de mon intervention : mon gouvernement est prêt à jouer son rôle afin d'obtenir des résultats.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Wen Jiabao, Premier Ministre de la République populaire de Chine.

M. Wen Jiabao (Chine) (parle en chinois) : Lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, les dirigeants du monde ont pris l'engagement, devant le monde entier, de faire du droit au développement une réalité pour tous et de mettre l'humanité tout entière à l'abri de la faim et de la pauvreté. Cependant, force est de constater que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est inégale dans les différents domaines et régions. Beaucoup de pays n'ont pas enregistré de progrès tangibles en matière de promotion de la santé maternelle et infantile, d'égalité des sexes et de protection de l'environnement. Un nombre important de pays en développement ont été gravement touchés par la crise financière internationale, les catastrophes naturelles et la volatilité des marchés des denrées alimentaires et de l'énergie. La population sous-alimentée a de nouveau augmenté. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement demeure une tâche ardue.

La Chine, répondant activement à l'appel des Nations Unies, a déployé des efforts inlassables pour atteindre ces objectifs. Depuis 1978, la population chinoise vivant dans la pauvreté absolue a été réduite de plus de 200 millions, soit 75 % du nombre des personnes sorties de la pauvreté dans les pays en développement. En même temps, nous sommes tout à fait conscients de ce que la Chine est un pays avec une population nombreuse, une base économique faible et un développement déséquilibré. Des dizaines de millions de personnes en Chine vivent toujours dans la pauvreté. Nous allons intensifier nos efforts de réduction de la pauvreté par le biais du développement

et nous avons la conviction que les objectifs du Millénaire pour le développement seront atteints dans les délais en Chine.

Au fil des ans, le Gouvernement chinois a octroyé aux autres pays en développement des aides sincères, désintéressées et multiformes, dans la mesure de nos moyens. À l'avenir, le Gouvernement chinois continuera à renforcer et à améliorer l'aide extérieure pour apporter sa part de contribution à la réalisation rapide des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde entier.

Premièrement, je voudrais évoquer la question de notre contribution au développement des œuvres sociales dans les pays en développement. Pour les cinq ans à venir, la Chine entend construire 200 nouvelles écoles et envoyer 3 000 experts médicaux dans les pays en développement, former pour eux 5 000 médecins ou infirmières et offrir à 100 hôpitaux des équipements et des médicaments, réaliser 200 projets d'énergie propre et de protection de l'environnement et accroître notre assistance aux petits États insulaires en développement en matière de prévention de catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets, pour les aider à renforcer leurs capacités à faire face aux changements climatiques. À cet égard, j'annonce qu'au cours des trois prochaines années, la Chine contribuera 14 millions de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Deuxièmement, en ce qui concerne la réduction et l'annulation des dettes des pays les moins avancés, à la fin de 2009, le Gouvernement chinois avait annulé des dettes d'une valeur de 25,6 milliards de yuans de 50 pays pauvres très endettés et pays les moins avancés. Elle poursuivra cet effort en annulant leurs dettes échues fin 2010 contractées au titre de prêts gouvernementaux sans intérêts.

Troisièmement, en vue d'approfondir la coopération financière avec les pays en développement, la Chine a accordé 10 milliards de dollars de prêts préférentiels aux pays africains et 15 milliards de dollars de crédits à des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour les aider à faire face à la crise financière internationale. La Chine a participé à hauteur de 50 milliards de dollars à l'augmentation du capital du Fonds monétaire international en demandant explicitement que ces fonds soient destinés prioritairement aux pays les moins avancés. À l'avenir, la Chine continuera à fournir aux pays en

développement d'importants soutiens financiers par des prêts préférentiels et des crédits acheteurs à taux préférentiel.

Quatrièmement, en vue d'élargir ses relations économiques et commerciales avec les pays en développement, la Chine s'est engagée à accorder progressivement le traitement de tarif douanier zéro à 95 % des catégories de produits provenant des pays les moins avancés concernés. À partir de juillet 2010, la Chine a appliqué le tarif zéro à plus de 4 700 catégories de produits de 33 pays les moins avancés, soit la grande majorité des produits de ces pays à destination de la Chine. À l'avenir, un plus grand nombre de produits et de pays bénéficieront de ce traitement. Elle encouragera aussi les entreprises chinoises à accroître leurs investissements dans les pays en développement.

Cinquièmement, s'agissant de renforcer la coopération agricole avec les pays en développement, au cours des cinq prochaines années, la Chine enverra encore dans ces pays 3 000 agronomes et techniciens de plus, leur accordera 5 000 nouvelles bourses d'études, et renforcera prioritairement la coopération avec eux en matière de planification agricole, de riz hybride, d'aquaculture, d'hydraulique agricole et de machinisme agricole.

Sixièmement, en vue d'aider les pays en développement à développer leurs ressources humaines, pour les cinq prochaines années, la Chine formera encore 80 000 personnes pour ces pays dans différents domaines. Dans le même temps, elle augmentera le nombre de bourses d'études en faveur des pays en développement et accueillera davantage de leurs ressortissants dans les programmes de formation continue sanctionnés par le Master, ainsi que 3 000 directeurs d'école et professeurs pour des stages de formation en Chine.

Depuis juillet dernier, pour aider le Pakistan à faire face aux effets des inondations et en appui à ses efforts de reconstruction, la Chine lui a octroyé une aide humanitaire de 320 millions de yuans RMB et a dépêché une équipe de secours d'urgence dans les zones sinistrées. Je tiens à saisir cette occasion pour annoncer que la Chine fournira, outre l'aide qu'elle a promise, un don de 200 millions de dollars au Pakistan.

Les cinq prochaines années seront déterminantes pour la réalisation des OMD. La communauté internationale doit, avec un sentiment plus marqué d'urgence et de responsabilité, œuvrer de concert avec

efficacité et prendre les mesures suivantes. Premièrement, identifier les priorités. À ce sujet, l'ONU doit faire de la réalisation des OMD dans les délais sa priorité absolue et veiller à ce qu'elle ne soit ni perturbée ni retardée par quoi que ce soit. La communauté internationale doit accroître son aide aux pays les moins avancés en mettant l'accent sur le développement des pays africains et l'élimination de la pauvreté dans ces pays. Les pays en développement quant à eux doivent concentrer tous leurs efforts sur l'élimination de la pauvreté grâce au développement afin de continuer de renforcer leurs capacités d'autodéveloppement. Deuxièmement, honorer les engagements en matière d'aide publique au développement. Les pays développés doivent donc remplir leurs engagements et assumer la responsabilité principale en matière d'aide aux pays en développement en portant au plus vite leur aide publique au développement à 0,7 % de leur PNB afin de fournir à ces derniers des aides financières durables, stables et prévisibles. Les aides doivent désintéressées et sans conditionnalités.

Troisièmement, perfectionner les mécanismes d'application. L'ONU doit continuer à jouer un rôle important dans la coopération internationale pour le développement. Il importe de créer rapidement un mécanisme d'évaluation des OMD et de renforcer la coopération et la coordination internationales. Quatrièmement, maintenir un environnement pacifique. Tous les pays et nations doivent mettre de côté leurs griefs et leurs différends et régler leurs différends par des moyens pacifiques afin de créer des conditions propices à un développement pacifique.

L'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) a mis en lumière la souffrance liée à la pauvreté dans le monde. Travaillons plus rapidement et renforçons la coopération pour réaliser dans les délais les objectifs du Millénaire pour le développement et appuyer le développement et le progrès du genre humain.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

M. Rasmussen (Danemark) (parle en anglais) :
Le succès de l'action menée à l'échelle mondiale pour relever les défis liés à la pauvreté, la maladie et les conflits dépend de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis leur

adoption il y a 10 ans, le monde a connu de grands bouleversements mais les objectifs sont aussi importants que jamais. Malgré l'émergence d'un nouvel environnement mondial, ils demeurent le point de référence de notre effort collectif visant à créer des lendemains meilleurs pour les plus pauvres et les plus vulnérables.

À la présente Réunion plénière de haut niveau, nous avons réaffirmé notre détermination à réaliser les OMD d'ici à 2015. Nous avons lancé un message fort après une période de crise mondiale qui nous a tous touchés. Nous avons appris que la vie ne pouvait pas suivre son cours comme si de rien n'était. Cet enseignement n'est pas moins pertinent s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous savons heureusement maintenant ce qui marche et ce qui ne marche pas. Nous devons donc tous axer nos efforts sur leur réalisation au cours des cinq années qui restent avant l'échéance fixée.

Le secteur privé est indispensable à la création d'une croissance économique durable et d'emplois. Sans une croissance financée par le secteur privé, nous ne parviendrons pas à éliminer la pauvreté ou à mobiliser les ressources nationales nécessaires à l'éducation, à la santé et aux autres services sociaux. Nous devons veiller à ce que les dividendes de la croissance parviennent aux pauvres et qu'ils apportent aux personnes la liberté et des chances de changer leur vie. Cela est particulièrement important en Afrique.

En 2008, le Danemark a créé la Commission pour l'Afrique où participent des dirigeants africains et des parties prenantes importantes. La Commission a souligné l'importance de la croissance et de l'emploi, notamment pour les jeunes, qui représentent un potentiel inexploité gigantesque. Sur la base des travaux de la Commission, le Danemark a multiplié par deux son appui au développement du secteur privé en Afrique. Pour faire avancer ce programme, j'ai eu l'honneur de coparrainer ce matin une manifestation sur la croissance inclusive et l'emploi en Afrique avec la Présidente du Libéria et le Premier Ministre de la Tanzanie. Nos points de départ géographiques et économiques sont peut-être différents, mais nous avons les mêmes vues quant à l'importance d'une croissance économique inclusive génératrice d'emplois.

La communauté internationale doit également reconnaître que les conflits freinent le développement. Dans de nombreuses zones touchées par les conflits, réaliser un développement à long terme et la croissance

économique demeure un objectif difficile à atteindre, qui se heurte à de nombreux obstacles et comporte des risques d'échec.

Nous lançons un message clair à ce sommet : les femmes sont des agents de développement. L'égalité des sexes et l'égalité des chances pour les femmes sont des vecteurs importants du développement économique et social. Il est tout à fait impossible de réaliser les OMD sans mettre davantage l'accent sur l'autonomisation des femmes. Si l'on veut que les femmes tirent parti de tout leur potentiel, elles doivent être à même de décider librement si et quand elles désirent avoir un enfant, et elles doivent avoir accès à des services de soins lorsqu'elles accouchent. Le Danemark appuie les pays en développement qui s'emploient à atteindre les objectifs concernant la santé des femmes en matière de sexualité et de procréation et la réalisation de leurs droits en la matière.

M. Deiss, Coprésident, assume la présidence.

Les pays en développement doivent assumer la responsabilité de leur propre développement. Je me félicite que de nombreux pays en développement aient transformé les OMD en cibles nationales. Dans le même temps, les pays donateurs doivent être à la hauteur des engagements qu'ils ont pris. Le Danemark est l'un des cinq pays au monde à avoir dépassé la cible de 0,7 % de son produit national brut consacré à l'aide publique au développement.

Nous continuerons d'œuvrer pour que l'aide que nous fournissons porte ses fruits et joue un rôle déterminant. Cela nécessitera de la concentration et une volonté d'accorder la priorité à notre coopération pour le développement. Notre partenariat mondial ne cesse d'évoluer. De nouveaux acteurs apparaissent. Nous voyons que la coopération Sud-Sud a été renforcée et la collaboration entre les secteurs privé et public accrue. Nous avons en outre vu de quelle manière les fondations privées ont tracé la voie en ce qui concerne des questions de développement importantes. Nous devons veiller à ce que tous ces efforts aient le même but : la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons acquis une expérience précieuse ces 10 dernières années. Le défi a été clairement défini. Il nous reste cinq années à partir de maintenant. Nous devons faire les choses correctement, et nous devons commencer aujourd'hui. Le Danemark est disposé à jouer son rôle.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alik L. Alik, Vice-Président des États fédérés de Micronésie.

M. Alik (États fédérés de Micronésie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de faire part aujourd'hui à l'Assemblée de l'expérience acquise par mon pays dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Mon pays, les États fédérés de Micronésie, a enregistré des résultats, mais il a aussi rencontré des difficultés. Au Sommet du Millénaire de 2000, nous nous sommes engagés, entre autres, à créer un nouveau partenariat mondial visant à réduire l'extrême pauvreté et la faim, à améliorer la qualité de l'enseignement et de la santé, à assurer l'égalité des sexes et à promouvoir l'intégrité de l'environnement et sa préservation. Cinq ans plus tard, l'attachement aux OMD a été réaffirmé.

Les OMD servent désormais de document-cadre pour les mesures concrètes prises par les pays dans différentes régions du monde. L'espoir ambitieux est que d'ici à 2015 des millions de personnes sortiront de la faim et de la pauvreté extrême et auront accès à de meilleures possibilités d'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement, aux soins de santé et aux traitements. Même si des progrès ont été réalisés dans divers secteurs, les crises économiques et financières mondiales récentes ont dressé des obstacles immenses à la réalisation des objectifs et des indicateurs.

J'ai le plaisir d'annoncer que le taux de croissance alarmant de la population de mon pays a baissé de près de 50 % pendant les années 90 et se maintient désormais à 3,28 % par an. Mais nous ne saurions nous satisfaire de progrès dans ce seul domaine. Nous savons pertinemment que nous devons obtenir de meilleurs résultats en ce qui concerne la formation de revenus par habitant et le développement humain. L'emploi et le revenu sont au cœur même de la réduction de la pauvreté. La création d'emplois exigera des réformes d'orientation. Il est important également de mettre en place des réglementations propices au commerce et au développement du secteur privé. Nous cherchons à réduire la taille du Gouvernement et, ce faisant, nous veillons à ce que cela n'ait pas, d'une manière générale, un impact négatif sur les services essentiels.

Nous sommes certes reconnaissants à nos partenaires de développement et à nos amis de leur aide et de leur coopération au fil des années, mais nous

sommes conscients que nous devons faire face à la réalité et choisir notre propre voie. Notre économie étant complètement dominée par un large secteur public, la réduction de nos ressources provenant de l'aide bilatérale traditionnelle fait partie du principal défi à relever dans le cadre de nos efforts pour réaliser les OMD. À cet égard, j'insiste sur le fait qu'il est important que la communauté internationale honore l'engagement qu'elle a pris de consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement.

La Micronésie a un accord spécial de partenariat avec les États-Unis consacré par un traité connu sous le nom d'Accord de libre association. Le traité comprend tout un ensemble de mesures économiques qui – nous l'espérons vivement – permettra de redynamiser les efforts que nous déployons pour réaliser les OMD en améliorant les secteurs de la santé et de l'éducation.

Malgré tous nos efforts, l'activité économique de la Micronésie, depuis l'entrée en vigueur en 2004 des amendements apportés à l'Accord, a été irrégulière et sporadique. Par exemple, le produit intérieur brut (PIB) réel s'est remis d'une baisse de 3,4 % au cours des dernières années renouant avec une croissance positive de 1,6 % entre 2004 et 2005. Cette courte période de croissance positive a été de nouveau suivie par une baisse qui s'est poursuivie jusqu'en 2009, lorsque la croissance du PIB a légèrement repris, passant à 0,4 %. Cette modeste croissance du PIB est encore atténuée par trois tendances observables : la faible croissance du revenu réel par habitant, la réduction des emplois et l'augmentation de l'émigration.

Selon la définition ou les critères des OMD, il apparaît que 30 % de notre population vit en dessous du seuil de pauvreté. Il semble peu probable que mon pays puisse réduire de moitié ce pourcentage d'ici à 2015. Je note avec satisfaction que, conformément à notre plan de développement stratégique, la lutte contre la pauvreté grâce à la création d'emplois fait toujours partie de notre objectif national à long terme. Par ailleurs, une stratégie d'atténuation de la pauvreté serait nécessaire pour inverser le processus actuel d'émigration et l'impact négatif potentiel de l'élargissement du secteur économique informel.

En ce qui concerne l'éducation, je suis heureux d'annoncer que nous enregistrons des taux de scolarisation élevés dans l'enseignement primaire. Les taux de scolarisation brut et net sont supérieurs à 90 %. La parité filles/garçons presque totale dans les écoles

élémentaires et le taux de scolarisation plus élevé des filles dans le secondaire sont des résultats importants pour mon pays. Le taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans est supérieur à 90 % et est légèrement plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Mon gouvernement est déterminé à faire de l'amélioration de la qualité de l'éducation une priorité dans les années à venir. C'est pour cette raison, entre autres, que nous devons accorder une attention toute particulière aux 5 % de nos enfants qui demeurent en dehors du système d'enseignement.

Je pense que l'accès accru à l'éducation a contribué à réduire considérablement l'écart entre les sexes. Mais de plus amples efforts sont nécessaires pour accroître la participation des femmes à la population active. L'amélioration de la santé des femmes, notamment grâce à un meilleur accès à la médecine de la procréation et une réduction de la prévalence des maladies non contagieuses, en particulier dans nos îles périphériques, est une priorité.

Je pense que la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a certainement contribué à appeler l'attention sur les femmes dans nos communautés insulaires. Nous avons pris d'autres initiatives afin de remédier aux problèmes liés à la représentation politique des femmes, au congé de maternité et à la violence conjugale. Une loi portant création d'une commission nationale de la condition de la femme a été aussi récemment soumise à notre parlement national.

Pour réaliser les OMD dans le secteur de la santé, nous devons surmonter des obstacles dans les domaines de la mortalité infantile et de l'amélioration de la santé maternelle. Il est urgent de s'attaquer à ces deux questions de manière efficace. Dans mon pays, la réduction de la mortalité infantile est depuis longtemps une priorité et nous sommes sur la bonne voie pour réaliser l'OMD 4. Cet effort sera renforcé par des interventions ciblées dans le système de soins de santé primaires et dans les communautés. Il faut accroître le nombre de femmes enceintes qui reçoivent des soins prénatals adéquats et réduire la mortalité postnatale en améliorant les conditions de vie. Les États fédérés de Micronésie sont également sur la bonne voie pour réaliser l'objectif de réduction du taux de mortalité maternelle. Mais il faudra accorder une plus grande attention à l'accès universel aux services de santé reproductive, en particulier dans les zones où la population est largement dispersée.

La prévention du VIH/sida est une priorité nationale et un plan stratégique national a été élaboré pour s'attaquer à ce problème. Les programmes sont menés aussi bien au niveau national qu'au niveau des États et la priorité a été accordée à la prévention, à la planification communautaire et à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida. Nous nous sommes également employés à réduire l'incidence de la tuberculose, du diabète, des maladies cardiaques et du cancer. Un programme global et coordonné de lutte contre les maladies non contagieuses est en cours. Il faudrait développer les activités de sensibilisation afin de réduire les facteurs de risque comportementaux, tels que le tabagisme, l'alcoolisme et le manque d'activité physique.

J'ai présenté les résultats que nous avons obtenus et les défis auxquels nous devons faire face, mais il est un défi beaucoup plus important encore qui pourrait réduire à néant toutes nos réalisations. Nous ne pourrions pas sérieusement parler des OMD tant que la communauté internationale ne réagira pas face au réel danger que la Micronésie et d'autres petits États insulaires en développement disparaissent à cause des effets néfastes du changement climatique. Pour résumer, nous sommes les moins responsables mais les plus vulnérables.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nick Clegg, Vice-Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Clegg (Royaume-Uni) (parle en anglais) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale, en qualité de Vice-Premier Ministre du Royaume-Uni. C'est un privilège d'être présent et de débattre de la manière dont, ensemble, nous pouvons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et prendre les engagements nécessaires pour éliminer les problèmes qui pèsent sur le monde que nous partageons, à savoir la pauvreté, la faim, la maladie et la dégradation de notre environnement naturel.

Cette semaine, nous examinons les progrès, évaluons les obstacles et convenons d'un cadre d'action pour atteindre nos cibles. Ce sont là les termes technocratiques dans lesquels les gouvernements s'expriment par nécessité, mais soyons clairs, derrière la langue officielle de ces sommets se trouve notre objectif commun unique : préserver la dignité et la

sécurité qui sont le droit de toutes les personnes dans toutes les régions du globe.

En fin de compte, le développement est une question de libération : c'est être libéré de la faim et de la maladie, de l'ignorance, et de la pauvreté. Le développement, c'est veiller à ce que toute personne soit libre de prendre sa vie entre ses mains et de déterminer son destin. D'importants progrès ont été faits ces 10 dernières années. Ces progrès ont néanmoins été irréguliers et, s'agissant d'un certain nombre de nos objectifs, nous sommes d'ailleurs très en retard. Aussi, le message du Gouvernement britannique que je transmets aujourd'hui est que nous tiendrons nos promesses et que nous attendons de la communauté internationale qu'elle fasse de même. En ce qui nous concerne, le nouveau Gouvernement de coalition s'est engagé à atteindre dès 2013 l'objectif d'allouer 0,7 % du produit national brut à l'aide internationale – une promesse que nous allons inscrire dans la loi. Cette aide sera distribuée de façon à ce qu'elle ait l'impact le plus important.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Royaume-Uni va intensifier ses efforts pour lutter contre le paludisme. En Afrique, un enfant meurt toutes les 45 secondes de cette maladie pourtant aisément évitable. Nous allons donc allouer davantage de fonds et veiller à ce que cet argent ait un effet plus marqué, afin de diviser par deux le nombre de décès dus au paludisme dans 10 des pays les plus durement touchés.

Le Gouvernement britannique est également fier de renforcer sa contribution à la campagne internationale menée par le Secrétaire général autour de la santé maternelle et infantile. Nos nouveaux engagements auront sauvé les vies de 50 000 mères et de 250 000 bébés d'ici à 2015.

Le Royaume-Uni prend ces engagements à un moment où notre économie nationale est en proie à d'importantes difficultés. Le nouveau Gouvernement a hérité d'un déficit budgétaire de 156 millions de livres sterling, aussi le relèvement de notre budget consacré à l'aide internationale génère-t-il une certaine controverse. Les critiques ont contesté cette décision, en demandant pourquoi, alors que certaines personnes chez nous font des sacrifices en termes de salaires et de retraites, nous augmentons l'aide accordée aux populations d'autres pays.

Nous avons fait ce choix parce que nous reconnaissons que les promesses faites par le Royaume-Uni doivent être tenues dans les périodes

difficiles autant que prospères, et qu'elles sont encore plus importantes maintenant qu'elles ne l'étaient avant; parce que nous comprenons que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés chez nous sont sans commune mesure par rapport aux immenses douleurs et privations que subissent d'autres peuples; parce que nous sommes extrêmement conscients que ce nouveau Gouvernement de coalition est le dernier à pouvoir tenir à temps les promesses faites par notre pays dans l'optique de l'échéance 2015; et parce que nous savons pertinemment qu'ainsi nous agissons dans notre propre intérêt bien compris.

Lorsque le monde sera plus prospère, le Royaume-Uni sera plus prospère. La croissance des pays en développement se traduira par de nouveaux partenaires commerciaux et de nouvelles sources de croissance mondiale. De la même manière, lorsque le monde est moins sûr, le Royaume-Uni est lui aussi moins sûr.

Le changement climatique ne s'arrête pas par magie à nos frontières. Lorsqu'une pandémie se déclare, nous n'en sommes pas à l'abri. Et lorsque la pauvreté et le manque d'éducation alimentent la progression du terrorisme mondial, notre société en porte elle aussi les stigmates.

Des 34 pays ayant le moins avancé sur la voie des OMD, 22 sont en proie à un conflit violent ou en sortent. Il s'agit d'espaces fragiles, comme l'Afghanistan, où la haine peut proliférer et les attaques terroristes être planifiées, où les criminels organisés peuvent récolter les drogues qui dévastent nos rues, et où des familles sont persécutées, déplacées et forcées à chercher refuge chez nous. Voilà pourquoi nous ne considérons pas les objectifs du Millénaire pour le développement comme des cibles optimistes destinées à des terres lointaines. Il ne s'agit pas simplement de charité, ni d'altruisme pur. Les OMD sont également la clef d'une sécurité durable et d'une prospérité future pour les Britanniques et, évidemment, pour toutes les populations du monde.

Nous nous félicitons que l'Assemblée générale ait convenu d'examiner tous les ans les progrès réalisés par rapport aux engagements pris pendant le présent sommet. Le Royaume-Uni saura faire face à cet examen et j'exhorte aujourd'hui les autres pays à faire preuve de la même détermination. Les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être une priorité pour chaque nation représentée dans cette salle. Les pays développés doivent honorer leurs

engagements et les pays en développement doivent comprendre qu'ils ne recevront pas un chèque en blanc.

Les pays en développement et les donateurs doivent travailler ensemble, sur un pied d'égalité, pour assurer notre intérêt commun. Ils devront administrer l'aide en étant prêts à rendre des comptes, de manière transparente et responsable, établir les conditions propices à la croissance économique et la création d'emplois; accorder la priorité dans les budgets nationaux à la santé, aux infrastructures, à l'éducation et aux services de base; gérer les ressources naturelles, notamment la biodiversité, sans nuire à l'environnement; et améliorer les vies des femmes et des filles, en assurant leur autonomisation et leur éducation et en faisant en sorte que des mères en bonne santé puissent élever des enfants robustes. Il ne fait aucun doute que les femmes et les filles sont la clef d'une plus grande prospérité pour leur famille, leurs communautés et leurs nations.

Si, tous, nous intensifions nos efforts, nous pourrions atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pourrions libérer des millions de gens de leurs souffrances quotidiennes, et leur donner les ressources nécessaires pour qu'ils prennent leurs vies et leurs destinées en main. Faisons en sorte que les générations futures se tournent vers le passé et puissent dire qu'elles ont hérité d'un monde meilleur parce que, à ce moment critique, à ce moment difficile, nous n'avons pas fui nos responsabilités. Faisons en sorte qu'elles disent que nous avons su relever le défi et tenir notre promesse.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique.

Le Président Obama (parle en anglais) : La Charte des Nations Unies consacre l'engagement de nos pays à œuvrer pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples. Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons reconnu la dignité et les droits inhérents à tout être humain, notamment le droit à un niveau de vie décent. Et il y a 10 ans, à l'aube d'un nouveau millénaire, nous avons fixé des objectifs concrets pour libérer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de l'injustice que constitue l'extrême pauvreté.

Voilà les lignes de conduite que nous nous sommes fixées et qui aujourd'hui nous poussent à nous

demander : nous montrons-nous à la hauteur de nos responsabilités mutuelles? Alors que nos économies traversent des moments difficiles, que le chômage sévit et que tant de familles arrivent à peine à s'en sortir, j'imagine que certains dans les pays les plus riches se demandent « pourquoi un sommet sur le développement? ». La réponse est simple. Dans notre économie mondiale, des progrès faits même dans les pays les plus pauvres peuvent promouvoir la prospérité et la sécurité de personnes bien au-delà de leurs frontières, mes concitoyens américains y compris.

Quand un enfant meurt d'une maladie évitable, cela choque nos consciences à tous. Quand une fille est privée d'instruction ou que sa mère se voit dénier l'égalité de droits, cela affaiblit la prospérité de leur pays. Quand un jeune entrepreneur ne peut lancer une nouvelle entreprise, c'est la création de nouveaux emplois et de marchés qui est entravée non seulement dans le pays de cet entrepreneur mais également dans les nôtres. Quand des millions de pères ne peuvent subvenir aux besoins de leur famille, c'est le désespoir qui s'installe et qui peut engendrer l'instabilité et l'extrémisme violent. Quand une maladie n'est pas diagnostiquée, c'est la santé de millions de personnes dans le monde qui est menacée.

Alors oublions ce vieux mythe selon lequel le développement n'est qu'une forme de charité qui ne sert pas nos intérêts. Débarrassons-nous de ce cynisme qui fait dire que certains pays sont condamnés à la pauvreté à perpétuité, car ces 50 dernières années on a enregistré plus d'acquis en matière de développement humain qu'à toute autre époque de l'histoire. Une maladie qui a ravagé des générations, la variole, a été éradiquée. Les soins de santé sont dispensés dans les coins les plus reculés de la planète, sauvant la vie de millions de personnes. De l'Amérique latine à l'Afrique et à l'Asie, des nations en développement sont devenues des chefs de file dans l'économie mondiale.

Personne aussi ne peut nier les progrès faits dans la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les portes de l'instruction ont été ouvertes à des dizaines de millions d'enfants – filles et garçons. Les nouveaux cas de VIH/sida, de paludisme et de tuberculose sont moins nombreux. L'accès à l'eau potable s'améliore. Dans le monde entier, des centaines de millions de personnes ont été sorties de la pauvreté. C'est tant mieux et cela témoigne de l'extraordinaire travail accompli tant à

l'intérieur des pays que par la communauté internationale.

Pourtant, nous devons aussi reconnaître que les progrès vers la réalisation de certains des autres objectifs fixés n'ont pas été assez rapides pour les centaines de milliers de femmes qui perdent la vie chaque année en accouchant; pour les millions d'enfants qui meurent de malnutrition; et pour le milliard quasiment de personnes qui subissent les affres de la faim chronique.

Voilà la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Si la communauté internationale se contente de continuer à faire les mêmes choses de la même façon, des progrès modestes seront accomplis ici et là mais nous aurons manqué beaucoup d'objectifs de développement. Voilà la vérité. Alors que 10 ans se sont déjà écoulés et qu'il ne nous reste que cinq ans pour atteindre les objectifs de développement fixés, nous devons mieux faire.

Je sais maintenant qu'aider les communautés et les pays à réaliser un avenir meilleur n'est pas facile. Je l'ai constaté au cours de ma propre vie. Je l'ai vu avec ma mère qui a beaucoup fait pour aider les pauvres des zones rurales de l'Indonésie au Pakistan. Je l'ai constaté dans les rues de Chicago où j'ai travaillé comme animateur de quartier pour aider au développement des quartiers déshérités de ce pays. C'est un travail difficile, mais je sais que des progrès sont possibles.

En tant que Président, j'ai clairement indiqué que les États-Unis assumeront leur part de responsabilité. Dans ma stratégie de sécurité nationale, le développement est identifié non seulement comme un impératif moral, mais aussi comme un impératif stratégique et économique. La Secrétaire d'État Clinton est en train de voir comment renforcer et mieux coordonner notre diplomatie et notre politique de développement. Nous avons renoué avec les institutions multilatérales de développement, et nous relançons l'Agency for International Development des États-Unis, pour qu'elle redevienne la première agence de développement dans le monde. En bref, nous faisons en sorte que les États-Unis soient le chef de file mondial du développement international au XXI^e siècle.

Toutefois, nous reconnaissons également que les vieilles méthodes ne suffisent pas. C'est pourquoi, au Ghana l'année dernière, j'ai préconisé une nouvelle approche du développement qui provoque des transformations institutionnelles et qui permette à

davantage de personnes de prendre en main leur propre destinée. Après tout, aucun pays ne veut dépendre d'un autre. Aucun fier dirigeant présent dans cette salle ne veut demander de l'aide. Aucune famille ne veut être redevable à d'autres de leur aide.

Dans cette optique, les programmes de développement américains ont été revus de fond en comble par mon gouvernement. Nous avons écouté des responsables gouvernementaux, et des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), de la société civile, du secteur privé, d'associations philanthropiques, du Congrès ainsi que nos nombreux partenaires internationaux. Et aujourd'hui, j'annonce la nouvelle politique de développement mondial des États-Unis – la première du genre établie par un gouvernement des États-Unis. Elle est ancrée dans l'attachement indéfectible de l'Amérique à la dignité et au potentiel de chaque être humain, et elle donne un aperçu de notre nouvelle approche et du nouveau mode de pensée qui guideront notre action globale en faveur du développement, y compris le plan que j'ai promis l'année dernière et que mon gouvernement a mis en œuvre aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En un mot, les États-Unis sont tout simplement en train de changer leur façon de travailler.

Premièrement, nous changeons la manière dont nous définissons le développement. Pendant trop longtemps, nous avons mesuré nos efforts en fonction des dollars que nous dépensions et des quantités de nourriture et de médicaments que nous fournissons. Mais l'aide à elle seule n'est pas le développement. Le développement, c'est aider les pays à se développer réellement – à passer de la pauvreté à la prospérité. Et il nous faut davantage que de l'aide pour qu'intervienne ce changement. Nous devons exploiter tous les outils dont nous disposons – notre diplomatie, nos politiques commerciales et nos politiques d'investissements.

Deuxièmement, nous changeons la façon dont nous percevons la finalité du développement. En concentrant nos efforts sur l'aide, nous avons sauvé des vies à court terme, mais nous n'avons pas toujours amélioré ces sociétés sur le long terme. Songez aux millions de personnes qui ont compté sur l'aide alimentaire pendant des dizaines d'années. Ce n'est pas du développement; c'est de la dépendance, et nous devons briser ce cycle. Au lieu de simplement gérer la pauvreté, nous devons offrir aux nations et aux peuples un moyen de sortir de la pauvreté.

Mais que les choses soient bien claires. Les États-Unis d'Amérique ont été et resteront le principal pourvoyeur mondial d'aide. Nous n'abandonnerons pas ceux qui comptent sur notre aide pour survivre, qu'il s'agisse de nourriture ou de médicaments. Nous tiendrons nos promesses et nous honorerons nos engagements. En fait, mon gouvernement a accru son assistance aux pays les moins avancés. Nous travaillons avec des partenaires pour enfin éradiquer la polio. Nous nous appuyons sur l'action entreprise par mon prédécesseur pour continuer à augmenter les fonds destinés à la lutte contre le VIH/sida, en les portant à des niveaux record – ce qui implique un renforcement de notre engagement envers le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Et nous serons les premiers à agir en période de crise, comme nous l'avons fait après le séisme à Haïti et les inondations au Pakistan.

Mais le but du développement – ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui – c'est de créer les conditions grâce auxquelles l'aide ne sera plus nécessaire. Nous privilégierons donc les partenaires prêts à renforcer leur propre capacité pour subvenir aux besoins de leurs citoyens. Nous privilégierons un développement qui soit durable. Et en faisant fond en partie sur l'expérience de la Millennium Challenge Corporation, qui a aidé des pays comme El Salvador à construire des routes rurales et à augmenter les revenus de ses populations, nous investirons dans la capacité des pays qui prouvent leur attachement au développement.

Tirant les enseignements de la révolution verte, nous élargissons notre coopération scientifique avec d'autres pays et nous investissons dans la science et les technologies pour faire des bonds historiques en matière de développement. Par exemple, au lieu de nous contenter de traiter le VIH/sida, nous avons investi dans la recherche de pointe pour finalement mettre au point un moyen d'aider des millions de femmes à éviter d'être infectées en premier lieu. Au lieu de simplement distribuer de la nourriture, nous aidons dans le cadre de notre initiative pour la sécurité alimentaire des pays comme le Guatemala, le Rwanda et le Bangladesh à développer leur agriculture, à améliorer le rendement des cultures et à aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits. Au lieu de simplement distribuer des médicaments, nous aidons également dans le cadre de notre initiative pour la santé mondiale, des pays comme le Mali et le Népal à

mettre en place des systèmes de santé plus solides et à assurer une meilleure fourniture des soins.

Et avec une aide financière et technique, nous aiderons les pays en développement à adopter les technologies énergétiques propres dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements climatiques et s'acheminer vers une croissance à faibles émissions de carbone. En d'autres termes, nous indiquons clairement que nous établirons des partenariats avec les pays qui sont disposés à prendre leur développement en main car il faut en finir avec l'époque où leur développement était dicté par les capitaux étrangers.

J'en viens donc maintenant à la troisième composante de notre nouvelle approche. Pour déclencher des changements transformationnels, nous mettons un nouvel accent sur la force la plus puissante que le monde ait jamais connue pour éliminer la pauvreté et ouvrir des perspectives. C'est la force qui a transformé la Corée du Sud d'un pays bénéficiaire en un pays donateur. C'est la force qui a amélioré le niveau de vie du Brésil à l'Inde. Et c'est la force qui a permis aux pays africains émergents comme l'Éthiopie, le Malawi et le Mozambique d'accomplir, contre toute attente, des progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, alors même que certains de leurs voisins – comme la Côte d'Ivoire – ont pris du retard.

La force dont je parle, c'est une croissance économique à larges assises. Certes, chaque nation s'engagera sur sa propre voie vers la prospérité, mais des décennies d'expérience nous signalent qu'il existe certains ingrédients nécessaires à une croissance et à un développement durables. Nous savons que les pays ont davantage de chance de prospérer lorsqu'ils encouragent l'esprit d'entreprise, investissent dans leurs infrastructures, favorisent l'expansion du commerce et ouvrent la porte aux investissements. Ainsi, nous créerons des partenariats avec des pays comme la Sierra Leone afin de créer un climat qui soit propice aux investissements au lieu de les décourager. Nous œuvrerons à supprimer les barrières au commerce régional et exhorterons les pays à ouvrir leurs marchés aux pays en développement. Nous continuerons de promouvoir un Cycle de Doha qui soit ambitieux et équilibré, et qui profite non seulement aux grandes économies émergentes, mais à toutes les économies.

Nous savons aussi que les pays ont plus de chance de prospérer lorsque les gouvernements ont des comptes à rendre à leur population. C'est pourquoi

nous déployons un effort mondial de lutte contre la corruption qui, dans de nombreux endroits, est le principal obstacle à la prospérité et qui constitue une violation très grave des droits de l'homme. C'est pourquoi nous exigeons désormais des compagnies pétrolières, gazières et minières qui collectent des capitaux aux États-Unis qu'elles divulguent tous les paiements qu'elles font aux gouvernements étrangers, et c'est pourquoi j'ai instamment engagé le Groupe des Vingt à inscrire la corruption à son ordre du jour et à faire en sorte qu'il soit plus difficile pour les responsables corrompus de voler leur propre peuple et d'étouffer le développement de leur pays.

Les États-Unis concentreront leurs efforts de développement sur des pays comme la Tanzanie qui promeuvent la bonne gouvernance et la démocratie, l'état de droit et une administration équitable de la justice, des institutions transparentes, des sociétés civiles énergiques et le respect des droits de l'homme, car à long terme, démocratie et croissance économique vont de pair.

Nous tendrons la main aux pays en transition d'un régime autoritaire à la démocratie, et de la guerre à la paix. Le peuple du Libéria, par exemple, a montré que même après des années de guerre, des progrès sont possibles. Et tandis que d'autres manifestent le courage de mettre la guerre derrière eux – y compris, nous l'espérons, au Soudan – les États-Unis soutiendront ceux qui cherchent à consolider et à maintenir la paix.

Nous savons aussi que les pays sont plus à même de prospérer lorsqu'ils puisent dans les talents de toute leur population. C'est pourquoi nous investissons dans la santé, l'éducation et les droits des femmes, et nous attachons à autonomiser la prochaine génération de femmes entrepreneurs et dirigeantes, car c'est lorsque des perspectives sont ouvertes aux mères et aux filles que les économies croissent et que la gouvernance s'améliore.

Et c'est pourquoi nous créons des partenariats avec les jeunes qui, dans un grand nombre de pays en développement, constituent plus de la moitié de la population. Nous élargissons les programmes d'échanges éducatifs, comme celui qui a permis à mon père de venir du Kenya ici, en Amérique. Et nous aidons les jeunes entrepreneurs à réussir dans une économie mondiale. Pour ce qui est de la dernière composante de notre nouvelle approche, nous insisterons sur plus de responsabilité – de notre part et de la part des autres acteurs. Nous soulignons

l'importance d'une responsabilité mutuelle. De notre côté, nous travaillerons avec le Congrès afin que nos investissements répondent mieux aux priorités de nos pays partenaires. Guidés par les preuves existantes, nous investirons dans des programmes qui marchent et mettrons fin à ceux qui ne marchent pas. Nous devons, dans la démarche que nous adoptons vis-à-vis du développement, montrer que nous avons un grand cœur mais la tête solide.

Aux autres pays donateurs, je dis : honorons nos engagements respectifs. Décidons-nous à ne plus faire de vaines promesses qui ne sont pas tenues. Engageons-nous à faire montre de la même transparence que nous attendons des autres. Dépassons le vieux débat étriqué sur les sommes que nous dépensons et concentrons-nous plutôt sur les résultats et voyons si effectivement nous améliorons la vie des populations.

Et aux pays en développement, je dis la chose suivante : le moment est également venu pour vous de vous montrer responsables. Nous souhaitons votre prospérité et votre réussite, non seulement dans votre intérêt, mais dans le nôtre aussi. Nous voulons vous aider à réaliser vos aspirations en tant que nations et individus dans chacun de vos pays. Mais rien ne peut remplacer votre prise en charge. Seuls vous-mêmes et vos peuples peuvent faire les choix difficiles qui libéreront le dynamisme de votre pays. Vous seuls pouvez faire les investissements durables qui amélioreront la santé et le bien-être de vos populations. Vous seuls pouvez assurer à vos nations un avenir plus prospère et plus juste. Nous pouvons être partenaires, mais en fin de compte, c'est à vous de prendre la direction de vos affaires.

Enfin, je voudrais ajouter qu'aucune nation ne peut tout faire partout et le faire bien. Pour atteindre nos objectifs, nous devons être plus sélectifs et concentrer nos efforts là où nous avons les meilleurs partenaires et où nous avons le plus d'impact. Et de même que cette tâche ne peut être accomplie par un seul gouvernement, elle ne peut être le fait des seuls gouvernements. En fait, les fondations, le secteur privé et les ONG ont pris des engagements historiques qui ont redéfini ce qui est possible.

Et cela nous donne l'occasion de mettre en place une nouvelle division du travail pour le développement au XXI^e siècle, une division du travail où, pour éviter les doubles emplois et réduire l'inefficacité, les gouvernements, les organisations multilatérales et les

ONG travailleront ensemble. Chacun d'entre nous fera ce qu'il fait le mieux – comme nous le faisons par exemple au Ghana dont nous appuyons le plan de sécurité alimentaire, ce qui aidera un plus grand nombre d'agriculteurs à faire parvenir davantage de biens au marché et à gagner plus d'argent pour nourrir leur famille.

Ces progrès sont possibles. Ensemble, nous pouvons coopérer de façons qui étaient inimaginables il y a quelques années à peine. Ensemble, nous pouvons faire faire un bond historique au développement, mais nous ne pouvons le faire que si nous allons de l'avant avec le sérieux et le sentiment d'une mission commune que ce moment exige.

Nous avons besoin d'un développement qui ouvre à cet enfant qui mérite une vie meilleure un chemin qui le sortira de la pauvreté; un développement qui renforce les capacités des pays à fournir les soins de santé et l'éducation dont leur population a besoin; un développement qui crée une prospérité plus large et qui donne naissance à la prochaine génération d'entrepreneurs et à de nouvelles économies; un développement ancré dans une responsabilité partagée et mutuelle et, surtout, dans des résultats concrets qui feront passer les communautés et les pays de la pauvreté à la prospérité. Ce sont là les éléments de la nouvelle approche des États-Unis. C'est le travail que nous pouvons faire ensemble. Et cela peut être notre plan, non seulement pour les objectifs du Millénaire pour le développement, mais au-delà et pour les générations futures.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Naoto Kan, Premier Ministre du Japon.

M. Kan (Japon) (*parle en japonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est pour moi un honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de mon pays, le Japon.

Dix années se sont écoulées depuis le lancement ici-même à l'ONU des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous nous sommes réunis dans un seul objectif – réaliser les OMD – et nous luttons ensemble contre la pauvreté. Pendant cette décennie, nous avons obtenu des victoires remarquables. Le nombre de décès chez les enfants âgés de moins de 5 ans a diminué de 3,7 millions entre 1990 et 2008. En outre, 37 millions d'enfants supplémentaires ont pu profiter des avantages de l'éducation primaire. Je voudrais d'emblée dire tout

mon respect pour les efforts des personnes qui se sont engagées à contribuer à ces résultats.

En dépit de ces avancées, le défi qui consiste à réaliser ces objectifs n'est pas encore gagné. Aujourd'hui, afin de régler les problèmes dans des domaines où la progression a été particulièrement lente, j'annoncerai des promesses concrètes dans les domaines de la santé, y compris la santé maternelle et infantile, ainsi que dans le domaine de l'éducation, notamment l'éducation de base. J'appelle cette initiative l'« engagement Kan ».

En juin dernier, lorsque je suis devenu Premier Ministre, j'ai promis au peuple japonais que je bâtirais une société dans laquelle la souffrance humaine serait réduite à un minimum. J'estime que le rôle des dirigeants politiques est de minimiser, dans la mesure du possible, les sources de souffrance telles que la maladie, la pauvreté et les conflits. En d'autres termes, leur rôle est de créer une société dans laquelle la souffrance humaine est réduite à un minimum. Je suis depuis longtemps convaincu par cette idée, et je pense qu'elle concorde avec la philosophie dont sont inspirés les OMD. Ce n'est qu'une fois que cette société sera devenue réalité que chaque personne trouvera son propre mode de vie et relèvera les défis qui lui permettront de réaliser ses rêves.

Ma première promesse fondée sur cette philosophie est que le Japon apportera des contributions dans le domaine de la santé afin de protéger la vie des personnes. Avant toute chose, je vais parler du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, que le Japon a contribué à créer.

Au début du mois, je me suis rendu à l'exposition photographique du Fonds mondial, « Access to Life », qui a été organisée au Japon. Lorsque j'étais Ministre de la santé et du bien-être, j'ai reconnu pour la première fois la responsabilité du Gouvernement dans l'infection par le VIH/sida causée par des dérivés sanguins contaminés. J'ai présenté des excuses à tous les patients et nous sommes parvenus à un accord. Cette expérience a décuplé mon intérêt pour les questions relatives à de nombreuses maladies, y compris le VIH/sida.

La récente exposition photographique m'a donné l'occasion de prendre à nouveau conscience du fait qu'en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud et dans de nombreux autres endroits de la planète, de nombreuses personnes infectées par le VIH/sida continuent de

mourir. Dans le même temps, je note également que grâce à la mise au point de nouveaux médicaments, un traitement adéquat peut empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant et permettre à de nombreuses personnes qui vivent avec le VIH de réintégrer la société.

Le Fonds mondial joue un rôle remarquable, et je tiens à lui rendre un hommage sincère. Je promets donc qu'à la troisième conférence de reconstitution des ressources du Fonds, qui est prévue le mois prochain, le Japon annoncera son intention de verser des contributions s'élevant à 800 millions de dollars au cours des prochaines années.

Un autre motif important de préoccupation est le fait que le nombre de décès parmi les enfants âgés de moins de 5 ans reste élevé et que la réduction du taux de mortalité des enfants et des femmes enceintes obtenue à ce jour reste largement inférieure aux cibles fixées par les OMD. Nous devons redoubler d'efforts. Le Japon fournira pendant cinq ans à partir de 2011 une assistance d'un montant de 5 milliards de dollars pour contribuer à la mise en œuvre des OMD relatifs à la santé. Nous apportons cette contribution pour sauver la vie de 680 000 mères et de 11,3 millions d'enfants, en coopération avec d'autres partenaires. Le Japon va en particulier fournir une assistance intensive axée sur trois piliers : la santé maternelle et infantile, trois des principales maladies infectieuses, et des mesures pour éliminer les menaces mondiales telles que les nouveaux virus de la grippe.

Dans le même temps, le Japon proposera un modèle d'assistance en matière de santé maternelle et infantile qui donnera accès aux personnes qui en ont besoin à des services de prévention adéquats et à des soins médicaux. J'ai appelé ce modèle EMBRACE – Ensure Mothers and Babies Regular Access to Care – pour virtuellement englober les mères et les enfants. Ce modèle vise à fournir une série de services de santé, y compris des soins prénatals avec des examens de routine et des soins néonataux dans des installations dotées de matériel de qualité et des ressources humaines nécessaires, à améliorer l'accès aux hôpitaux et à fournir des vaccins. C'est une approche qui vise à garantir la continuité des soins, de la grossesse à la naissance et au-delà. J'ai souligné l'importance de ce modèle au Sommet de Muskoka du Groupe des Huit, et j'ai obtenu l'accord des pays participants. Je saisis à présent cette occasion pour appeler une nouvelle fois les pays en développement à adopter ce modèle, et les donateurs ainsi que les organisations internationales à

déployer des efforts concertés pour appliquer des mesures d'assistance optimale en matière de santé maternelle et infantile.

Je suis convaincu que les services médicaux du Japon et ses technologies de pointe, qui sont de classe mondiale, contribueront également à régler les problèmes de santé. Par exemple, une société japonaise qui joue un rôle directeur dans le monde des affaires dans mon pays a fourni des dizaines de millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée à des pays africains. Ce produit trouve ses racines dans la sagesse de vie japonaise traditionnelle. L'utilisation d'une technologie de pointe a permis à l'effet insecticide de durer. Ceci a apporté une contribution inestimable à la lutte pour éliminer le paludisme. Comme le montre cet exemple, le rôle que doit jouer la société civile, y compris le secteur privé et les organisations non gouvernementales, est extrêmement important. J'appui pleinement les initiatives présentes et futures de la société civile.

De son côté, l'éducation conjuguée à la bonne santé constitue une base de participation à la société. Il est consternant de voir que dans le monde d'aujourd'hui, de nombreux enfants sont forcés d'effectuer des travaux difficiles ou ne peuvent pas recevoir une éducation du fait de la pauvreté et des conflits. Sans une éducation en bonne et due forme, les jeunes ne peuvent pas réaliser leur potentiel ou jouer un rôle actif dans la société. Ils perdent espoir et la société perd à son tour en dynamisme.

Le Japon fournira, à partir de 2011, une assistance de 3,5 milliards de dollars sur cinq ans pour contribuer à la réalisation des OMD relatifs à l'éducation et assurer l'éducation de tous les enfants du monde, y compris ceux qui se sont trouvés marginalisés ou qui vivent dans des zones de conflit. Dans ce but, le Japon coopérera avec les pays en développement et d'autres partenaires. Cette assistance permettra d'offrir un cadre éducatif de qualité à 7 millions d'enfants au moins. Le Japon ne se limitera pas à accorder une attention particulière à l'enseignement primaire mais portera également ses efforts sur l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. L'aide apportée en matière d'éducation permet de créer des emplois et de revitaliser la société, ce qui est selon moi essentiel.

Le Japon propose donc un modèle d'assistance en matière d'éducation primaire qui encourage la

coordination des efforts entre les écoles, les collectivités et les gouvernements en vue d'améliorer l'ensemble du milieu éducatif, tant au niveau des compétences des enseignants et de la gestion des établissements scolaires, que du traitement réservé aux filles et aux élèves handicapés, de la nutrition, des services d'assainissement et de la condition physique des enfants. J'appelle ce modèle « l'école pour tous » et je suis convaincu que son application dans les pays en développement permettra d'améliorer l'accès à l'éducation sur le long terme. J'invite les pays donateurs et les organisations internationales à œuvrer de concert pour aider les enfants du monde entier en s'appuyant sur ce modèle. Le Japon sera sans nul doute à l'avant-garde de ces efforts.

L'importance accordée par le Japon à l'assistance dans les domaines de la santé et de l'éducation repose sur l'utilité qu'elle peut avoir comme base pour les efforts de développement durable des pays en développement. De ce point de vue, il est essentiel de mettre l'accent sur ces deux domaines dans le cadre de la réalisation des OMD. Nous ne devons épargner aucun effort pour y parvenir.

Il importe d'assurer le suivi de la présente Réunion plénière de haut niveau. Dans cet esprit, mon pays propose d'organiser l'année prochaine au Japon une conférence internationale pour renforcer la coordination des activités de nombreuses parties prenantes, des gouvernements mais aussi des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

J'ai annoncé aujourd'hui l'engagement que j'ai pris, et qui se décline en mesures concrètes que le Japon entend prendre dans différents domaines, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. C'est la promesse que nous faisons à la prochaine génération, qui porte les espoirs du monde pour l'avenir. Les OMD représentent les promesses que notre génération doit tenir envers les générations futures. La voie de leur réalisation coïncide avec le cheminement vers une société dans laquelle les souffrances humaines seront réduites au maximum. Ces objectifs sont interdépendants et beaucoup reste à faire pour les atteindre. Nous ne disposons cependant plus de beaucoup de temps. Nous, les États Membres, devons renouveler notre engagement de réalisation des OMD d'ici à 2015 et prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir. Nous devons travailler ensemble pour atteindre cet objectif crucial.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Han Seung-soo, Envoyé du Président de la République de Corée et Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

M. Han Seung-soo (République de Corée) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui alors que notre temps de parcours vers l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en 2015, est largement plus qu'à moitié écoulé. Ces 10 dernières années, des avancées impressionnantes ont été réalisées. Nous devons toutefois continuer de nous employer à atteindre les cibles non atteintes ou seulement partiellement atteintes, dans tous les secteurs, les pays et les régions afin d'en finir avec le syndrome déterministe qui voudrait que « l'endroit où vous vivez détermine votre mode de vie ».

Afin de tenir notre promesse d'atteindre d'ici à 2015 les cibles fixées dans le cadre des OMD, il est essentiel que nous disposions de ressources suffisantes, régulières et prévisibles pour financer le développement. Les pays donateurs doivent honorer les promesses qu'ils ont prises de longue date en s'acquittant de leurs engagements. Dans le même temps, le financement du développement doit être élargi et ne pas se limiter à l'aide publique au développement (APD), comme il a été convenu en 2002 à la Conférence internationale sur le financement du développement organisée par l'Organisation des Nations Unies à Monterrey, au Mexique, et que j'ai eu l'honneur d'animer en ma qualité de Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

Le financement des OMD doit d'abord être pris en charge, également, au niveau national. Nous devons consacrer davantage de ressources nationales à ces objectifs et leur allouer d'autres recettes en améliorant les systèmes fiscaux et les mécanismes de financement. Des mécanismes de financement novateurs sont également une bonne solution pour maximiser les ressources utilisables. Pour sa part, la République de Corée prend des mesures concrètes pour honorer son engagement, à savoir : porter le volume de son aide publique au développement à 0,25 % de son revenu national brut, soit 3 millions de dollars environ, d'ici à 2015. Nous recourons également à des mécanismes de financement novateurs pour accroître notre appui au secteur de la santé.

Il importe tout autant d'utiliser efficacement les ressources consacrées au développement. L'appel à une hausse des contributions au financement du développement doit s'accompagner d'un effort visant à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide au développement en renforçant l'appropriation nationale, l'alignement, l'harmonisation et la gestion des résultats, comme en mettant l'accent sur la responsabilité mutuelle.

Suite aux Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement organisés successivement à Rome, à Paris et à Accra, c'est la République de Corée qui accueillera l'an prochain à Busan le quatrième de ces Forums de haut niveau. Ce forum nous donnera l'occasion d'évaluer la pertinence des principes relatifs à l'efficacité de l'aide, à partir de données précises et d'un suivi minutieux de l'application de ces principes. Notre débat ne se limitera toutefois pas à cette question. Nous devons aller encore plus loin et examiner, au cours de ce Forum, d'autres points et pas uniquement le programme lié à l'efficacité de l'aide. Nous devons en effet élargir la notion de coopération pour le développement pour nous concentrer davantage sur le développement en tant que tel. En définitive, l'efficacité de l'aide importe moins que les résultats concrets que celle-ci permet d'obtenir en matière de développement.

Nous souscrivons pleinement au point de vue exprimé par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Tenir les engagements pris » (A/64/665), selon lequel, parce qu'ils sont étroitement liés entre eux, les OMD exigent l'adoption d'une démarche intégrée en matière de développement. Les améliorations apportées dans un secteur permettront d'accélérer les progrès dans la réalisation d'autres OMD interdépendants. À titre d'exemple, la République de Corée sait d'expérience l'impact considérable qu'ont la santé et l'éducation sur le développement. De même, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ont des retombées positives exponentielles sur le développement.

En dépit de l'importance cruciale de ces cibles pour le développement, les progrès accomplis dans ces domaines sont pour l'essentiel décevants. Dans le cadre de notre contribution aux efforts mondiaux visant à combler ces lacunes, nous nous sommes récemment joints à l'Initiative de Muskoka sur la santé maternelle, néonatale et infantile. Dans le même esprit, nous saluons et appuyons la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, lancée par le Secrétaire

général. En outre, la République de Corée appuie fermement la Facilité internationale d'achat de médicaments (FIAM) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. J'ai également le plaisir d'annoncer que la République de Corée fait partie depuis cette année du partenariat GAVI Alliance – auparavant Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination – qui a pour but de réduire la mortalité postinfantile en vaccinant les enfants âgés de moins de 5 ans. La Corée sera le premier pays d'Asie à participer à cette alliance.

Un autre domaine où nous renforçons notre coopération au service du développement est la lutte contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, dont dépend si décisivement l'avenir de l'humanité. La Corée a mis en œuvre le Partenariat climatique de l'Asie orientale afin d'appuyer les efforts que déploient les pays d'Asie et du Pacifique pour faire face au problème du changement climatique. Nous avons en outre lancé, dans le cadre de la croissance écologique à faible émission de carbone une initiative destinée à contribuer à la promotion des industries vertes, qui seront au cœur de toute une croissance équitable, bénéfique à tous. Afin de promouvoir la croissance écologique à faible émission de carbone et de partager notre expérience avec les pays en développement et les pays émergents, nous avons créé en Corée, il y a trois mois, le Global Green Growth Institute.

Nos plans d'action doivent être axés davantage sur les régions dont les progrès accusent un retard. La plupart des pays africains subsahariens et des pays les moins avancés ont perdu beaucoup de terrain sur la réalisation de la plupart des OMD. Bien que l'Asie demeure au centre de la coopération de la Corée au service du développement, nous accroissons également notre appui à l'Afrique et aux pays les moins avancés d'autres régions. À cet égard, nous mettons actuellement en œuvre une initiative Corée-Afrique sous forme de programme de partenariat pluriannuel avec les pays africains. Les pays les moins avancés continuent d'être des partenaires de développement importants de la Corée. Ainsi, environ 50 % de notre aide bilatérale est consacrée aux pays à faible revenu, notamment les pays les moins avancés.

En investissant dans les objectifs du Millénaire pour le développement, nous investissons dans la croissance économique mondiale. Pour pouvoir tirer parti de cette croissance, il faut toutefois qu'elle soit équitable et universelle. L'on ne peut éliminer

durablement la pauvreté que dans le cadre d'une croissance équitable d'où nul ne soit exclu, où chacun quelle que soit sa place dans la société, a le droit de participer au processus de développement et de jouir équitablement des bienfaits de la croissance.

Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ne doit pas être envisagé comme une fin en soi : notre travail ne s'arrête pas à la réalisation des OMD et il s'agit d'en maintenir le bénéfice à long terme. C'est pourquoi, lors du prochain sommet du Groupe des Vingt (G-20), qui se tiendra à Séoul en novembre, nous examinerons comment nous pouvons assurer le développement grâce à une croissance durable. Nous mettrons à profit l'avantage comparatif que nous donne ce groupement des grandes économies mondiales, en nous attachant à jeter les fondements de la croissance que sont l'infrastructure, l'investissement, les échanges, la mise en valeur des ressources humaines et l'ouverture des secteurs financiers. Ainsi, le G-20 se concentrera sur la manière d'assurer une croissance plus viable en renforçant les capacités des pays en développement et en veillant à ce qu'ils soient capables de rebondir en période de crise financière et économique. La réalisation durable des objectifs du Millénaire pour le développement en sera ainsi facilitée.

Les étapes restant à gravir vont être probablement plus difficiles que le chemin déjà parcouru. Cependant grâce à la nouvelle résolution que nous avons prise aujourd'hui, je suis convaincu que nous ferons de notre vision mondiale une réalité à mesure que nous progressons vers 2015. La Corée, de son côté, reste bien déterminée à montrer la voie dans l'exercice qui consiste à combler le fossé qui sépare les pays en développement des pays développés.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. S. M. Krishna, Ministre des affaires étrangères de l'Inde.

M. Krishna (Inde) (parle en anglais) : Je suis honoré d'être au nombre de ceux qui sont ici rassemblés pour parler des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui dans l'aspiration qu'ils représentent, incarnent si justement la vision mondiale et la promesse faite à l'humanité pour le XXI^e siècle. Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Coprésident, de la direction, de l'impulsion et de l'appui que vous donnez à l'ambitieux programme de développement de l'ONU, dont font partie les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans son message à l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique, il y a cinq ans, notre Premier Ministre, M. Manmohan Singh, faisait observer que :

« Les objectifs du Millénaire pour le développement que nous nous sommes fixés ne sauraient être réalisés si les gouvernements ne prennent pas les devants. Aucun gouvernement de société civilisée ne peut ignorer les besoins fondamentaux de son peuple. Le processus de développement doit se donner pour objectif d'associer chacun des membres de notre société à cette action. »

Ce bilan de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est l'occasion de voir que si le monde, dans son ensemble, a engrangé des acquis substantiels, les progrès sont inégaux et loin de répondre aux attentes. C'est particulièrement remarquable en ce qui concerne les OMD prétendument oubliés, qui portent sur la santé des femmes et des enfants. Nous nous félicitons donc de la mise en place par le Secrétaire général de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants.

Les catastrophes naturelles ont également eu des effets néfastes sur la réalisation des OMD. Le nombre de morts et les destructions qu'elles ont provoqué en Haïti et au Pakistan ont atteint une ampleur sans précédent. En tant que pays en développement ayant lui-même subi les dégâts considérables de catastrophes de ce genre, nous sommes intervenus, tenus par un devoir de solidarité, pour venir en aide aux gouvernements et aux peuples des pays touchés, au mieux de nos capacités et dans le respect de leurs propres priorités.

Il existe une préoccupation croissante au sujet de l'impact des changements climatiques sur les collectivités et les régions vulnérables de notre pays. L'agriculture pluviale représente 60 % des terres cultivées en Inde. Les changements climatiques ont aggravé la situation dans les régions sujettes aux inondations et aux sécheresses dans le pays. Notre programme national de garantie de l'emploi rural a été mis en place comme une caisse de secours aux collectivités d'agriculteurs du pays. En Inde, conscients des défis engendrés par les changements climatiques, nous restons attachés à l'élaboration de réponses nationales et régionales adaptées. Notre plan d'action national sur les changements climatiques prévoit d'augmenter la part des énergies propres et

renouvelables dans l'ensemble des formes d'énergie utilisées, d'améliorer l'efficacité énergétique dans toute l'économie et d'élargir notre couverture forestière.

Puisqu'il ne reste que cinq ans d'ici l'échéance pour les OMD, et compte tenu de nos succès mitigés, nous devons impérativement redoubler d'engagements et d'efforts, séparément et collectivement, pour atteindre les OMD.

Nos efforts collectifs ont de toute évidence porté des fruits pour ce qui est du but d'éliminer la pauvreté dans le monde. Cependant, plus de 60 millions de personnes sont retombées dans la pauvreté en 2009 suite à la crise économique et financière de 2008. Ceci a certainement eu un effet de recul par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Par conséquent, il est important que nous assurions un relèvement durable, équilibré et viable de l'économie mondiale. C'est également vital si nous voulons réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et nous attaquer efficacement aux problèmes relatifs à la sécurité alimentaire et énergétique, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. En ce qui concerne l'Inde, notre économie a fait preuve de résilience et d'après les prévisions, elle devrait connaître une croissance de 8,5 % en 2010-2011 et de plus de 9 % en 2011-2012.

D'après le Rapport de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement publié par les Nations Unies, les efforts de l'Inde en matière de réduction de la pauvreté ont contribué de beaucoup à la réduction de la pauvreté dans le monde. D'ici à 2015, environ 188 millions de personnes seront tirées de la pauvreté en Inde. Toutefois, nous devons reconnaître que c'est toujours en Inde et en Asie du Sud où l'on trouve la plus grande proportion de pauvres. Nous ne devons pas sous-estimer le long chemin qu'il nous reste à parcourir pour éliminer complètement la pauvreté en Inde.

Par conséquent, nous axons nos efforts sur la croissance tout en veillant à ce que les fruits de cette croissance atteignent l'ensemble de la société. C'est ce que nous appelons la croissance sans exclusive. C'est en effet l'objectif principal des programmes ambitieux de développement socioéconomique de l'Inde.

La loi Mahatma Gandhi pour la garantie de l'emploi rural, dotée d'un budget annuel de 8 milliards de dollars, est le plus grand programme de réduction de

la pauvreté dans le monde, fondé sur la notion de travail contre rémunération et jusqu'à présent, 50 millions de ménages ruraux en Inde en ont bénéficié.

Nous avons désormais instauré l'école obligatoire gratuite pour tous les enfants indiens âgés de 6 à 14 ans. Sarva Shiksha Abhiyan, programme d'éducation primaire universelle doté d'un budget annuel de 3 milliards de dollars, a permis d'accroître considérablement la scolarisation en primaire. Pour inciter les enfants à continuer d'aller en classe, nous avons aussi le plus grand programme de repas scolaires du monde, ce qui présente en outre des avantages pour les enfants sur le plan nutritionnel. Ce programme fonctionne conjointement avec un autre, lancé en 2009, Saakshar Bharat, qui se concentre spécifiquement sur l'alphabétisation des femmes.

Des progrès considérables ont été réalisés en matière d'autonomisation des femmes. L'Inde a lancé ce qui est peut-être l'initiative de discrimination positive la plus ambitieuse de tous les temps, en décidant qu'un tiers de tous les sièges de membres élus de l'administration locale devaient être réservés aux femmes. Nous allons essayer de relever encore ce chiffre; l'Inde compte déjà plus d'un million de femmes mandataires élues et une loi visant à étendre cette mesure aux sièges de députés est en cours d'examen.

L'Inde doit relever de lourds défis en matière de santé maternelle et infantile. Le Gouvernement indien a adopté une stratégie à volets multiples dans le cadre de la Mission nationale de santé rurale en 2005, en vue de proposer des prestations de santé accessibles, bon marché, responsables, efficaces et fiables dans les zones rurales. La Mission s'attache pleinement à améliorer les indicateurs relatifs à la santé maternelle et infantile en Inde. Dans le cadre de cette mission, de nouvelles initiatives ont été prises récemment, afin d'accélérer les progrès. Il s'agit notamment d'assurer le suivi nominatif des femmes enceintes, d'engager une étude sur la mortalité maternelle, de lancer un programme de santé reproductive et sexuelle destiné aux adolescents, de faire notre planification sur la base d'une prise en compte des sexospécificités et de procéder à une enquête de santé sur une base annuelle.

Jusqu'ici, 28 millions de femmes ont bénéficié des services de notre programme de santé maternelle, le Janani Suraksha Yojana. Grâce à nos efforts continus, le taux de mortalité maternelle en Inde est

passé de 301 pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période 2001-2003 à 254 au cours de la période 2004-2006, ce qui représente une réduction de 47 points sur une période de trois ans. Même si nous sommes encore loin d'atteindre le chiffre prévu pour 2015, un taux de 109 pour 100 000 naissances vivantes, à en juger par le rythme auquel ce taux a déjà baissé et par les efforts globaux qui sont déployés à travers le pays, l'Inde semble être en bonne voie de réaliser l'objectif 5. Nous nous efforçons également de réaliser des progrès similaires relativement au taux de mortalité infantile.

L'Inde a également enregistré des progrès notables dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. L'épidémie de VIH a atteint un palier en Inde et le taux de prévalence est actuellement de 0,34 %.

L'Inde a mis à profit les technologies pour faire profiter la population des bienfaits du développement. En Inde, la télédensité est ainsi passée de 0,67 % en 1991 à 37 % en 2009. Nos solutions technologiques novatrices et peu coûteuses dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications ont permis aux populations de tirer profit des avantages du développement, non seulement en Inde, mais aussi en Afrique, en Amérique latine et ailleurs.

En août 2010, nous avons lancé la deuxième phase du projet de réseau électronique panafricain, qui permettra de relier les 53 pays d'Afrique à des centres d'excellence en Inde des services de télémedecine et de téléenseignement. Plus de 1 700 étudiants africains se sont déjà inscrits auprès des universités indiennes pour suivre divers cours et des consultations télémedicales régulières ont déjà commencé entre médecins africains et spécialistes indiens.

Il convient de traiter d'urgence l'absence de progrès pour mettre en place un partenariat mondial solide. Le fait que nos partenaires, les pays développés, n'ont pas honoré leurs engagements financiers a accentué le déficit en matière de financement du développement. Nous leur demandons d'honorer l'engagement qu'ils ont pris de longue date de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Il est tout aussi urgent d'opérer un transfert de technologies vers les pays en développement et de renforcer les capacités de ces derniers.

Les progrès gigantesques enregistrés en matière de coopération Sud-Sud ont fait beaucoup pour

compléter les ressources mondiales consacrées au programme de développement, mais ils ne sauraient se substituer à la coopération Nord-Sud. Nous constatons avec plaisir que le partenariat pour le développement que l'Inde a établi avec les pays du Sud dépasse aujourd'hui la coopération technique. Nos dépenses annuelles consacrées aux prêts préférentiels et aux subventions s'élèvent à plus d'un milliard de dollars et concernent les pays de notre région, en Afrique et au-delà. En outre, 5 milliards de dollars ont été consacrés à des lignes de crédit depuis 2003. Nous sommes déterminés à accroître notre effort, avec nos partenaires du Sud, ces prochaines années, et à augmenter notre appui à la coopération Sud-Sud, tant en matière de développement que d'aide humanitaire.

L'Inde est bien consciente des défis que représentera encore la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous restons résolus dans notre engagement. Notre objectif national de croissance sans exclusive et l'idéal général de société mondiale plus humaine et plus juste qui sous-tend la Déclaration du Millénaire continueront de nous inspirer dans le travail sans relâche qui nous attend pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.

Dans la dernière ligne droite avant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, inspirons-nous de la foi du Mahatma Gandhi dans le potentiel infini des réalisations humaines. Il disait ainsi qu' : « un petit groupe d'esprits déterminés et animés d'une foi inébranlable dans leur mission peut changer le cours de l'histoire ». Cela devrait être un principe directeur de tous les pays du monde, et nous nous y emploierons.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Xavier Espot Miró, Ministre des affaires étrangères et des relations institutionnelles de la Principauté d'Andorre.

M. Espot Miró (Andorre) (parle en catalan; texte français fourni par la délégation) : Nous sommes aujourd'hui à New York sur la même scène que celle d'il y a 10 ans, où tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont fait la promesse, sous la forme d'objectifs concrets, de lutter contre la pauvreté, et où nous nous sommes engagés en faveur des groupes les plus vulnérables de la planète; nous parlons alors de solidarité planétaire, superposée à la raison d'État, nous parlons d'une globalisation juste, pierre angulaire de la paix et de la sécurité.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à des promesses qui risquent de ne pas être tenues. Si nous faisons preuve d'optimisme, nous constatons des progrès, même s'ils ont été inégaux. Les populations victimes de conflits violents ainsi que les peuples les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, sont restés, une fois de plus, en dehors du circuit du développement. Les statistiques de la Banque mondiale nous indiquent que, ces dernières années, le nombre d'êtres humains en situation d'extrême pauvreté a diminué de 28 %. Cette diminution s'est concentrée dans la région de l'Asie de l'Est, tandis que les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie occidentale ont vécu un mouvement inverse.

La situation est critique, quand nous parlons de la faim et de la malnutrition. Nous ne devons pas oublier qu'aujourd'hui, 1 milliard de personnes sont victimes de la faim. Ce chiffre est alarmant. La crise financière actuelle n'a fait qu'aggraver la situation, en particulier dans la région de l'Afrique subsaharienne, où les salaires ont diminué et les prix des aliments de base ont augmenté.

Dans le domaine de l'éducation, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, publié en 2010 par l'UNESCO, montre que, depuis 10 ans, les avancées ont été spectaculaires. Il existe pourtant encore 72 millions d'enfants dans le monde qui ne sont pas scolarisés.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, nous nous félicitons de la création de la nouvelle entité ONU-Femmes et j'espère que ce nouvel outil permettra d'améliorer la participation des femmes dans les domaines politique et économique.

Dans le domaine de la santé, nous n'avons toujours pas résolu le problème du VIH/sida. Par ailleurs, 80 % des maladies résultent de la pollution et du manque d'eau. Chaque jour, plus de 5 000 enfants de moins de 5 ans meurent à cause de l'eau non potable. Le droit à l'eau potable est un droit fondamental et nous espérons qu'avec le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement, nous pourrions multiplier les efforts afin de garantir un meilleur accès à l'eau potable.

Nous avons en effet accompli des progrès, mais les résultats sont relatifs, et restent encore loin des objectifs du Millénaire. De plus, la sécurité collective, la lutte contre le terrorisme, la stabilité financière et les prix des matières premières pourraient s'ajouter à la liste des objectifs. Nous reconnaissons tous que, année

après année, nous dépendons chaque fois plus les uns des autres. Nous savons que la prospérité partagée se traduit par la sécurité partagée. Pourquoi est-il si difficile de mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs?

En Andorre, l'application des objectifs du Millénaire est garantie et respectée par l'ensemble de la société. De plus, nous coopérons afin que les objectifs puissent être atteints dans le monde, toujours en tenant compte de la dimension de notre pays. Notre service de la coopération au développement, que j'ai l'honneur de diriger, a été créé en 2001. À ce jour, le Ministère des affaires étrangères et des relations institutionnelles consacre 23 % de ses ressources financières à la coopération au développement. Le plan d'aide au développement de l'Andorre, instrument régulateur de la coopération en Andorre, tient compte des objectifs du Millénaire, qui y sont inscrits comme priorités sectorielles de notre coopération. L'Andorre promeut la solidarité entre les êtres humains sur les plans gouvernemental et associatif. En effet, les associations andorranes apportent également leur petit grain de sable pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire.

Nous sommes sur la dernière ligne droite d'une course qui s'achèvera dans cinq ans et nous sommes confrontés à des difficultés plus graves que celles qui étaient prévues. Les efforts que nous avons réalisés jusqu'à présent n'ont pas été suffisants. Le mot « crise » en chinois est composé de deux idéogrammes : l'un signifie « danger », l'autre, « opportunité ».

Nous devons essayer de redresser la pente et, pour cela, il est nécessaire que tous les États puissent mener à terme leurs politiques de développement adaptées à leurs besoins. En ce sens, le rôle de l'ONU et de l'ensemble des institutions spécialisées est crucial.

En conclusion, je souhaite faire part du soutien de mon gouvernement au document final de la présente Réunion (A/65/L.1). Nous espérons que chacun d'entre nous trouvera les mécanismes et les moyens pour atteindre un effet multiplicateur et inverser la tendance. Nous sommes convaincus que nous pourrions en tirer avantage.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hugo Roger Martínez Bonilla, Ministre des affaires étrangères d'El Salvador.

M. Martínez Bonilla (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Afin de respecter les engagements pris dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), El Salvador considère la réalisation des indicateurs des OMD comme une priorité.

Nous savons que leur réalisation est possible si les objectifs sont pleinement pris en compte dans des politiques économiques et sociales publiques favorisant l'inclusion de tous les citoyens et de toutes les citoyennes, en particulier les personnes les plus vulnérables, dans le processus de développement, car ils en sont les initiateurs et les bénéficiaires.

À cet égard, le modèle de croissance économique favorisant l'inclusion sociale que le Président Carlos Mauricio Funes Cartagena a lancé met l'accent, entre autres, sur le renforcement des capacités personnelles et sociales, l'accès aux biens publics de base, la reconstruction du tissu social et la création d'emplois.

L'élimination de la pauvreté et de la faim, l'éducation primaire universelle et l'amélioration de la santé de la population, entre autres, sont des éléments essentiels du plan national quinquennal que nous promouvons en El Salvador. Le Président Funes a en outre proposé que ces initiatives de développement soient mises en place au niveau régional en Amérique centrale grâce à un pacte social qui nous permettrait d'améliorer le niveau de vie et de développement de nos peuples et de devenir une région plus prospère et sans laissés-pour-compte au sein du concert des nations.

Dans ce contexte, nous nous félicitons que le Président Obama ait reconnu les efforts déployés par El Salvador et d'autres pays pour réaliser les OMD. Dans le cadre des efforts visant à éradiquer la pauvreté, il faudra investir principalement dans l'éducation de base, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, des logements décentes, l'approvisionnement en produits alimentaires et l'adoption des infrastructures pour des populations qui augmentent rapidement. Nous cherchons en outre à créer des emplois pour le nombre croissant de jeunes entrant sur le marché du travail à un moment où le chômage menace, en particulier dans les zones urbaines.

Même si cette année a été exceptionnelle en raison de la crise économique mondiale et des problèmes liés à la sécurité et à la forte vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, nous avons néanmoins réussi, grâce aux mesures mises en œuvre pendant cette

période, à accomplir des progrès importants qui méritent d'être soulignés. Par exemple, le lancement d'un fonds de garantie immobilière pour les logements sociaux, la distribution de kits agricoles aux petits producteurs, la délivrance de titres de propriété, la mise en place du programme de soutien temporaire du revenu, la mise en œuvre du programme des communautés rurales solidaires, qui a déjà été étendu à 100 municipalités vivant dans une extrême pauvreté et dans le cadre duquel 106 000 familles ont reçu des allocations pour la santé et l'éducation, et le versement d'une pension de retraite universelle de base à 7 000 personnes de plus de 70 ans dans ces 32 municipalités où sévit une extrême pauvreté, à partir de novembre 2009, sont autant d'actions qui ont été menées pour réaliser l'OMD 1.

Pour ce qui est de l'objectif de développement 2, on mentionnera l'extension de la couverture du programme d'alimentation scolaire mis en place au niveau national dans près de 5 000 écoles et dont bénéficient plus de 1 330 000 élèves.

En ce qui concerne les autres OMD, il y a lieu de noter la délivrance à partir de février 2010, de cartes de chômage pour garantir aux travailleurs sans travail l'accès pendant six mois aux services de santé et l'approvisionnement régional en médicaments essentiels des centres de santé. De même, l'élimination de la franchise à payer pour accéder au système de santé publique a permis d'augmenter de 40 % la demande de services de santé.

Le Gouvernement salvadorien est en train de mettre en place une réforme profonde du système de santé lequel a pendant des décennies été laissé à l'abandon. Cette réforme a pour but de faire reconnaître la santé comme un bien public et un droit de l'homme fondamental que l'État doit donc garantir à toute la population, en s'efforçant de promouvoir l'ouverture d'espaces propices à la participation sociale active de tous les segments de la population, en particulier ceux qui sont traditionnellement exclus. Cette décision, annoncée cette semaine par le Président Funes, assurera l'accès à la santé de tous les Salvadoriens et se traduira par la création d'emplois pour 14 000 professionnels de la santé.

Un autre exemple très pertinent de cette politique non sélective intégrant les droits de l'homme a été donné par la réponse nationale à l'épidémie du VIH/sida sous la direction du Gouvernement salvadorien, avec le ferme appui du Programme

commun des Nations Unies sur le VIH/sida et d'autres organismes de coopération technique et financière, visant à élaborer une vision nationale de la promotion, la prévention, la détection précoce, le suivi et le traitement des infections ou maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida. Le Gouvernement s'est ainsi engagé à prendre des mesures et à mener des actions pertinentes pour atteindre les cibles énoncées dans les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, la sensibilisation de la population pour réduire la stigmatisation et la discrimination, la réduction de la transmission mère-enfant, le dépistage gratuit et généralisé du VIH et l'accès, également gratuit, à la thérapie antirétrovirale pour les personnes qui en ont besoin mettent le pays sur la bonne voie pour réaliser l'OMD 6.

En présentant ces résultats, je voudrais dire que l'expérience nous montre que, pour être efficaces, les politiques doivent également prendre en compte la question de l'égalité entre les sexes et de l'intégration sociale, et qu'il faut en même temps chercher délibérément à encourager les institutions de la société à participer en mettant en place des stratégies qui s'attaquent aux problèmes urgents et essentiels de la population.

À cette fin, nous encourageons la participation des jeunes, des communautés, des écoles et des organisations non gouvernementales, entre autres acteurs, à des programmes de promotion et de prévention afin de réduire les risques sanitaires, d'empêcher l'échec scolaire, de développer l'accès aux services et de contribuer à la prévention des actes préjudiciables des comportements à risque.

Une autre mesure a été d'intégrer les programmes sociaux, dans un système de protection universelle, ce qui a débouché concrètement sur l'élaboration de politiques visant à élargir la couverture et l'intégration. Par exemple, les quotas volontaires ont été supprimés dans les hôpitaux et une distribution gratuite et généralisée de médicaments dans le système national de santé a été mise en place. Dans le domaine de la médecine préventive, le Gouvernement a multiplié par trois les vaccinations et par deux les investissements dans les vaccins avec l'introduction du vaccin contre le pneumocoque. Par ailleurs, pendant le mandat du Président Funes, des milliers de femmes et d'hommes employés comme travailleurs domestiques, dans leur majorité des mères célibataires et chefs de famille, ont été intégrés au système de santé.

Dans le domaine de l'éducation, le Gouvernement a également mis en œuvre un programme d'aide aux familles à faible revenu, qui est le programme le plus ambitieux qui ait jamais été exécuté en El Salvador. Ce programme comprend la fourniture d'uniformes, de chaussures et de fournitures scolaires aux élèves fréquentant l'école publique. Ce vaste programme a été conçu de façon à non seulement aider les familles, mais aussi à promouvoir l'emploi. Plus de 40 000 artisans, entreprises familiales, microentreprises et coopératives ont participé à la confection des uniformes et des chaussures et ont distribué des matières premières et des produits.

Pour renforcer le soutien aux régions les plus démunies du pays, l'initiative Communautés rurales solidaires a été étendue aux 100 municipalités les plus pauvres. En outre, dans les 32 municipalités les plus pauvres situées en zone rurale, nous avons mis en œuvre notre programme de pension de retraite universelle de base pour les personnes de plus de 70 ans sans ressources qui n'avaient jamais reçu aucune aide du Gouvernement.

Face à la menace d'une croissance exponentielle de la pauvreté urbaine en raison de la crise financière internationale, nous avons créé les Communautés urbaines solidaires avec deux programmes pilotes. L'un de ces programmes consiste en la fourniture d'une aide temporaire au revenu, sous forme d'une allocation mensuelle de 100 dollars aux jeunes et aux femmes chefs de famille sans emploi, en échange de laquelle les bénéficiaires fournissent quatre journées de travail communautaire productif et assistent à une formation professionnelle d'une journée. Pour leur part, les petits producteurs ruraux, qui cultivent jusqu'à environ 0,7 hectare de terrain pour leur propre consommation, se sont vu distribuer 420 000 kits agricoles comportant des semences et des engrais, afin de les aider dans leur économie familiale.

Si nous reconnaissons que chaque pays doit assumer la responsabilité de son propre programme de développement, nous sommes toutefois convaincus que – et c'est d'ailleurs un engagement de la communauté internationale – tout effort national doit être accompagné et appuyé par la solidarité et la coopération de la communauté internationale. À cet égard, nous saluons, et nous partageons, la vision du Secrétaire général qui a récemment déclaré que la priorité des cinq prochaines années devait être d'augmenter l'aide accordée aux projets qui peuvent donner les meilleurs résultats. Nous appuyons donc

l'établissement et le maintien d'une alliance mondiale pour le développement, solidaire et généreuse, dans laquelle il serait tenu compte des capacités, des ressources, des contraintes et, par-dessus tout, de l'engagement de chaque gouvernement envers les OMD, comme autant de critères pour soutenir le flux de coopération nécessaire à la réalisation des objectifs du Millénaire.

El Salvador partage la vision selon laquelle tous les États Membres parviendront, grâce à la réalisation des OMD, à offrir de meilleures conditions de vie à leurs peuples – mais, avant tout, aux groupes les plus vulnérables.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kevin Rudd, Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

M. Rudd (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que nations, nous avons la responsabilité de joindre les actes à la parole : la responsabilité de tenir nos promesses envers les autres États Membres et la responsabilité de transformer nos engagements, pris solennellement dans cette même salle, en actions concrètes qui changeront la vie des plus pauvres parmi les pauvres dans le monde entier. Il y a 10 ans, nous, nations du monde, nous sommes réunies ici pour offrir aux plus pauvres une part plus équitable de l'avenir du monde. Dix ans après, nous nous réunissons de nouveau pour faire l'état des lieux et célébrer nos accomplissements, mais également pour admettre en toute honnêteté nos échecs.

Je voudrais pour commencer vous raconter l'histoire de deux enfants. La première concerne une petite fille que j'ai rencontrée lundi, ici à New York. Elle s'appelle Nthabiseng et elle est née à Soweto. Nthabiseng est une magnifique petite fille, au sourire éclatant. Elle a 12 ans, et sa mère est morte lorsqu'elle en avait 7. En temps normal, de telles circonstances l'auraient contrainte à une vie de pauvreté. Mais Nthabiseng était déterminée à recevoir une éducation. Comme elle l'a dit, « lorsqu'on empêche les enfants d'aller à l'école, ils perdent leur avenir, ils n'ont plus de lendemain ». Maintenant, elle va à l'école et travaille très bien, et son avenir promet d'être brillant. Les enfants comme Nthabiseng bénéficieront de la campagne « One Goal », qui cherche à faire de l'éducation une réalité pour tous les enfants du monde, et pas simplement certains.

La seconde histoire est celle d'un petit garçon qui n'est jamais venu à New York. Lui aussi a perdu sa

mère – elle est morte en lui donnant naissance. Sa famille essaie tant bien que mal de survivre dans les quartiers de taudis de l'une de ces mégapoles en développement dans le monde, non loin des gratte-ciel du quartier financier florissant. Ce petit garçon ne passe pas ses journées à l'école, mais dans la circulation de la ville, quémendant de la monnaie aux fenêtres des voitures lorsqu'elles s'arrêtent aux feux. Nous l'avons tous croisé pendant nos voyages. Je ne lui ai pas donné de nom, il en a des milliers. Et actuellement, il n'a aucun espoir.

Pourquoi raconter ces histoires? Parce qu'elles sont le reflet humain de ce qui se passe lorsque le monde agit avec compassion – et quand il ne le fait pas. La première histoire nous inspire à poursuivre notre action; la seconde doit nous donner la détermination d'agir pour tous.

À l'aube du millénaire, nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons scellé un pacte les uns avec les autres. Nous avons promis de participer à l'effort collectif afin de sortir un milliard de personnes de la pauvreté. Et nous avons fixé pour ces objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des cibles mesurables à atteindre avant 2015 : diminuer de moitié la pauvreté et la faim; donner à chaque enfant, garçon et fille, la chance de bénéficier d'une bonne éducation; réduire drastiquement la mortalité des femmes en couches et le nombre d'enfants qui meurent de maladies facilement évitables; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; combattre le VIH/sida; préserver l'environnement mondial; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Dix ans après, l'heure est venue de nous pencher sur les progrès que nous avons accomplis. En vérité, nous sommes très loin d'avoir enregistré des améliorations ne serait-ce que passables. Nos réussites dans certains domaines – réduction de la pauvreté et scolarisation – doivent être évaluées au regard de nos échecs dans d'autres secteurs, notamment la santé maternelle et la nutrition des enfants.

Nos échecs ont attiré des critiques virulentes, de la part de ceux qui disent que l'aide internationale n'a pas d'effet, que c'est un gaspillage, qu'elle est mal gérée, ou qu'elle ne sert tout simplement à rien. Ce n'est pas l'opinion de l'Australie. Nous estimons que les plus riches d'entre nous ont la responsabilité fondamentale d'aider les membres les plus pauvres de la famille humaine à sortir de la pauvreté. La pauvreté

a un effet avilissant et déshumanisant. La pauvreté détruit la dignité humaine.

Comme le Secrétaire général l'a rappelé dans son rapport « Tenir les engagements pris » (A/64/665), les OMD « sont l'émanation des droits fondamentaux de la personne humaine – du droit de tous à la santé, à l'éducation et au logement ». Je tiens ces vérités pour évidentes. Mais pour ceux qui doutent de l'évidence du concept de justice sociale, abordons les choses sous l'angle suivant.

L'élimination de l'extrême pauvreté stimule la croissance mondiale pour tous. Elle permet de partager un plus gros gâteau. Elle accélère le commerce et l'investissement. Elle permet de créer des emplois. Elle permet de combattre les extrémismes et la radicalisation politique et religieuse. Elle contribue à la paix. Elle consolide la stabilité. Et elle entraîne une réduction des mouvements dangereux et irréguliers des personnes dans le monde. En d'autres termes, l'élimination de l'extrême pauvreté est dans l'intérêt de la famille humaine tout entière; et dans l'intérêt de toutes les nations.

En tant que membres de la famille des nations, nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que 70 millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que des centaines de milliers de femmes meurent en couches – les estimations font état de 358 000 décès en 2008. Et nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que les maladies infectieuses font payer un très lourd tribut aux communautés les plus pauvres. Le plus effrayant, c'est que plus de la moitié des 800 millions d'habitants des pays les moins avancés vivent toujours dans l'extrême pauvreté.

Soyons honnêtes. Les pays donateurs ont pris des engagements qu'ils n'ont pas honorés. Par exemple, moins de la moitié des fonds promis par le G-8 à l'Afrique il y a cinq ans, lors du Sommet de Gleneagles, ont été fournis. La solution n'est pas de reporter nos engagements toujours plus loin dans l'avenir, ni de les enterrer en silence. La solution est de faire ce que nous nous disons prêts à faire : honorer nos engagements, même lorsque la situation économique mondiale est difficile, parce que pour les plus pauvres, elle est encore plus difficile. Voilà ce que l'Australie cherche à accomplir.

Il y a plusieurs années, à mi-parcours de l'échéance de 2015, l'Australie a constaté que ses efforts ne suffisaient pas. Nous avons compris que nous

devions faire beaucoup plus. D'ici à 2015, selon les prévisions actuelles, notre budget de l'aide sera doublé, tout comme il a doublé entre 2005 et 2010. Ainsi, l'Australie deviendra celui des pays donateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques dont les contributions auront augmenté le plus rapidement. Nous avons maintenu notre engagement, parmi lesquels une augmentation de 200 % de l'aide accordée à la seule Afrique, et ce, malgré les effets de la crise financière.

Le Gouvernement australien, sous la direction de Julia Gillard, Premier Ministre, a placé les OMD au cœur de notre programme d'aide et, puisque celui-ci va doubler au cours des cinq prochaines années, nous accroîtrons notre appui aux pays les moins avancés par l'intermédiaire des OMD.

Aujourd'hui, l'Australie s'engage à œuvrer pour consacrer 0,15 % de son produit national brut à l'aide aux pays les moins avancés, conformément aux cibles internationales. Dans le cadre de l'ensemble de son programme d'aide au développement international, l'Australie compte allouer, d'ici à 2015, 5 milliards de dollars australiens à l'éducation, 1,6 milliard de dollars australiens à la santé des femmes et des enfants, 1,8 milliard à la sécurité alimentaire et 1,2 milliard aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les pays en développement, y compris les 39 petits États insulaires en développement qui sont le plus exposés à cette grande menace pour notre planète – les changements climatiques – mais en sont les moins responsables.

L'Australie œuvrera également pour que les marchés mondiaux s'ouvrent aux pays les moins avancés afin de permettre que le commerce privé, les échanges et l'investissement aident ces pays à sortir de la pauvreté. Tout cela sera rendu possible par des mesures de gouvernance nécessaires pour garantir la transparence et la responsabilité. Ces éléments sont un tremplin indispensable pour le développement.

J'ai commencé mon discours en racontant l'histoire de deux enfants, celle à qui on a donné une chance et celui qui en a été privé. Le peuple australien veut d'instinct que tous les enfants du monde aient une chance. Par leurs généreux dons privés et les programmes d'aide publique financés par leurs impôts, les Australiens veulent offrir à tous les peuples de la planète la possibilité d'avoir une vie décente. Les organisations non gouvernementales (ONG) australiennes, comme World vision, Oxfam, Caritas,

Childfund, Plan international, la Croix-Rouge et la Fondation Oaktree, jouent un rôle actif à travers le monde.

Je voudrais terminer en citant les paroles d'un troisième enfant – cette fois une fillette australienne de 10 ans qui m'a écrit ce qui suit :

« Je crois que les enfants dans les autres pays ont les mêmes droits que nous ici – oui, parfaitement. Les enfants où qu'ils soient devraient avoir les mêmes choses que nous – je veux dire de bons instituteurs, de bons médecins, de belles maisons et de l'eau potable. »

Les gouvernements du monde ne doivent pas abandonner les enfants du monde. Pour réformer cette grande institution qu'est l'ONU, ce parlement de l'humanité, inutile de commencer par mettre au point un grand projet de plus. Il nous suffit simplement de tenir nos promesses. Telle est bien l'intention de l'Australie. Nous entendons assumer notre part de responsabilité dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, pour transformer radicalement la vie des pauvres dans le monde et pour transformer radicalement l'avenir de toute l'humanité.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mourad Medelci, Ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Medelci (Algérie) (*parle en arabe*) : La présente Réunion est une excellente occasion de procéder à un constat des efforts entrepris en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de recenser les obstacles rencontrés, d'en tirer les enseignements utiles et de renouveler nos engagements dans la perspective de notre action future.

Aujourd'hui, cinq ans après notre première réunion d'évaluation et cinq ans avant l'échéance de 2015, si nous devons nous féliciter des résultats enregistrés par certains pays, force est de reconnaître que beaucoup d'autres nous peinent à progresser dans cette direction. La situation est notamment compliquée par le ralentissement dû aux crises alimentaire, économique et climatique dont ont particulièrement souffert les pays africains, qui ont consacré des efforts importants à la poursuite des OMD.

Il n'est donc pas surprenant que le dernier Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Kampala, a placé au centre de ses débats, la réalisation des OMD

et notamment les objectifs 4 et 5 relatifs à la santé maternelle et infantile. Les pays africains reconnaissent que la responsabilité de leur développement leur incombe au premier chef, comme cela a été clairement affirmé avec l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Toutefois, cette responsabilité devrait être partagée et appuyée par la communauté internationale.

À cet égard, toute réflexion sur notre action future devrait, à mon humble avis, tenir compte de deux éléments essentiels. Premièrement, l'élimination de la pauvreté et de la faim constitue le principal objectif du Millénaire et celui qui conditionne largement la concrétisation des autres. Deuxièmement, la nécessité vitale de venir à bout de la pauvreté et de la faim dans le monde place la mobilisation des ressources, en particulier financières, au centre de toute action visant la concrétisation des OMD.

C'est ce qui m'amène à proposer les pistes suivantes pour notre action future, dans le cadre de l'amélioration des performances des pays en développement en matière de réalisation des OMD.

Premièrement, il faut augmenter sensiblement les flux d'aide publique au développement (APD), conformément aux engagements internationaux pris notamment au sein du Groupe des Huit, l'APD jouant pour beaucoup de pays un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Deuxièmement, il faut aller vers un moratoire de la dette des pays en développement en difficulté, afin de compléter les initiatives multilatérales ou bilatérales adoptées jusqu'à présent pour annuler ou alléger le fardeau de la dette des pays les plus démunis et les moins avancés. Troisièmement, nous devons encourager, dans les pays industrialisés, une augmentation des flux d'investissement directs étrangers en direction des pays les plus démunis. Enfin, quatrièmement, il faut améliorer l'accès aux marchés des pays développés pour les produits exportés par les pays en développement.

L'Algérie, pour ce qui la concerne, est résolument engagée dans la réalisation des OMD, par l'inscription du développement économique et social au centre du nouveau Programme d'investissement 2010-2014. Il est possible d'affirmer, aujourd'hui, que mon pays, qui vient de présenter son deuxième rapport national sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire, a d'ores et déjà atteint plusieurs d'entre eux, notamment en matière de lutte contre la pauvreté

et en matière d'éducation. C'est ainsi que la pauvreté a reculé, passant de 1,7 % en 1990 à 0,5 % en 2009, et que plus d'un million de logements ont été construits durant la période quinquennale 2005-2009, dont une bonne partie dans le but de faire disparaître l'habitat précaire. En matière d'éducation, le taux de scolarisation des enfants de 6 ans est passé de 93 % en 1999 à 96,97 % en 2009.

Le défi auquel nous faisons face aujourd'hui exige de nous tous un surcroît d'efforts pour faire mieux et plus vite. Il nous impose plus que jamais de compter sur soi autant que sur la solidarité, et de développer les capacités de chacun autant que le partenariat en faveur des plus pauvres et des plus démunis.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Márcia Helena Carvalho Lopes, Ministre du développement social et de la lutte contre la faim de la République fédérative du Brésil.

M^{me} Lopes (Brésil) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai l'honneur de représenter le Président Luiz Inácio Lula da Silva à la présente séance qui est d'un grand intérêt pour le monde entier. Après sept ans et demi de gouvernement par le Président Lula, le Brésil a consolidé un modèle de croissance économique plus juste et plus équitable fondé sur la participation et l'inclusion sociales. Nous remboursons ainsi la dette énorme que nous devons au peuple brésilien et obtenons d'excellents résultats sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Malgré les progrès sectoriels réalisés dans certains pays, il apparaît clairement que si les tendances actuelles se poursuivent, nous n'atteindrons pas les OMD d'ici à 2015. Il appartient donc à la présente séance de définir les stratégies urgentes et nécessaires à adopter pour intensifier les efforts de la communauté internationale axés sur la réalisation de ces objectifs. Le Brésil considère toutefois que la réalisation des OMD ne sera pas possible en l'absence d'une allocation de ressources financières additionnelles importantes stables et prévisibles, en particulier à l'intention des pays les plus pauvres.

Peu nombreux sont les pays développés qui ont honoré les accords conclus en vue de promouvoir le développement, notamment l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Le Brésil estime

que tous les pays doivent s'acquitter de leurs obligations internationales.

Il nous semble que la coopération internationale doit être accompagnée d'une réforme en profondeur du système économique international, y compris dans le domaine de la gouvernance. Nous jugeons également nécessaire de surmonter les obstacles que posent les subventions et les droits de douane appliqués aux produits agricoles, les brevets restrictifs et une dette intenable.

Les progrès réalisés par le Brésil sont le résultat d'une combinaison de politiques sociales nationales structurées qui bénéficient de la participation active de la société civile. Nous nous sommes fixé un objectif plus ambitieux que l'objectif énoncé en 2000, d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté extrême de 75 % d'ici à 2015. Cet objectif a été atteint en 2007 et dépassé en 2008 : cette année-là, le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté extrême est tombé à 4,8 % – moins d'un cinquième du niveau de 1990 qui était de 25,6 %. En 2008, nous avons également réduit les inégalités historiques qui existaient dans mon pays; le coefficient de Gini est tombé à 0,544, soit le niveau le plus bas qu'il ait jamais atteint.

Le Gouvernement Lula a mis en place un vaste système de protection sociale qui dessert chaque mois 70 millions de personnes. Aujourd'hui, le programme d'allocations familiales aide 12,6 millions de familles, leur garantissant un revenu si elles répondent aux conditions requises dans les domaines de l'éducation et de la santé maternelle et infantile, et si leurs enfants ne travaillent pas.

Nous sommes en train de mettre en œuvre le système unifié d'assistance sociale et le système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le salaire minimum a été considérablement augmenté, ce qui a permis d'améliorer les revenus des travailleurs et des retraités. Le marché interne a été élargi grâce à des politiques d'emplois et génératrices de revenus, même pendant la récente crise financière. La promotion de politiques visant à assurer à tous un travail décent et l'égalité raciale ont également été des thèmes prioritaires.

S'agissant de l'éducation, 95 % des enfants brésiliens sont scolarisés, et grâce aux conditions dont est assorti le programme d'allocations familiales, ils y restent plus longtemps. En termes d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, les indices d'éducation sont positifs. Parmi la population active,

l'écart salarial entre hommes et femmes a diminué ces cinq dernières années. Toutefois, le niveau élevé de violence à l'encontre des femmes continue de poser problème. C'est pourquoi le Brésil est pleinement engagé dans la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Le Brésil n'a cessé d'améliorer le plus grand système unifié, universel et gratuit de santé publique, le « SUS ». Nous aurons l'occasion de partager nos expériences avec d'autres pays dans le cadre de deux conférences que le Brésil accueillera : la première, en décembre prochain, sur les systèmes universels de sécurité sociale, et la deuxième, en octobre 2011, sur les déterminants sociaux de la santé.

Un résultat important obtenu dans le domaine de la santé a été la réduction de 58 % du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, ce qui a permis d'atteindre l'objectif fixé avant son échéance. La question de la mortalité maternelle est un grand défi pour le Gouvernement brésilien. Bien que ce taux ait diminué depuis 1990, il est encore élevé au Brésil et exige par conséquent des politiques plus ciblées.

Ces dernières années, l'incidence de tuberculose et de décès connexes a diminué au Brésil, ainsi que l'incidence de paludisme dans la région de l'Amazonie. Le Gouvernement brésilien met en œuvre, avec la participation de la société civile des programmes gratuits et universels de diffusion de l'information sur le VIH/sida. Il distribue du matériel de prévention et garantit l'accès à des médicaments à environ 220 000 personnes. L'incidence de VIH/sida parmi les enfants a baissé de manière spectaculaire grâce aux mesures que le pays a adoptées pour réduire la transmission verticale du VIH.

Pour ce qui est de l'objectif du Millénaire 7, le Brésil a réduit les niveaux de déforestation en Amazonie et mis en place un système de surveillance de la déforestation dans le « cerrado » – la savane brésilienne. Quarante-cinq pour cent de notre approvisionnement énergétique interne proviennent de sources renouvelables. Nos niveaux d'émissions de dioxyde de carbone dues aux combustibles fossiles sont inférieurs de moitié à la moyenne mondiale.

Le Brésil a atteint son objectif de réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable dans les zones urbaines. Aujourd'hui, 66 % de cette population ont des conditions de vie décentes, contre 51 % en 1992.

Le Brésil apporte une contribution de plus en plus importante au partenariat mondial pour le développement en partageant ses expériences et en intensifiant la coopération Sud-Sud. Entre 2003 and 2009, le Gouvernement brésilien a signé plus de 400 accords de coopération avec d'autres pays en développement auxquels nous avons accordé un allègement de la dette d'un montant de 1,25 milliard de dollars.

Depuis le lancement de l'Action contre la faim et la pauvreté au niveau mondial et la création du projet pilote, le Brésil a pris une part active aux mécanismes novateurs de financement, par le biais notamment d'importantes contributions financières.

Aucun pays ne devrait être dans l'incapacité de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement par manque de ressources financières. L'incapacité de quelque pays que ce soit à atteindre ses objectifs nationaux relève également de notre responsabilité. Les défis qui nous attendent sont encore nombreux, mais le Brésil reste déterminé à réaliser l'ensemble des OMD et à garantir un monde plus juste à tous – hommes et femmes. Nous pouvons tous faire mieux.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Muhammad Mumuni, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République du Ghana.

M. Mumuni (Ghana) (*parle en anglais*) : À l'aube de notre siècle, en septembre 2000, le Ghana et 189 autres membres de cette auguste Organisation ont adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), qui décrivait la vision d'un monde aux valeurs communes et armé d'une détermination renouvelée à instaurer la paix et à assurer à chaque homme, chaque femme et chaque enfant un niveau de vie décent. Les huit objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire devaient générer une action concertée sans précédent au sein du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, et au sein de la communauté des donateurs en général.

Depuis, le Ghana a intégré les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à ses cadres directifs de développement à moyen terme : la stratégie I du Ghana pour la réduction de la pauvreté (2003-2005) et la stratégie II pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2006-2009). Les deux cadres directifs ont été axés sur la stabilité macroéconomique,

l'emploi rémunéré, le développement des ressources humaines, la fourniture de services de base, les personnes vulnérables et les exclus. D'autres domaines étaient pris en compte, notamment la bonne gouvernance, la stabilité macroéconomique continue, la compétitivité du secteur privé et la responsabilité civique.

Le programme de développement ghanéen met l'accent sur la croissance et la réduction de la pauvreté, les OMD ayant été adoptés en tant qu'exigences minimales pour le développement socioéconomique. Le montant total des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie II pour la croissance et la réduction de la pauvreté au cours de la période 2006-2009 a été estimé à 8,06 milliards de dollars, une proportion considérable de ces fonds étant consacrée à la mise en œuvre des programmes et des projets relatifs aux OMD.

La réalisation des OMD n'est pas une tâche aisée. Pour le Ghana, le seul fait de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté exigera des dépenses annuelles d'investissement s'élevant approximativement à 1,9 milliard de dollars pour la période 2005-2015. En outre, le pays doit également combler de graves lacunes d'infrastructure, en particulier en ce qui concerne l'énergie, les technologies de l'information et des communications, les routes rurales, l'eau et l'assainissement, la faible productivité agricole et l'amélioration des conditions commerciales et d'investissement.

Même si le taux de pauvreté a diminué, il existe des inégalités au sein des régions et des districts et entre ceux-ci en sus d'autres problèmes. Le pays continue de dépendre de l'exportation de produits de base peu diversifiés ou peu traités tels que le cacao et l'or, et nous craignons maintenant que la découverte de pétrole n'aggrave la situation. Le Ghana est également vulnérable face aux chocs extérieurs dus à l'instabilité des prix des produits de base, mais également face aux problèmes liés au changement climatique, qui se manifestent par la hausse des températures, l'élévation du niveau des mers, des sécheresses et des inondations, dont les effets sur la production agricole se répercutent dans d'autres secteurs de l'économie.

En dépit de ces contraintes, le Ghana continue de faire tout son possible pour réaliser les OMD. Le programme ghanéen actuel de développement socioéconomique vise à faire entrer le Ghana dans la

catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020 dans un cadre démocratique et décentralisé. La mise en œuvre de ce programme va de pair avec la mise en place d'une politique de protection sociale qui vise à autonomiser les personnes vulnérables et les exclus, en particulier les femmes, pour leur permettre de contribuer à la croissance économique et de tirer profit de ses bienfaits. Pour souligner la détermination du Ghana à atteindre les OMD, dans le Cadre directif de développement à moyen terme pour la période 2010-2013 – qui a succédé à la stratégie II pour la croissance et la réduction de la pauvreté –, les priorités nationales en matière de développement ont également été harmonisées avec les OMD.

Le Gouvernement continue d'œuvrer avec acharnement pour améliorer et inscrire dans la durée la stabilité macroéconomique, accroître la compétitivité du pays dans les secteurs de l'industrie et des services, moderniser l'agriculture, transformer les infrastructures, développer les ressources humaines et assurer la transparence et le respect du principe de responsabilité. Le Parlement ghanéen joue également son rôle par le biais de son Comité chargé de la lutte contre la pauvreté et des OMD en encourageant les ministères, les départements et les institutions à prévoir, dans leurs propositions budgétaires, des crédits pour la réalisation des OMD et d'autres programmes en faveur des pauvres.

Il reste environ quatre ans et demi avant la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des OMD, et les progrès du Ghana sont encourageants. Selon un rapport publié par le British Overseas Development Institute, un groupe de réflexion international, le Ghana est en bonne voie pour réaliser l'OMD 1, réduire la pauvreté de moitié, l'OMD 2, assurer l'éducation primaire pour tous, et une partie de l'OMD 3, promouvoir l'égalité des sexes, en particulier dans l'enseignement primaire, avant la date prévue de 2015. Le rapport indique par ailleurs que le Ghana a surclassé tous les autres pays du monde en réduisant la faim parmi sa population de près des trois quarts, le pourcentage correspondant étant passé de 34 % à 9 % entre 1990 et 2004. Le rapport signale que le Ghana est en bonne voie pour devenir le premier pays africain à réaliser l'OMD 1, à savoir réduire la pauvreté et la faim de moitié d'ici à 2015.

Nous avons considérablement progressé vers la réalisation de l'OMD 4, réduire le taux de mortalité infantile et des enfants âgés de moins de 5 ans de deux tiers d'ici à 2015, et il est possible que le Ghana réalise

cet objectif si nous accentuons nos efforts et que nous poursuivons les interventions pour la survie des enfants qui ont permis l'amélioration actuelle. Malgré des efforts accrus au cours des années, le taux de mortalité maternelle reste inacceptable; il s'élève actuellement à 451 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui signifie que le Ghana ne parviendra probablement pas à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle d'ici à 2015, malgré les améliorations des soins de santé maternelle de ces 20 dernières années.

La prévalence du VIH/sida, qui entre dans le cadre de l'OMD 6, est tombée au Ghana de 3,2 % en 2006 à 2,2 % en 2008, mais la réalisation de l'objectif consistant à stopper la propagation de l'épidémie et à inverser la tendance d'ici à 2015 demeure un défi redoutable, même s'il n'est pas insurmontable. Il y a beaucoup à faire dans le cadre des campagnes d'éducation et des autres programmes de lutte contre le VIH/sida pour promouvoir un véritable changement de comportement.

L'incidence du paludisme reste une grave préoccupation de santé publique. La maladie est toujours considérée comme l'une des principales causes de mortalité et de morbidité, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

Le Ghana est également en bonne voie pour réaliser l'OMD 7, à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes sans accès à l'eau potable. Cependant, des problèmes considérables empêchent l'accès à un assainissement amélioré et la baisse du pourcentage de la population urbaine vivant dans des taudis. Même si l'accès à un assainissement amélioré s'est développé, le Ghana ne réalisera vraisemblablement pas les objectifs fixés, à moins de déployer des efforts supplémentaires pour accélérer le rythme de la mise en œuvre des politiques établies.

S'agissant de l'OMD 8, l'essentiel est la volonté politique de tenir les engagements déjà pris. Les exemples de succès dans un certain nombre de pays en développement montrent que la progression rapide vers la réalisation des OMD reste possible lorsque des politiques nationales de développement solides reçoivent un appui efficace de la part des partenaires de développement et de la communauté internationale, au moyen d'une assistance technique et financière adaptée. Les engagements internationaux existants peuvent faire augmenter le nombre de ces succès et faciliter la réalisation des OMD. Il y a environ deux ans, il a été dit que la réalisation des OMD, notamment

celui relatif à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015, exigerait une augmentation du flux annuel d'aide publique au développement à destination des pays pauvres d'au moins 50 ou 60 milliards de dollars au-dessus du niveau actuel. Nous sommes conscients des conséquences néfastes des crises financière, pétrolière et alimentaire vécues par les grandes économies, mais 60 milliards de dollars est une somme bien maigre par rapport aux mesures de sauvetage et autres adoptées par les pays les plus développés après les crises qui les ont frappés.

Néanmoins, l'environnement propice à la réalisation des OMD reste bien présent au Ghana, et je crois que c'est également le cas dans d'autres pays. Outre les dépenses directes consacrées à la réduction de la pauvreté, le Gouvernement met également en œuvre des politiques et des programmes qui peuvent potentiellement favoriser la création de richesses et une réduction durable de la pauvreté. Par exemple, il existe aujourd'hui au Ghana des programmes de protection sociale tels que le projet « Livelihood Empowerment Against Poverty », qui apporte un appui aux foyers en situation d'extrême pauvreté par le biais de versements mensuels en espèces. Le Système national d'assurance maladie assure à tous un accès de qualité à des soins de santé abordables ou gratuits. L'allocation scolaire améliorée garantit à chaque enfant en âge d'être scolarisé le droit à une éducation de base gratuite. La distribution gratuite de manuels et d'uniformes scolaires aux communautés démunies encourage la scolarisation et garantit la rétention scolaire. De plus, l'élargissement du Programme d'alimentation scolaire entraîne une augmentation de la scolarisation et une amélioration de l'état nutritionnel et de l'état de santé des enfants.

Le Copräsident (M. Treki) (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. João Gomes Cravinho, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération de la République portugaise.

M. Cravinho (Portugal) (parle en anglais) : Au nom de mon gouvernement, je voudrais vous remercier, Monsieur le Copräsident, d'avoir organisé le présent sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons absolument saisir cette occasion pour renforcer la coopération internationale et donner un nouvel élan à la mise en œuvre des engagements dont nous sommes convenus il y a 10 ans.

Dans le sillage de la présente Réunion plénière de haut niveau, le Portugal organisera à Lisbonne, les 2 et

3 octobre 2010, une réunion ministérielle consacrée à la mobilisation de ressources financières pour les pays les moins avancés. Cette réunion nous permettra de revenir sur les principales questions évoquées pendant le présent sommet, d'axer notre attention sur les vulnérabilités et les besoins des pays les moins avancés et de déterminer quels sont les meilleurs moyens de contribuer de manière collective au règlement de leurs problèmes.

Nous devons renforcer le principe d'appropriation et réaffirmer clairement que chaque pays assume la responsabilité principale de son développement économique et social. Cependant, nous devons aussi redoubler d'efforts pour créer des mécanismes internationaux d'appui adaptés.

Il y a 10 ans, le développement et la dignité de tous les peuples du monde étaient la préoccupation commune qui nous a conduits, dans un climat de confiance et dans un contexte de croissance, à prendre un engagement collectif et mondial, consacré par la Déclaration du Millénaire. Depuis 10 ans, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent un programme commun, supposant l'action et la responsabilité des pays développés et des pays en développement, guidés dans les politiques qu'ils mettent en œuvre par leur engagement à réaliser les OMD. La pertinence politique et stratégique de ce programme ne saurait être remise en question et il est essentiel que les OMD demeurent un cadre de référence nous permettant d'évaluer les résultats et d'en assurer le suivi.

Où en sommes-nous en 2010? Je pense que nous pouvons tout autant parler d'avancées que de retards. De nombreux pays, y compris en Afrique, ont accompli des progrès considérables dans de multiples domaines mais toutes les parties ont encore beaucoup à faire pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Le monde a radicalement changé depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire et les moteurs du changement se sont accélérés avec la crise financière que nous connaissons depuis deux ans. L'équilibre géostratégique et les modèles de développement sont désormais bien différents de ceux qui existaient il y a 10 ans, lorsque nous avons adopté les OMD. Les économies développées sont aux prises avec un ralentissement de la croissance et des déficits tandis que, partout, les marchés émergents influent sur l'économie mondiale et ont un rôle de plus en plus important au niveau mondial. Il est évident que nous

vivons aujourd'hui dans un monde multipolaire bien que nous n'ayons toujours pas adapté nos structures institutionnelles, voire notre discours et notre état d'esprit, à cette nouvelle réalité.

Dans ce contexte international nouveau, les organisations d'intégration régionale doivent jouer un rôle bien plus important dans le système de gouvernance mondial naissant. Ces organisations constituent le meilleur cadre pour exprimer nos préoccupations et présenter des propositions rendant compte des expériences et des méthodes propres à chacun pour surmonter les difficultés à venir. La complexité du monde actuel nous oblige à adopter de nouveaux plans d'action et à tirer parti de la diversité.

Le fossé flagrant qui séparait le Nord du Sud et sur lequel se fondait le modèle de développement n'est plus aussi évident. Plus vite nous nous adapterons à cette réalité et meilleure sera notre approche collective des nombreux défis mondiaux que nous devons relever.

Au cours des cinq prochaines années, nous devons aussi régler de nouveaux problèmes de dimension mondiale tels que les conséquences de plus en plus graves des changements climatiques, la crise financière et économique et la question de la sécurité alimentaire. De nouvelles tensions géopolitiques dans différentes régions menacent le développement de centaines de millions de personnes dans le monde. Il est désormais essentiel de régler ces problèmes pour atteindre les OMD et faire avancer le programme de développement après 2015. Bien que certains d'entre eux nécessitent un engagement sur le long terme, nous n'avons d'autres choix que d'agir dès aujourd'hui.

Les changements climatiques tout d'abord : leurs effets sont de plus en plus évidents, en particulier dans les pays les plus vulnérables tels que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Chaque jour, les conséquences néfastes des changements climatiques font perdre la vie à des milliers de personnes et détruisent un volume considérable de ressources agricoles. L'existence même de certains petits États insulaires est menacée. Accroître la résilience et réduire les vulnérabilités aux effets des changements climatiques est donc indispensable.

Le Portugal est très engagé dans l'effort mondial en faveur du développement d'énergies renouvelables et nous pensons que les stratégies favorisant un développement à faible émission de carbone sont un élément majeur d'une croissance durable et contribueront

de manière considérable à atteindre les OMD. C'est pourquoi le Portugal continue de favoriser le développement d'une économie mondiale concurrentielle, axée sur les connaissances, ouverte à tous et écorationnelle, permettant de mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, en particulier dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et sur le continent africain, dans le cadre des fonds de démarrage rapide « Fast Start » convenus à Copenhague.

La crise financière et économique et ses incidences, en particulier, mais pas seulement, sur les pays les moins avancés, constituent un autre défi considérable à relever. Les conséquences de cette crise se sont manifestées sous différentes formes, notamment dans les secteurs des échanges commerciaux, de l'investissement et du financement. Je tiens toutefois à insister tout particulièrement sur les profonds changements structurels qui vont nous obliger à envisager différemment la croissance et le développement économiques dans les décennies à venir. Il est évident que nous devons adopter un nouveau modèle pour notre économie mondiale et qu'un tel modèle ne peut être dissocié de notre aspiration à une utilisation des ressources et à une répartition des richesses plus justes et plus équitables.

Dans ce contexte, les OMD constituent un cadre indispensable pour notre avenir commun. Nous devons garder cela bien présent à l'esprit au moment où nous nous efforçons tous d'atteindre les cibles OMD avant l'échéance de 2015. C'est pourquoi la mobilisation des ressources financières, nationales ou extérieures, traditionnelles ou novatrices, est essentielle à ce stade.

Tout en tenant ses engagements en matière d'aide et en s'employant à accroître le volume et l'efficacité de l'aide publique au développement, le Portugal appuie les efforts déployés actuellement pour trouver des sources de financement innovantes. Nous nous associons d'ailleurs à l'appel lancé par de précédents orateurs en faveur de la création d'une nouvelle taxe sur les transactions financières, affectée au développement, y compris à la lutte contre les changements climatiques.

Pour terminer, je tiens à évoquer le rôle joué par les économies émergentes et les nouveaux acteurs de la coopération dans la réalisation des OMD d'ici à 2015. Par son histoire, le Portugal est particulièrement bien placé pour comprendre qu'un esprit de solidarité doit

guider la coopération avec les pays en développement. L'architecture de l'aide évolue aujourd'hui, à juste titre, pour intégrer les contributions et les possibilités qu'offre l'engagement de ces marchés émergents. Nous sommes prêts à dialoguer avec eux de manière constructive, en restant attentifs aux préoccupations des pays les plus pauvres. L'Assemblée peut être assurée que le Portugal demeure pleinement attaché aux OMD.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jorge Lara Castro, Ministre adjoint des affaires étrangères de la République du Paraguay.

M. Lara Castro (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Le monde d'aujourd'hui se trouve incontestablement dans une phase de transition vers un nouvel ordre mondial. Les changements climatiques s'accroissent, et les crises financière, énergétique, sociale et environnementale ont mis en évidence les contradictions, les conflits et les intérêts stratégiques des grandes puissances, ainsi que les faiblesses des pays dépendants ou moyennement développés. On parle d'alliances stratégiques à divers niveaux, de relations interdépendantes et d'États en faillite.

En effet, le Paraguay fait partie d'un groupe de pays qui, au fil de leur histoire, ont accumulé des difficultés liées à leur expérience et à leur situation géographique particulière. Le Paraguay, pays sans littoral, a été affaibli par un modèle historique de développement socioéconomique fondé sur le pillage de ses ressources naturelles stratégiques et géré par des relations de dépendance structurelle.

Notre pays possède l'une des réserves les plus importantes d'eau douce, l'aquifère Guaraní, et de précieuses ressources en eau que nous partageons avec nos voisins. Ces ressources stratégiques nécessitent une véritable intégration énergétique qui augmente les capacités de production d'énergie propre et renouvelable sur des bases justes et équitables pour tous.

L'objectif du Paraguay est d'envisager un développement durable qui réponde à nos besoins actuels sans compromettre les besoins des générations futures. Pour le Paraguay, le développement humain durable est possible dans la mesure où la planète est également viable. Il est nécessaire de vivre en harmonie avec la Terre mère pour les peuples et une responsabilité historique à l'égard des générations futures.

Au niveau planétaire, la mondialisation représente un défi pour un pays comme le Paraguay, et encore plus dans un monde de relations inéquitables où l'économie des pays développés pèse sur celle des pays non développés. À l'aube du XXI^e siècle, cette situation comporte diverses responsabilités mais un seul objectif commun : celui de partager un projet d'humanité avec les peuples.

Pour le Paraguay, État Membre de l'Organisation depuis sa création, et en particulier pour le Gouvernement actuel du Président Fernando Lugo, les principes et objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies en vue de garantir la paix et la sécurité internationales sont essentiels. Nous sommes convaincus que seul un règlement multilatéral efficace des problèmes comme la pauvreté, les pandémies, le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et les inégalités entre les pays, ainsi que le danger grandissant de perte des identités culturelles et d'autres problèmes mondiaux comme les changements climatiques, permettra de concevoir et de mettre en œuvre un programme destiné à promouvoir ces buts importants.

C'est pourquoi il est politiquement important que les dirigeants du monde entier prennent conscience de la nécessité de relever les défis et d'honorer les engagements. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que nous avons adoptés il y a 10 ans comme une vaste synthèse de tous les objectifs envisagés lors des sommets de haut niveau des années 90, constituent une partie fondamentale et un élément catalyseur du nouveau programme de l'ONU. Grâce à ces objectifs, nous préservons et réaffirmons les engagements, valeurs et principes de l'ONU, parce que le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre des actions requises doivent se faire dans un contexte, premièrement, de coopération solidaire et d'intégration, deuxièmement, de justice sociale internationale, et troisièmement, de droits de l'homme et de démocratie.

De cette façon, les objectifs du Millénaire pour le développement rappellent, aussi bien à nos gouvernements qu'au système de développement de l'ONU, les engagements pris. C'est pourquoi nous en concluons que les déclarations ne suffisent pas, et qu'il est nécessaire de redéfinir les engagements à partir de responsabilités auxquelles il convient de donner définitivement un contenu substantiel.

Les nobles objectifs du Millénaire pour le développement représentent le plus grand consensus auquel l'humanité soit parvenue depuis qu'elle existe en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens du monde à court terme. Aujourd'hui, cette échéance est plus courte que jamais, car nous sommes en plein compte à rebours : il nous reste à peine 1 825 jours.

Le Paraguay réaffirme son engagement de continuer de s'efforcer de progresser vers la réalisation des objectifs fixés. En assumant la responsabilité des objectifs du Millénaire pour le développement, notre gouvernement a élaboré, avec des représentants du secteur public, du secteur privé et de la société civile, sur une base participative, une proposition de politique publique de développement social pour la période 2010-2020, le « Plan 2020 », sous-titré « Le Paraguay pour toutes et tous », qui constitue le cadre d'orientation des politiques sociales du Gouvernement actuel et se fonde sur quatre axes principaux.

Le premier porte sur l'universalité de l'accès au système de biens et de services sociaux fournis par l'État, et part de la reconnaissance du droit de chacun au sein de la population de bénéficier de biens et services sociaux de qualité. Le deuxième axe porte sur la population pauvre, exclue et marginalisée, qui voit se restreindre ses possibilités d'accéder aux services sociaux universels. Il semble que l'élaboration de politiques spécifiques contribue à ménager progressivement à la population une meilleure égalité d'accès aux services sociaux. Le troisième axe établit un modèle de développement sans exclusive et favorise l'égalité sociale et économique de la population. Enfin, le dernier axe concerne le renforcement institutionnel et l'amélioration de l'efficacité de l'investissement social.

S'agissant des avancées obtenues et des obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Paraguay, nous fêterons notre bicentenaire l'année prochaine. Or, bien entendu, nous aurions espéré célébrer cette date si marquante par une réduction significative de la pauvreté, conformément à l'engagement que nous avons pris par le biais de nos représentants précédents.

Toutefois, conséquemment à une longue défaillance étatique, nous avons accumulé un déficit social très important. Nous parlons, au Paraguay, de près de 25 années de pertes, depuis le début des années 80 jusqu'au milieu des années 2000. Notre produit intérieur brut a baissé durant cette période et la

politique sociale a été plus présente dans les discours que dans les faits. En conséquence, la réalisation des objectifs a été retardée.

Le Gouvernement et la société civile ont tous compris la validité des arguments en faveur de l'amélioration et de l'accroissement des investissements sociaux, en vue d'éradiquer la pauvreté. L'argument moral est que l'universalisation des droits de l'homme doit être le fondement d'une nation qui recherche l'égalité et l'équité pour ses citoyens. L'argument politique est que l'investissement social est un instrument qui promeut la cohésion sociale et la gouvernance démocratique. Enfin, l'argument économique est que l'investissement social est un outil puissant pour garantir la croissance économique et la productivité à moyen et long terme. Il est donc important que les pays développés coopèrent avec les pays en développement dans le cadre de mécanismes de financement novateurs.

S'il est vrai que les objectifs du Millénaire pour le développement ne relèvent pas que des seuls gouvernements, nous sommes toutefois convaincus que d'ici à 2013, date à laquelle le mandat de notre gouvernement prendra fin, nous aurons apporté le changement qui permettra au Paraguay de devenir un pays plus prospère, plus équitable et plus viable, et ce, grâce à un projet politique social intégré portant sur l'ensemble du territoire, mis en œuvre dans le cadre d'une gestion publique plus institutionnalisée et plus transparente, et répondant aux besoins et aux demandes de tous sans exception.

Le changement en faveur duquel nous sommes engagés fera participer les personnes vivant dans la pauvreté au processus de développement afin d'améliorer leur qualité de vie, d'encourager le développement intégral, de promouvoir et de donner les moyens d'accéder à l'emploi, d'éliminer l'analphabétisme et de garantir la sécurité alimentaire et l'accès de tous aux soins de santé, à l'éducation primaire, à l'eau salubre et aux services d'assainissement de base. De même, nous allons mettre en place, de façon prioritaire, des mécanismes destinés à garantir les droits des enfants, des adolescents et des peuples autochtones.

En ce qui concerne l'éducation, notre objectif explicite est d'arriver à l'année 2013 avec un taux d'analphabétisme de seulement 1,9 %. Nous allons mener à terme le processus en faveur de l'accès à l'éducation entamé avec l'avènement de la démocratie

au Paraguay, mais au cours des prochaines années, nous nous attacherons surtout à améliorer la qualité de l'enseignement.

En matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme, nous pouvons dire que nous avons connu des hauts et des bas. D'un côté, nous avons pratiquement éliminé les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, mais, de l'autre, sur le marché de l'emploi et dans le domaine de la représentation politique des femmes, il nous reste encore beaucoup à faire pour assurer plus d'égalité entre hommes et femmes.

Le Copräsident (M. Deiss) (parle en anglais) : Je suis désolé, mais les discours ne doivent pas dépasser cinq minutes. Vous parlez déjà depuis 15 minutes et il y a beaucoup d'autres interventions.

M. Castro (Paraguay) (parle en anglais) : Je terminerai en deux minutes.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Au sein du programme gouvernemental, les organisations de la société civile jouent un rôle vital pour accompagner les politiques de réformes structurelles et créer les conditions sociales qui permettent de garantir les droits fondamentaux grâce à l'interaction entre le Gouvernement et la société civile.

En ce qui concerne l'environnement, à la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra prochainement à Cancún au Mexique, nos négociateurs auront une fois de plus, comme ce fut le cas à Copenhague, la mission impérieuse de changer le cours de l'humanité.

Pour terminer, nous voudrions souligner que, d'ici à 2013, le Gouvernement du Président Fernando Lugo Méndez, grâce à sa politique en faveur du développement social – « Plan 2020 : le Paraguay pour tous et toutes », mentionné au début de mon intervention, est déterminé à mettre tout en œuvre pour surmonter nos difficultés historiques et tenir les engagements que nous avons pris au Sommet du Millénaire. Nous sommes fermement convaincus qu'apprenant des erreurs du passé et de nos succès présents, nous sommes en train de semer dans des champs fertiles pour que les générations futures héritent d'un monde meilleur.

Le Copräsident (M. Treki) (parle en anglais) : Je rappelle aux orateurs que les déclarations ne doivent

pas dépasser cinq minutes. Nous avons encore beaucoup d'orateurs inscrits sur la liste.

(l'orateur poursuit en arabe)

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Badji, Représentant permanent de la République du Sénégal.

M. Badji (Sénégal) : Le bilan de parcours de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) rappelle encore le caractère inachevé de notre ambitieuse mission de bâtir un monde débarrassé des fléaux de la pauvreté et de la famine. Dans les circonstances particulières actuelles, où les effets combinés des crises récentes continuent de peser sur les économies des pays en développement et sur les capacités de nos États, ce bilan nous intime le devoir d'agir au plus vite, dans ce tournant final que nous entamons vers 2015. Au demeurant, il n'est pas trop tard pour traduire l'acte de foi que symbolisent les OMD en résultats positifs, palpables et bénéfiques pour tous, y compris les pays riches.

Mon pays reste engagé dans cette voie et entend poursuivre les réformes hardies et la mise en œuvre des politiques nécessaires pour améliorer les conditions de vie quotidiennes de ses populations, notamment les franges les plus vulnérables.

C'est ainsi que le Sénégal a pu réaliser des progrès dans les domaines tels que la lutte contre la malnutrition, l'éducation, la lutte contre le VIH et les autres maladies infectieuses, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Mais le contexte de crises mondiales pourrait davantage compromettre ces acquis et avoir des incidences négatives sur la poursuite de ces objectifs. C'est dire que bien des défis persistent, malgré les acquis non négligeables. Dès lors, nous avons entrepris, au Sénégal, de recentrer nos efforts et de privilégier les voies de succès. Cela a conduit le Gouvernement à préconiser trois axes d'intervention prioritaires, pour répondre au souci du développement en tenant compte des défis nouveaux.

La première priorité est la poursuite d'une croissance économique durable. Il est clair que si l'on doit s'atteler à répondre à la demande sociale, nous devons aussi investir davantage le créneau de la croissance pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et permettre une répartition plus équitable des revenus et des services jusqu'au niveau les plus reculés de l'échelle sociale. C'est pourquoi, nous avons inscrit

notre stratégie et nos orientations de développement économique dans la durabilité, en mettant l'accent notamment sur l'investissement dans les ressources humaines et les grandes infrastructures de qualité, et la promotion d'un environnement propice pour libérer l'initiative privée. Pour nous, il s'agit de pérenniser la croissance dans le but d'accélérer la création de richesses et d'emplois durables, particulièrement pour les femmes et les jeunes, et de consolider les bases du développement à long terme, soutenue par une politique clairvoyante de bonne gouvernance et d'état de droit.

La deuxième priorité est de développer et de moderniser l'agriculture afin d'éliminer la grande précarité et la vulnérabilité qui frappent les millions d'individus qui s'y activent. Dans un contexte où trois quarts de la population dépendent de ce secteur, des investissements accrus seront indispensables pour relever la productivité, gagner le combat contre la faim et l'insécurité alimentaire, et maintenir l'emploi dans les zones rurales, permettant ainsi d'assurer un revenu permanent aux populations et de limiter leur exode.

La Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA) lancée en 2008, dont nous avons démarré la phase III de la mise en œuvre, après le succès des précédentes années, s'inscrit dans l'optique de favoriser la révolution rurale, qui va faire de l'agriculture un levier de promotion économique des producteurs agricoles, grâce notamment à leur syndicalisation et à la création de banques rurales qui leur permettront d'accéder au crédit et aux financements.

Le troisième axe d'intervention est l'accélération et l'expansion de l'accès aux services sociaux de base, l'éducation et, surtout, la santé en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de santé et l'accès universel aux services de santé. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour relever le défi de l'élimination des maladies infectieuses et pour atteindre les objectifs de réduction de la mortalité maternelle et infantile, ainsi que d'amélioration de la situation nutritionnelle.

Je tiens à saluer ici, solennellement, l'initiative heureuse de notre Secrétaire général, qui a eu l'ingénieuse idée de nous soumettre la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, qui, assurément, va constituer un jalon important dans notre démarche collective pour inspirer les actions futures de

nos États au moment où nous abordons ce dernier tournant.

À l'évidence, nous n'avons d'autres options que d'œuvrer ensemble pour préserver les acquis et, surtout, surmonter les difficultés, au travers des efforts unis, concertés et solidaires de l'ensemble de la communauté internationale sous-tendus par un agenda mondial où chacun devra jouer sa propre partition.

Il va sans dire que, dans cet exercice, l'appui des pays riches et le respect des engagements contenus dans les différents cadres de partenariats existants seront essentiels pour lever les obstacles qui empêchent d'atteindre les OMD. Dans ce noble dessein, le Sénégal est plus que jamais déterminé à travailler avec tous ses partenaires pour l'avènement de ce monde meilleur, tant attendu.

Le Coprésident (M. Tréki) (parle en arabe) :
Nous allons maintenant entendre les exposés succincts des Présidents des tables rondes.

Nous allons commencer par le Coprésident de la table ronde 1, S.E. la Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Cheikha Hasina (Bangladesh) (parle en anglais) :
Nous avons achevé les délibérations de la table ronde 1 le 20 septembre. Je voudrais commencer par remercier les chefs des délégations, la société civile, les experts et les universitaires de leur précieuse contribution à notre débat. Cette table ronde a été un immense succès. Avant de résumer nos délibérations, je voudrais demander aux États Membres de définir un nouvel objectif en vue de l'application des décisions prises au cours de nos délibérations.

Nous sommes d'accord sur le fait que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment l'élimination de la pauvreté, de la faim, de la malnutrition et la promotion de l'égalité des sexes, fait partie intégrante de nos efforts en faveur du développement économique et social. Des mesures nationales et internationales concrètes et des investissements sont nécessaires pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs et pour renforcer les partenariats mondiaux en faveur du développement.

Les États Membres sont déterminés à adopter des politiques tenant compte des questions de genre aux fins d'une croissance économique sans exclusive et équitable et du développement durable. Il faut avant tout s'employer à atténuer les conséquences néfastes

des multiples crises mondiales pour les pauvres, notamment les femmes, et à relever le défi posé par le changement climatique.

Nos actions doivent être globales et renforcer l'appropriation nationale des processus de développement. Nous nous engageons à mobiliser les ressources des secteurs privé et public, à développer les bonnes pratiques et à renforcer les capacités locales et nationales en matière de fourniture de services et de construction d'infrastructures. Ces actions devraient être accompagnées d'une aide au développement accrue et renforcées au niveau national par des mécanismes de suivi et de contrôle des responsabilités qui tiennent compte des questions de genre.

Nous sommes conscients que la promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes joue un rôle moteur dans la réalisation de tous les OMD et a un effet multiplicateur dans tous les secteurs. Nous sommes déterminés à venir à bout de la discrimination et de la violence à l'encontre des femmes, à assurer la participation entière et égale des femmes à tous les niveaux des processus de prise de décisions et à accélérer l'adoption de lois et de politiques tenant compte des questions de genre.

Nous admettons que des politiques diversifiées en faveur d'un emploi productif et à plein temps et un travail décent pour tous sont au cœur de nos interventions. Nos efforts devraient aussi être axés sur une reprise propice à la création d'emplois, ce qui nécessitera un appui ciblé au marché du travail et des programmes de formation professionnelle, notamment des programmes qui améliorent la participation des femmes dans le secteur structuré de l'économie. Il est indispensable d'assurer un accès universel aux services sociaux et de mettre en place des systèmes de protection sociale au niveau national pour réduire la pauvreté, la faim et les inégalités. Des services financiers innovants et non exclusifs, tels que le microfinancement et le microcrédit, doivent être mis à la disposition des pauvres, en particulier des femmes.

Nous sommes déterminés à accorder une plus grande attention à l'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays développés, en particulier pour les personnes vivant dans la pauvreté extrême et souffrant de la faim. Les actions concertées visant à répondre à la crise alimentaire devraient être axées sur la lutte contre l'instabilité des prix des denrées alimentaires et l'adoption de mesures favorisant une plus grande

résistance aux chocs. Aux niveaux mondial et national, il faut redoubler d'efforts pour accroître les investissements dans l'agriculture. Nous devons investir dans les petites exploitations agricoles en améliorant les infrastructures et en améliorant l'accès aux marchés, aux importations, aux services financiers, aux compétences, à la technologie et aux réserves. Il est essentiel de garantir aux femmes et aux groupes marginalisés le plein accès, sur un pied d'égalité, à la terre et à la propriété.

Comme il s'agit d'un exposé succinct, je m'en tiendrai là. Je voudrais insister cependant la réalisation des promesses que nous avons faites. Faisons en sorte que la pauvreté et l'inégalité entre les sexes appartiennent au passé. Nous devons pour cela changer le cours de l'histoire en intégrant les recommandations de la table ronde 1 dans le document final de la réunion plénière.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gert Rosenthal, Représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies qui fera un exposé au nom des coprésidents de la table ronde 2.

M. Rosenthal (Guatemala) (parle en espagnol) : Au nom du Président du Guatemala et du Premier Ministre du Koweït, j'ai l'honneur de présenter les points clefs des débats de la table ronde 2 sur la réalisation des objectifs relatifs à la santé et à l'éducation. Les nombreuses interventions ont couvert tout un ensemble de points de vue et de questions et on n'a pas cherché à distinguer les questions sur lesquelles les intervenants étaient d'accord de celles sur lesquelles ils ne l'étaient pas.

Premièrement, il a été souligné que l'éducation et la santé allaient de pair. On a par exemple noté qu'une année supplémentaire d'éducation pour les femmes se traduisait par une réduction de près de 10 % de la mortalité infantile.

Deuxièmement, étant donné que l'éducation et la santé jouent un rôle central dans la réduction de la pauvreté et la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la plupart des intervenants ont souligné que ces deux secteurs devaient être étroitement coordonnés dans les plans nationaux de développement.

Troisièmement, il a été souligné que les inégalités dans les domaines de la santé et de l'éducation font obstacle à la réalisation des OMD. Il a donc été estimé

que, pour surmonter les disparités qui existent dans chaque pays, il était crucial d'améliorer l'accès à un enseignement et à des services de santé de qualité, surtout pour les femmes et les filles, les habitants des régions rurales et éloignées, les populations vulnérables et les plus pauvres et les personnes handicapées.

Quatrièmement, comme les améliorations dans le domaine de la santé dépendent de la mise en œuvre de stratégies multidimensionnelles, de nombreux intervenants se sont engagés à renforcer les systèmes de santé, à améliorer l'accès à des soins de santé et à des interventions médicales de qualité, sur une base communautaire, à accroître l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et à élargir la couverture des vaccinations.

Cinquièmement, il ressort des interventions que des progrès importants avaient été accomplis dans le domaine de l'éducation primaire universelle, car de nombreux pays ont dépassé le seuil de scolarisation de 90 %. Il faut reconnaître néanmoins qu'il faut s'efforcer davantage d'élargir l'accès à tous les niveaux d'enseignement, de la petite enfance aux niveaux supérieurs, surtout dans le cas des filles, et d'améliorer la qualité de l'éducation, en particulier en améliorant la formation des enseignants.

Sixièmement, il a souvent été fait état de la nécessité d'accroître les financements pour réduire la mortalité maternelle, infantile et néonatale et pour rendre l'accès aux services de santé reproductive universel d'ici à 2015, grâce notamment à un meilleur accès aux services de planification familiale, aux soins obstétricaux d'urgence et à des sages-femmes qualifiées. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général a reçu un accueil favorable.

Septièmement, il a été souligné que les partenariats sont la voie à suivre et que nous devons continuer à travailler ensemble, à mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux et dans tous les secteurs de façon à appuyer, selon des modalités harmonisées, les processus mis en place par les gouvernements pour élaborer et mettre en œuvre des plans nationaux intégrés en matière de santé et d'éducation.

Huitièmement, il a été largement reconnu que la mobilisation de ressources constitue toujours un défi. Il faut respecter les engagements financiers pris aux niveaux national et international malgré la crise financière actuelle. Il a été signalé à plusieurs reprises qu'il fallait réaliser les objectifs de la Déclaration

d'Abuja en matière de santé, appuyer des initiatives de grande envergure, telles que l'initiative de Muskoka et celle de l'Éducation pour tous, et trouver des mécanismes de financement novateurs. Plusieurs délégations ont lancé un appel à la reconstitution du Fonds mondial.

Pour terminer, les intervenants se sont félicités de l'annonce d'engagements spécifiques pour les cinq prochaines années. On mentionnera notamment la promesse de la Banque mondiale de consacrer plus de 600 millions de dollars à la santé maternelle et infantile et 750 millions de dollars à l'éducation, et la proposition de l'Allemagne de verser 400 millions d'euros pour la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Etta Banda, Ministre des affaires étrangères de la République du Malawi, qui va faire une déclaration au nom du Coprésident de la table ronde 3.

M^{me} Banda (Malawi) (parle en anglais) : Je vais présenter aux membres la synthèse des échanges qui ont eu lieu à la table ronde 3, organisée dans le cadre du présent sommet et intitulée « Promouvoir le développement durable ».

Les États Membres reconnaissent l'interdépendance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et affirment que leur réalisation exige une approche plus équilibrée et plus cohérente qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Nous réitérons qu'éliminer la pauvreté et renforcer la qualité de vie des plus pauvres et des plus vulnérables reste l'objectif de développement suprême.

Le développement durable est la réponse aux OMD. Les politiques sociales, économiques et environnementales doivent être mieux intégrées, y compris par le recours à une approche économique écologique. Les liens entre l'environnement et le développement sont donc essentiels et ils doivent être consolidés en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue en 2012.

La prise en main nationale des objectifs du Millénaire pour le développement est cruciale, et l'attachement à une meilleure gouvernance est essentiel pour promouvoir plus efficacement la planification intégrée du développement, assurer une participation plus large des principales parties prenantes, et renforcer les institutions et les capacités nationales

pour que la fourniture de services soit plus efficace. Une attention plus prononcée doit être portée aux stratégies nationales de développement durable, afin de promouvoir la transformation vers le développement durable.

L'eau est déterminante pour assurer une production alimentaire accrue afin de combattre la faim, réduire la mortalité, faciliter l'éducation et encourager l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les États Membres ont reconnu l'importance du côté de l'offre pour avancer sur la voie de la réalisation des OMD et sont convenus qu'il importait de l'envisager de manière adéquate pour un déroulement sans accroc du processus. Les États Membres se sont engagés à accroître l'accès à l'eau et à la rendre plus abordable, et à améliorer les services d'assainissement. La gestion intégrée des ressources en eau est la clef de voûte d'un accès durable et équitable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base.

Nous avons pris la ferme décision d'accorder plus de prix à une urbanisation viable. Les villes doivent devenir écologiquement viables, socialement responsables et économiquement productives. Améliorer les conditions de vie des habitants de taudis est essentiel si l'on veut réaliser les OMD. Nous nous engageons donc à nous occuper des droits les plus fondamentaux des habitants de taudis, parmi lesquels figurent l'accès à l'eau et à l'assainissement, le logement correct, l'alimentation, la santé et l'éducation.

Nous soulignons qu'il importe d'investir d'urgence dans notre infrastructure écologique, y compris les écosystèmes et la biodiversité, en tenant compte de l'importance des ressources naturelles, notamment les forêts, pour lutter contre les changements climatiques. Nous saluons les progrès accomplis dans l'approche d'intégration des écosystèmes, de la biodiversité et des ressources en eau afin de préserver l'environnement. Nous nous félicitons également des mesures incitatives budgétaires et non budgétaires offertes aux gouvernements pour les aider à incorporer la gestion forestière durable dans leurs plans nationaux de développement.

Nous réaffirmons qu'un partenariat mondial fort et l'appui de la communauté des donateurs et des institutions de développement sont essentiels pour avancer sur la voie de la réalisation des OMD. Un tel appui doit être mobilisé pour promouvoir le transfert

de compétences, améliorer les capacités nationales à fournir des services, et faciliter le transfert de technologies. L'appui international doit être fondé sur les priorités identifiées au niveau national. Une meilleure coordination des initiatives existantes est cruciale à tous les niveaux.

Enfin, nous reconnaissons que la paix et la stabilité sont essentielles pour favoriser le développement durable et améliorer la qualité de vie de tous.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à la Coprésidente de la table ronde 4, S. E. M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande.

La Présidente Halonen (parle en anglais) : C'est pour moi un honneur que de présenter, au nom du Président de la Slovénie, S. E. M. Danilo Türk, et en mon nom personnel, une synthèse des riches échanges qui ont porté sur les difficultés nouvelles et l'adaptation des méthodes d'intervention. Je tiens également à remercier chaleureusement tous les participants.

Tout d'abord, s'agissant des changements climatiques, les participants ont exprimé l'opinion que la transition vers une économie verte marquée par une forte croissance et une réduction des émissions de gaz à effet de serre est à la fois nécessaire et possible. À cet égard, plusieurs participants ont salué la création du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial.

Par ailleurs, plusieurs participants ont insisté sur le fait que les mesures d'adaptation et d'atténuation requerront une assistance financière supplémentaire, allant au-delà des engagements existants relatifs à l'aide publique au développement, le partage des connaissances technologiques et le renforcement des capacités institutionnelles. Il a été souligné que le financement public ne suffisait pas à couvrir les besoins en matière d'adaptation et d'atténuation, mais que la contribution du secteur privé et des organisations non gouvernementales était nécessaire.

Le besoin urgent d'élargir l'accès à des services énergétiques modernes et durables a été mis en exergue.

Deuxièmement, une approche plus complète s'agissant de la crise économique et financière mondiale a été préconisée. Confrontés à la reprise fragile et inégale et à la menace d'une crise sans

précédent de l'emploi mondial, les participants ont demandé une refonte du modèle actuel de développement économique. À très court terme, le défi sera de mettre en œuvre les politiques appropriées pour consolider la reprise, renforcer la résistance aux futurs chocs et abroger progressivement les mesures de relance.

Trouver une solution à long terme à la crise nécessitera de s'attaquer à ses causes profondes, ce qui inclut de revoir la surveillance réglementaire, de poursuivre la réforme en cours du système économique et financier, et de placer la création d'emplois et des conditions de travail décentes au cœur des politiques macroéconomiques.

Fournir une protection sociale minimale est un élément important de la lutte de chaque pays contre la pauvreté et les inégalités croissantes. Même s'il est possible que sortir de la crise soit un processus long, la création d'emplois est une tâche urgente et d'importance critique. Le besoin d'exploiter pleinement le potentiel de la société civile et du secteur privé, notamment pour apporter des solutions novatrices, a été souligné.

Troisièmement, l'importance de la sécurité alimentaire est très souvent sous-estimée. Les besoins en investissements à moyen et long terme doivent être revus à la hausse pour nourrir la population mondiale en augmentation constante et améliorer les moyens de subsistance des populations rurales. Ces investissements doivent privilégier les petits exploitants agricoles, notamment les femmes, afin de leur permettre de mettre en place des activités rentables et de promouvoir l'accès à une alimentation nutritive pour les plus vulnérables.

D'autres difficultés nouvelles majeures se font jour, telles que le renforcement de la responsabilisation de toutes les parties et une plus grande cohérence politique, lesquelles exigent d'urgence notre attention collective.

Les dimensions humaine et sociale des choix et indices sont vite oubliées. Par exemple, la croissance économique aide mieux les gens si elle crée plus d'emplois.

Parmi les autres questions abordées, il y a le lien entre conflit et développement, les systèmes énergétiques et l'accès à l'énergie, les mouvements transfrontaliers de personnes à la recherche d'emplois et d'une vie meilleure, et l'importance de rechercher

des sources novatrices de financement tout en honorant les promesses d'aide publique au développement. On a également mentionné à plusieurs reprises le fait qu'il est moins onéreux et plus humain de prévenir et de réagir rapidement aux conflits.

En bref, l'opinion générale qui s'est dégagée de la table ronde est qu'il faut parvenir en urgence à un nouveau paradigme de développement, avec en son cœur la préservation de l'environnement et l'inclusion sociale. Un authentique partenariat et une approche coordonnée sont nécessaires entre l'ensemble des parties prenantes : gouvernements, société civile, instituts de recherche et universités, et secteur privé. L'opinion générale qui a prévalu en est que l'ONU a un rôle clef à jouer dans un monde interdépendant en mutation rapide et qui est confronté à de nombreuses menaces en constante évolution nécessitant une action mondiale.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, Coprésident de la table ronde 5.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : L'honneur m'échoit de résumer les débats de la table ronde 5, sur le thème « Répondre aux besoins particuliers des plus vulnérables ».

On a relevé que la promotion et la protection des droits de l'homme est une condition préalable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il ne faut épargner aucun effort pour faire progresser l'égalité et la non-discrimination s'agissant du sexe, de l'âge, de l'handicap, de l'origine ethnique, du lieu géographique et de l'état sérologique vis-à-vis du VIH/sida. On a également noté qu'il nous faut disposer de davantage de données désagrégées avant de pouvoir répondre à la question de savoir qui sont les plus vulnérables et pourquoi ils sont vulnérables.

Les représentants des petits États insulaires en développement et des pays enclavés ont appelé l'attention sur le fait qu'ils étaient particulièrement vulnérables aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux coûts élevés de l'énergie et des transports. Pour lutter contre le changement climatique, il faut investir davantage dans les mécanismes d'atténuation et d'adaptation, réduire la dépendance envers les combustibles fossiles et accroître les investissements dans les énergies renouvelables.

La communauté internationale est instamment appelée à aider les pays vulnérables, les pays les moins avancés, les pays enclavés en développement et les petits États insulaires en développement à répondre à leurs besoins particuliers et à faire face aux défis qui se posent à eux en matière de développement. Une action urgente doit porter sur l'efficacité de l'aide et des politiques commerciales, le respect de toutes les promesses d'aide publique au développement et une plus grande mobilisation de ressources financières en faveur du développement, notamment le renforcement des capacités et le transfert de technologies. Les pays en conflit et ceux qui sortent d'un conflit sont particulièrement vulnérables, et il faut que l'on y mette davantage l'accent sur la consolidation de la paix, notamment le renforcement des institutions publiques et l'aide aux déplacés et aux réfugiés.

Les États Membres savent qu'il est crucial pour la réalisation des OMD de veiller à ce que les pauvres et les personnes qui sont en situation de vulnérabilité bénéficient des mêmes chances économiques et qu'ils aient un accès équitable aux services sociaux. Nous devons consacrer suffisamment de ressources au règlement des causes fondamentales de la vulnérabilité, comme les difficultés d'accès à une nutrition adéquate, à l'éducation, à la formation professionnelle, aux services de santé et à des emplois décents. Une action déterminée est nécessaire pour garantir l'accès aux services financiers, notamment le microfinancement, le crédit et l'assurance pour tous, particulièrement à ceux en situation de vulnérabilité.

Les gouvernements soulignent aussi que les systèmes globaux de protection sociale sont essentiels s'agissant de réduire les inégalités et la vulnérabilité, d'atteindre les objectifs de développement et de protéger les personnes plus vulnérables en temps de crise économique. Certains ont également noté que les transferts d'argent assortis ou non de conditions peuvent être efficaces s'agissant de réduire la vulnérabilité. Une coopération internationale accrue est nécessaire pour appuyer les politiques et programmes visant à réduire la vulnérabilité des personnes atteintes de VIH/sida, par le biais de stratégies de prévention, traitement, soins et soutien, y compris une action spéciale pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

Les groupes vulnérables, notamment les femmes et les minorités, devraient voir leur pouvoir d'action accru. Ils doivent aussi être représentés dans les parlements nationaux et prendre une part active dans le

processus de développement. La vulnérabilité dans le contexte des négociations de paix a été aussi relevée. Les besoins spéciaux des réfugiés palestiniens méritent une attention particulière.

En conclusion, nous sommes tous d'accord que faute de pourvoir aux besoins particuliers des pays et des populations les plus vulnérables, les OMD ne pourront pas être atteints.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Tiina Intelmann, Représentante permanente de la République d'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui fera une déclaration au nom du Coprésident de la table ronde 6.

M^{me} Intelmann (Estonie) (*parle en anglais*) : Au nom du Président de l'Estonie, Coprésident de la table ronde 6, j'ai le plaisir de résumer les échanges qui ont eu lieu dans la table ronde, sur le thème « Élargir et renforcer les partenariats ».

Il a été reconnu que des progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment en matière de réduction de l'extrême pauvreté. Toutefois, il a été aussi reconnu que l'environnement mondial actuel et la crise alimentaire ont nui au développement. Des partenariats efficaces sont aujourd'hui plus cruciaux que jamais pour atteindre les OMD, et des engagements ont été pris aux fins de renforcer le partenariat mondial pour le développement et de redoubler d'efforts pour honorer et pleinement mettre en œuvre les engagements existants, comme il est demandé dans l'OMD 8.

On a souligné que la responsabilité incombe tant aux pays développés qu'à ceux en développement. Les pays développés ont été invités à appuyer le développement en honorant leurs engagements, comme fixés par la réunion de Gleneagles du G-8, et atteignant les cibles de l'ONU qui consistent à consacrer à l'aide publique au développement 0,7 % du revenu national brut d'ici à 2015 et 0,5 % du revenu national brut d'ici à 2010, selon un calendrier précis dont ils seront tenus responsables. Outre la traditionnelle coopération aux fins du développement, on a souligné l'importance accrue de la coopération Sud-Sud et on s'est félicité de la mondialisation du développement. Le rôle de la société civile et du secteur privé, par des investissements accrus, des organisations non gouvernementales et des collectivités locales, a été reconnu dans ce sens. Les participants ont souligné qu'il est fondamental d'accroître l'efficacité et la

qualité de l'aide, notamment en réduisant sa fragmentation, et ce conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra.

Les gouvernements sont responsables en fin de compte de leur propre développement. Des stratégies et un leadership nationaux, des politiques efficaces pour atteindre les plus pauvres, des recettes intérieures accrues, la promotion de la croissance et le renforcement des capacités ont été mentionnés comme étant cruciaux pour le développement.

L'appel avait été lancé pour que le développement soit considéré comme un droit fondamental universel. Le rôle des femmes – et le fait qu'elles puissent se faire entendre dans des conditions d'égalité, a également été évoqué comme étant un élément essentiel du développement à long terme. Un environnement stable et sûr est une autre des conditions préalables à une assistance et à un développement efficaces. C'est pourquoi l'état de droit et la lutte contre la criminalité, la corruption, le terrorisme et le trafic de drogues illicites, d'armes et de personnes sont d'une importance cruciale pour la mise en place d'institutions responsables et effectives.

Un système commercial multilatéral juste et équitable continue de jouer un rôle essentiel dans le renforcement du partenariat mondial pour le développement en assurant un accès au marché par une élimination totale et sans condition des droits et des quotas pour les exportations en provenance des pays les moins avancés. Il serait d'une importance critique que les négociations commerciales du Cycle de Doha arrivent à une conclusion rapide et axée sur le développement.

Il a été établi que de nombreux pays sont en risque de surendettement et que les initiatives relatives à la dette doivent être élargies au-delà des pays les plus pauvres et renforcées en vue de créer des mécanismes souverains de restructuration de la dette d'application plus large. Les besoins particuliers des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés ont été reconnus, notamment leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, par exemple les catastrophes naturelles, et aux effets négatifs des changements climatiques.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant se pencher sur le projet de résolution A/65/L.1, intitulé « Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le

développement ». Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution.

S'agissant du projet de résolution A/65/L.1, je souhaite qu'il soit pris acte de l'état suivant des incidences financières, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale. Aux termes du paragraphe, l'Assemblée générale adopterait le document issu de sa réunion plénière de haut niveau à sa soixante-cinquième session sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Au paragraphe 77 p) du document final, les chefs d'État et de gouvernement s'engageraient à progresser plus vite dans la réalisation de l'objectif 7, notamment en œuvrant à la réussite de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra en 2012.

De plus, aux termes du paragraphe 79 du document final, les chefs d'État et de gouvernement prieraient le Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale d'organiser en 2013 une manifestation spéciale consacrée à un bilan de l'action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer avec précision la portée, les modalités, la forme et l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra en 2012, et de la manifestation spéciale de 2013, autant d'éléments qui permettraient au Secrétariat d'établir l'ensemble des incidences financières pour l'exercice biennal 2012-2013. Une fois que l'Assemblée générale aura statué sur la portée, les modalités, la forme et l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et de la manifestation spéciale, le Secrétaire général pourra présenter à l'Assemblée les états des incidences financières.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/65/L.1, intitulé « Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ». Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter le projet de résolution?

Le projet de résolution A/65/L.1 est adopté (résolution 65/1).

Le Coprésident (M. Deiss) : Je félicite les membres d'avoir adopté la résolution 65/1.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à S. E. M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée

générale à sa soixante-quatrième session et Coprésident de la Réunion plénière de haut niveau, pour les efforts extraordinaires qu'il a déployés afin de faire de cette réunion un succès retentissant. Il mérite des applaudissements.

J'adresse également mes remerciements à l'Ambassadeur Carsten Staur du Danemark et à l'Ambassadeur Paul Badji du Sénégal, qui ont su mener avec efficacité et patience les débats et les négociations complexes qui ont eu lieu dans le cadre des consultations sur le projet de résolution A/65/L.1. Je remercie également tous les États Membres de leur précieuse contribution sans laquelle le document final n'aurait pu être établi.

Je vais réserver, en ce qui me concerne, mes remarques sur le fond, pour la clôture de la séance.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session et Coprésident de la Réunion plénière de haut niveau.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : Ces trois dernières journées ont montré qu'il existe au sein de la communauté internationale un désir commun de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Nombre d'entre vous, mes collègues, avez évoqué les progrès réalisés et les défis qui restent encore à relever, mais vous convenez tous que, si nous nous y engageons, il sera possible de réaliser les OMD d'ici à 2015.

L'accord que nous avons adopté aujourd'hui (résolution 65/1) illustre cet engagement et la détermination de tous les membres à réaliser ces objectifs. Il est l'aboutissement d'un esprit de consensus, de participation sans exclusive et d'ouverture, et il est l'expression du partenariat mondial que l'objectif 8 met en relief. Il indique qu'il faut agir d'urgence car il ne reste que cinq années, et il énonce un programme d'action qui présente des idées spécifiques en vue de garantir la mise en œuvre de nos engagements à réaliser les objectifs.

Cet accord reconnaît que la responsabilité et l'appropriation nationales pour ce qui est de l'établissement des priorités et des stratégies nécessaires à leur réalisation doivent être le fondement du développement. Il souligne également, tout au long de la résolution, qu'une croissance inclusive et équitable et la promotion du commerce et des investissements sont nécessaires à la réalisation des

OMD et à la poursuite de la réduction de la pauvreté. Il reconnaît que les femmes sont des agents importants du développement et que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont des effets multiplicateurs sur tous les objectifs.

Il met l'accent sur les petites exploitations agricoles, qui représentent une base importante devant permettre aux pays de développer les infrastructures nécessaires pour nourrir leur population et permettre aux personnes pauvres de sortir de la pauvreté. Il va au-delà des objectifs spécifiques relatifs à la santé et préconise le renforcement des systèmes de santé pour fournir des soins de santé équitables, accessibles et de haute qualité à l'ensemble de la population. Il reconnaît également les besoins spécifiques de l'Afrique en ce qui concerne la réalisation des OMD ainsi que ceux des pays les moins avancés qui ne se situent pas sur le continent.

Je tiens à vous remercier tous de votre appui et de votre volonté de parvenir à cet accord avant le début du sommet. Nous pouvons être fiers de cette réalisation; nous devons nous en servir comme d'une plate-forme commune qui nous permettra d'œuvrer à la réalisation de tous les OMD à l'horizon 2015.

Je ne puis qu'exprimer, au nom de tous les participants, mes remerciements et ma reconnaissance à S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon, ainsi qu'à tous les membres du Secrétariat et à toutes les personnes qui ont collaboré avec lui, pour leur concours tout au long des efforts que nous avons menés pour atteindre ces objectifs.

Pour terminer, je tiens à faire part de notre reconnaissance au Président de l'Assemblée générale pour les efforts qu'il a déployés. Je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général : Je vous présente toutes mes félicitations. Notre sommet a permis d'asseoir sur de solides fondements les progrès que nous avons encore besoin d'accomplir pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici la date convenue de 2015. La participation en grand nombre de chefs d'État et de gouvernement, ainsi que de représentants de la société civile, du secteur privé et des institutions philanthropiques, a fait de cette réunion un événement qui a retenu l'attention du monde entier.

Le document final du sommet (résolution 65/1) montre clairement que vous restez fidèles aux objectifs, malgré un environnement international difficile.

Je remercie tout particulièrement S. E. M. Ali Treki, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, S. E. M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, et les coprésidents des tables rondes. Je salue aussi l'engagement des organisateurs et des participants aux plus de 80 réunions et manifestations parallèles, qui ont donné une résonance supplémentaire à notre sommet.

Je tiens à souligner le travail inlassable de nos deux cofacilitateurs, l'Ambassadeur Staur, du Danemark, et l'Ambassadeur Badji, du Sénégal, qui n'ont épargné aucun effort dans leur poursuite d'un accord sur le texte du document final.

J'exprime enfin ma plus profonde gratitude aux membres du Groupe de mobilisation pour les OMD. Leur participation est une nouvelle source d'espoir pour le Programme d'action pour les OMD.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Programme nous fournit une feuille de route pour accélérer considérablement la progression vers la réalisation des OMD. Beaucoup d'entre vous ont déjà pris l'engagement de lancer de nouvelles initiatives. D'autres ont promis de le faire dans un avenir proche. Il est très encourageant de constater que de nombreux États Membres ont utilisé ce sommet pour annoncer l'apport d'un appui concret.

Toutes les questions et les idées essentielles ont été abordées, ont fait l'objet de délibérations et figurent maintenant dans le document final. Les emplois, en particulier les emplois verts, le développement solidaire et durable, la nécessité de mener à bonne fin le Cycle de négociations commerciales de Doha, les petites exploitations agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les services financiers ouverts, la santé et l'autonomisation des femmes, le renouvellement du partenariat mondial, tous ces éléments et davantage encore se trouvent là où ils doivent être : au centre de notre attention alors que nous nous préparons à donner dès maintenant une nouvelle impulsion – dès cette minute.

Par le passé, nous avons pu constater que lorsque les projecteurs s'éteignaient, l'attention mondiale se portait rapidement sur d'autres questions. À cinq ans seulement de l'échéance prévue, nous ne pouvons pas

permettre que cela se produise. D'ici à 2015, nous devons faire en sorte que les promesses faites deviennent des promesses tenues. Les conséquences de toute autre ligne d'action seraient graves : la mort, les maladies, le désespoir, la souffrance inutile et des occasions perdues pour des millions et des millions de personnes. Nous devons nous demander mutuellement des comptes. Le système des Nations Unies et moi-même ferons de notre mieux pour promouvoir la responsabilisation de toutes les parties.

Les OMD n'étaient jamais censés devenir une voie à sens unique : un service que les pays riches rendent aux pays pauvres. Bien au contraire. Notre travail de longue date en faveur du développement en général a toujours été fondé sur la solidarité mondiale, l'intérêt partagé, un puissant sentiment de communauté et des destins communs dans un monde interconnecté.

Nous avons concentré une grande partie de notre attention sur 2015. Dans un environnement mondial qui évolue rapidement, nous devons également voir au-delà de la date fixée pour la réalisation des objectifs. Ainsi, pour répondre à la demande formulée dans le document final, je prévois de lancer un processus qui aboutira à la création d'un cadre postérieur à 2015 pour les travaux de l'ONU dans le domaine du développement. Je demande à chacun d'entre vous d'envisager le long terme alors même que vous intensifiez vos efforts afin de réaliser nos objectifs au cours des cinq prochaines années.

Je vous remercie une nouvelle fois du rôle que vous avez joué pour faire de ce sommet un grand succès.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je remercie le Secrétaire général de son allocution.

Nous allons maintenant continuer à entendre les orateurs inscrits pour la Réunion plénière de haut niveau.

Je remercie tous les intervenants, compte tenu de l'heure avancée, de bien vouloir respecter le temps de parole imparti.

Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

M. Boucher (Organisation de coopération et de développement économiques) (*parle en anglais*) : À cinq ans de l'échéance prévue, alors que la famine et la pauvreté continuent de faire rage, nous arrivons à un

moment déterminant pour le développement. Pouvons-nous apprendre du passé, de nos réussites et de nos échecs, et renforcer notre engagement historique pour accomplir des progrès tangibles d'ici à 2015?

Ces 10 dernières années, des centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté pour construire des vies nouvelles fondées sur leur propre énergie et leurs propres initiatives. Toutefois, les progrès ont été inégaux à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Le nombre de mères et d'enfants qui meurent pendant l'accouchement demeure trop élevé. Les États fragiles et rongés par des conflits n'ont pas encore réalisé un seul des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans certaines parties d'Afrique, 15 % des enfants meurent avant leur cinquième anniversaire et seulement un enfant sur trois est scolarisé. Ces enfants méritent qu'on leur donne une chance. Leurs parents méritent qu'on leur donne les moyens de donner à leurs enfants un avenir décent.

À l'heure actuelle, la crise économique, la menace du changement climatique et l'instabilité des prix des denrées alimentaires aggravent le problème. Si nous voulons atteindre nos objectifs d'ici à 2015, nous devons intensifier nos efforts de toute urgence. Nous devons nous demander : sur quels points pouvons-nous mieux faire? Que pouvons-nous faire différemment?

Premièrement, nous devons concerter nos efforts pour ouvrir de nouvelles perspectives économiques. La vie des plus pauvres est importante pour chacun d'entre nous; leur enrichissement profite à tous. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'engage à faire participer à ses discussions tous ceux qui souhaitent placer les forces économiques du côté des populations pauvres. Pour cela, les pays en développement doivent maintenir le rythme et la portée de leurs vastes réformes politiques et économiques, qui ont créé des millions de possibilités dans les secteurs du commerce, de l'emploi et des entreprises. Les pays développés doivent accompagner ces efforts en intensifiant leur action dans des domaines clefs tels que la taxation, la lutte contre les flux de capitaux illicites, la garantie de l'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce international en faveur du développement.

Chacun d'entre nous peut s'appuyer sur sa propre expérience ou celle d'un autre pays pour savoir ce qui fonctionne ou pas. L'approche suivante est la raison d'être de l'OCDE : partager les meilleures pratiques entre tous ceux qui souhaitent définir et appliquer de

meilleures politiques pour une vie meilleure. Nous devrions accorder une attention particulière à des secteurs essentiels tels que l'investissement et les échanges commerciaux ainsi que la mobilisation des ressources nationales, la promotion de l'égalité des sexes, l'éducation des filles et la réalisation d'une croissance respectueuse de l'environnement.

Deuxièmement, la coopération technique et l'aide financière continueront de jouer un rôle essentiel pour répondre aux besoins des plus pauvres et aider les gouvernements à mettre en place les infrastructures, les programmes éducatifs et les systèmes dont la population a besoin pour vivre dans de meilleures conditions. Il est indispensable que les pays développés tiennent leurs engagements en matière d'aide. Nous ne pouvons revenir sur les engagements pris à ce tournant décisif. Nous avons mis l'accent sur des retards pris récemment mais nous observons également que l'aide apportée par les pays développés a connu une hausse de 55 % au cours des 10 dernières années. La coopération Sud-Sud est également un facteur essentiel de développement.

Troisièmement, nous devons veiller à ce que nos efforts soient cohérents. Dans un contexte international qui évolue rapidement, de nouveaux donateurs, des organisations philanthropiques et des modes de financement novateurs jouent un rôle de plus en plus important. C'est bien. Toutefois, compte tenu de la fragmentation et la complexité croissantes du système mondial de l'aide, nous devons sans attendre rendre les différents programmes et politiques plus cohérents. L'OCDE a joué un rôle de chef de file dans ce domaine dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et du Programme d'action d'Accra. En République de Corée, l'an prochain, nous pouvons faire du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, organisé par l'OCDE, une plate-forme clef pour faire avancer la réalisation de l'OMD 8, relatifs à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Nous pouvons également accroître l'efficacité de l'investissement public et privé en mettant en place des systèmes complets de prévention, de détection et de sanction de la corruption, qui dépouille les plus pauvres et leur rend les plus vulnérables. L'OCDE continuera de prendre la tête des efforts dans ce domaine également.

La crise financière et économique ne devrait pas nous faire oublier nos promesses en matière d'aide ni

notre engagement à mener de solides réformes politiques. L'OCDE estime qu'elle a une responsabilité particulière s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement, qui découlent de ses objectifs internationaux en matière de développement de 1996 dont le but était de regrouper les engagements internationaux pris en matière d'aide sous forme d'objectifs de développement mesurables et pouvant faire l'objet d'un suivi. L'évaluation et le suivi font précisément partie de nos responsabilités principales.

Mais qui plus est, nous participons à toute une gamme d'actions avec un large éventail de partenaires afin de diffuser et de promouvoir les meilleures pratiques internationales et d'appuyer des politiques efficaces fondées sur l'expérience de nos membres actuels et celle de l'ensemble des pays du monde. Nous travaillerons en coopération avec des partenaires pour intégrer le programme de développement dans tous les aspects de notre action – notamment dans nos activités liées aux flux de financement, à la taxation, au développement du secteur privé, à la gouvernance et aux questions relatives à l'égalité des sexes.

Ce n'est qu'en conjuguant une meilleure coordination, une meilleure aide et de meilleures politiques que nous pourrons progresser dans la réalisation des OMD avant l'échéance de 2015 et tenir l'engagement que nous avons pris envers les plus pauvres, qui mènent une lutte acharnée pour améliorer leurs conditions de vie.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. Swing (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été définis il y a 10 ans, la question des migrations n'a pas été évoquée. Je pense que cela est en soi révélateur car, à l'époque, les migrations ne faisaient pas encore partie des préoccupations mondiales. En effet, il n'y avait alors que 150 millions de migrants.

Aujourd'hui, 10 ans après l'adoption de ces objectifs, nous n'avons jamais enregistré un si grand nombre de migrants; 214 millions de migrants internationaux, dont 12 millions de réfugiés, et 740 millions de migrants internes – c'est-à-dire, au total, un milliard de personnes migrantes, soit près d'un être humain sur sept.

La question des migrations est liée à la plupart, sinon à la totalité, des OMD. Je voudrais donner quelques exemples.

Le premier a trait aux envois de fonds des migrants, qui sont en rapport avec les OMD 1, 2, 4, 5 et 6. Ces envois de fonds – en d’autres termes l’argent que les migrants envoient chez eux – contribuent à réduire la pauvreté. Les fonds envoyés par les migrants constituent une source de revenu complémentaire, et souvent essentielle, pour leur famille vivant dans leur pays d’origine. L’envoi de fonds par les migrants a un lien direct avec la réalisation de l’OMD 1 : réduire la pauvreté et la faim. Les mouvements légaux de fonds à destination des pays en développement se sont élevés l’année dernière à 316 milliards de dollars, soit deux fois le montant total de l’aide extérieure au développement. Cela équivaut à peu près au montant de l’investissement direct étranger annuel et au produit intérieur brut (PIB) de plusieurs pays industrialisés. Dans une douzaine de pays au moins, les envois de fonds des migrants représentent 30 % du PIB annuel.

Il existe un autre type d’envois de fonds appelé « envois de fonds sociaux ». En d’autres termes, en plus de l’argent transféré dans le pays d’origine, il y a également un transfert de compétences, de connaissances et d’expériences. Ces transferts favorisent l’innovation, déclenchent des processus d’apprentissage, entraînent la création de réseaux et facilitent le transfert des connaissances et des technologies vers les pays d’origine.

Le deuxième exemple concerne la féminisation des migrations, en rapport direct avec l’OMD 3. Les femmes migrent de plus en plus sans leur famille, ou pour subvenir aux besoins de leur famille, contribuant ainsi à la réalisation de l’OMD 3, à savoir promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Aujourd’hui, près de la moitié des migrants dans le monde sont des femmes. La migration des femmes bouscule les stéréotypes et conduit à une plus grande indépendance des femmes. Toutefois, les migrations peuvent également entraver la réalisation de l’égalité des sexes. En effet, les migrantes sont confrontées à de multiples problèmes : vulnérabilité sur la voie qui les conduit à leur nouvelle vie, traite des femmes et trafic de femmes migrantes et accès insuffisant aux soins de santé ou aux services juridiques.

Le troisième exemple concerne la préservation de l’environnement. L’OMD 7 peut servir de stratégie permettant aux communautés vulnérables de s’adapter

aux conséquences de la détérioration de l’environnement. Dans plusieurs pays, les migrants utilisent les ressources financières et les compétences acquises à l’étranger pour lutter contre la dégradation de l’environnement dans leur pays d’origine.

Mon dernier exemple concerne les partenariats de migration, qui contribuent à la réalisation de l’OMD 8. La mise en place de partenariats par la diaspora à travers le monde favorise le développement des pays d’origine des migrants grâce aux investissements et aux transferts de connaissances et de technologies. Le partenariat est essentiel à la création de canaux formels plus accessibles pour les transferts de fonds et à la création de liens commerciaux avantageux.

Je conclurai par ces quelques mots. La migration est l’une des plus anciennes libertés que possède l’humanité. Elle est depuis longtemps la stratégie de réduction de la pauvreté de chaque individu et affirme avec vigueur le droit de la personne au développement. La migration continuera d’influer sur les formes que revêtiront le développement et les OMD au cours des prochaines années. Toutefois, il nous faudra travailler en étroite collaboration afin d’atténuer les effets néfastes potentiels de la migration sur le développement, mais œuvrer de concert aussi pour exploiter pleinement tout le potentiel que nous offrent les migrations : un meilleur développement humain en vue de la réalisation des OMD.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l’observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Geleta (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : Pour gagner du temps, je ne lirai que quelques-uns des paragraphes de ma déclaration, dont le texte complet sera distribué demain.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ses 186 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont fermement résolues à contribuer de façon efficace à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Fédération internationale, ses sociétés nationales et leurs volontaires au niveau local constituent un lien unique entre les gouvernements, la société civile et les personnes vulnérables. Grâce à leurs compétences, à leur compassion et à leur connaissance sans équivalent des collectivités locales, les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent exercer une action positive sur les

conditions d'existence des plus défavorisés, en particulier les personnes qui sont en butte à la discrimination et vivent en marge de la société.

Ayant eu l'occasion de visiter de nombreuses sociétés nationales et de m'entretenir avec leurs employés et leurs bénévoles, j'ai pu mesurer la force de leur engagement envers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et observer le formidable travail qui est accompli au sein des collectivités. Nous devons tenir nos engagements et nous continuerons de le faire, en conformité avec notre mandat, notre expérience et nos capacités.

Nous continuerons de viser à l'excellence dans notre rôle reconnu de protagoniste mondial de l'action humanitaire et de l'intervention en cas de catastrophe. Rien qu'en 2009, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont touché quelque 13,5 millions de personnes dans 113 pays à travers leurs programmes de préparation aux catastrophes et de réduction des risques. D'expérience, nous pensons qu'on peut ajouter foi au principe selon lequel chaque dollar investi dans la réduction des risques permet d'en économiser quatre dans les opérations d'urgence. Nous entendons aussi tirer parti de nos capacités en matière de services à la communauté et sommes déterminés à faire davantage pour promouvoir le développement au niveau local en prévenant et en réduisant les causes profondes de vulnérabilité.

Notre monde ne cesse de changer et nous sommes aujourd'hui confrontés à de nombreux défis étroitement liés les uns aux autres. L'insécurité alimentaire, les catastrophes, le changement climatique, la pauvreté et l'urbanisation accélérée sont les plus grands et ils sont exacerbés par les tensions sociales et économiques actuelles.

Mais les mentalités et les attitudes évoluent aussi. Les technologies de la communication et de l'information exercent une profonde influence, notamment sur la manière dont les jeunes pensent et agissent; nous le voyons bien avec nos jeunes bénévoles. En tirant parti du pouvoir de ces technologies, nous pouvons changer les mentalités et les attitudes et ainsi surmonter certaines des barrières sociales, culturelles et comportementales majeures au progrès. Les jeunes sont les moteurs du changement au sein de leurs collectivités et nous devons leur donner les moyens d'agir.

Pour conclure, je souhaite saisir l'occasion qui m'est ici donnée d'exprimer nos sincères

remerciements aux États Membres pour le soutien constant et la confiance sans faille qu'ils apportent au travail du personnel et des bénévoles du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde entier. Nous attachons la plus grande importance à la relation privilégiée qui unit les composantes de notre mouvement et les États et tenons à souligner une fois encore que la fidélité à nos principes fondamentaux, en particulier l'indépendance, la neutralité et l'impartialité, représente la meilleure garantie de la confiance mutuelle qui est nécessaire pour pouvoir accéder à toutes les personnes en détresse.

Nous accordons également une énorme importance à nos partenariats avec les autres acteurs humanitaires, qu'il s'agisse de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales et de la société civile, ou du secteur privé. Ces partenariats sont essentiels pour répondre efficacement aux besoins des personnes vulnérables à travers le monde, conformément à la devise « Ensemble pour l'humanité ».

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'Observatrice du Comité international olympique.

M^{me} El Moutawakel (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Au nom du Comité international olympique (CIO), je remercie l'Assemblée générale et le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, de nous avoir donné la possibilité de contribuer de manière plus efficace, par le biais du sport, à l'importante mission des Nations Unies, en tant qu'Observateur permanent. La décision de l'Assemblée générale d'octroyer le statut d'observateur au CIO a été une grande reconnaissance, de la part des États Membres et de l'ensemble de la communauté internationale du pouvoir positif du sport. La reconnaissance supplémentaire du sport dans le Document final de ce sommet (résolution 65/1) constitue une autre source de satisfaction et d'inspiration.

Je suis ici aujourd'hui afin de prendre part à la discussion sur le rôle du sport dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous ne sommes maintenant plus qu'à cinq ans de l'échéance fixée par l'ONU pour la réalisation des objectifs. Le délai est court et la liste des besoins est encore longue. Le Comité international olympique

partage avec l'Assemblée ce sentiment d'urgence. Nombre des projets de développement du Comité sont dans le droit fil des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous œuvrons avec acharnement pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim en utilisant le sport afin de soutenir le développement au niveau local et les programmes alimentaires dans les écoles en Afrique et en Asie.

En mai dernier, nous avons ouvert le premier centre de développement olympique pour la jeunesse en Zambie. Ce projet novateur répond aux besoins des collectivités locales en associant le sport à l'éducation et aux programmes de santé. En collaboration avec l'UNESCO et d'autres partenaires compétents, nous nous efforçons de rendre accessible à tous l'éducation primaire, notamment aux enfants et aux jeunes des collectivités défavorisées. Nous soutenons les programmes d'éducation aux valeurs olympiques en Afrique, Asie, Amérique latine, dans les Caraïbes et en Océanie.

Le Comité international olympique promeut également l'égalité des sexes et la responsabilisation des femmes et des filles par le biais du sport. À cet égard, le CIO félicite l'ONU de sa décision de créer l'Entité ONU-Femmes. Nous attendons avec impatience de travailler en étroite collaboration avec cette organisation dès que celle-ci sera opérationnelle. Le principe de l'égalité des sexes dans et par le sport est ancré dans la Charte olympique, le document phare du Mouvement olympique. Avec l'ajout de catégories sportives féminines supplémentaires au programme olympique, les femmes participeront pour la première fois à tous les sports aux Jeux olympiques de 2012 à Londres.

Le Comité international olympique apporte sa contribution à la lutte contre le VIH/sida et le paludisme, ainsi que d'autres maladies non transmissibles, par le biais de vastes programmes d'éducation en partenariat avec le Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida, l'Organisation mondiale de la Santé, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres partenaires de la société civile.

Nous œuvrons aussi pour garantir la durabilité environnementale en faisant de celle-ci une partie intégrante du processus de planification des Jeux olympiques et d'autres activités sportives. En 1994, le Comité international olympique a fait de l'environnement la troisième dimension du Mouvement

olympique, aux côtés du sport et de la culture. Le Comité est fier de faire partie d'un partenariat mondial pour le développement.

Le Mouvement olympique est composé du Comité international olympique, des Fédérations internationales et nationales de sport et de 205 comités nationaux olympiques. Ils utilisent le pouvoir du sport pour assurer la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement auprès des pays du monde entier et, à cette fin, coopèrent avec tous les secteurs, notamment les gouvernements, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, le monde des affaires et la société civile dans son ensemble.

Nous faisons de notre mieux, mais nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire. Dans le domaine des sports, nous pouvons et devons tous faire plus. C'est un appel clair à l'action lancé aux organisations de sport et aux millions de sportives et de sportifs du monde entier, ainsi que leurs supporters, pour qu'ils remplissent pleinement leur rôle.

Comme il l'a fait pendant plus d'un siècle, le Comité international olympique, et le Mouvement olympique de façon plus générale, cherchera de nouveaux moyens d'utiliser le pouvoir du sport pour rapprocher les peuples, être une source d'inspiration pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, encourager l'adoption de modes de vie sains, promouvoir la paix, promouvoir une éducation fondée sur des valeurs – en bref, faire de nos jeunes des citoyens respectueux et faire du monde, un monde meilleur pour nous tous.

Le sport ne peut pas résoudre tous les problèmes du monde, mais il peut aider cette grande institution dans sa mission qui est de servir et de sauver l'humanité. Je remercie l'Assemblée de défendre la cause de la paix, du développement et des droits de l'homme à travers le monde. Merci de reconnaître l'importance que revêt le sport pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de donner au sport la possibilité de contribuer à cette grande cause.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale.

M. Helgesen (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale) (*parle en anglais*) : La Déclaration du Millénaire (résolution

55/2) affirme que les Nations Unies n'épargneront aucun effort pour promouvoir la démocratie. Pour l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, unique organisation intergouvernementale ayant pour mandat spécifique d'appuyer la démocratie à travers le monde, il est significatif que cette organisation mondiale établisse un lien entre la démocratie et le développement.

La logique d'un tel lien est évidente. Pour que la démocratie soit réellement viable, elle doit être prise en charge et menée par ceux dont le développement est en jeu. Un développement profond, à l'instar de la démocratie, ne peut venir que de l'intérieur et de la base. Pour cela, il faut des structures ouvertes, sans exclusive, fondées sur le respect du principe de responsabilité en vue de la participation dans la société.

La démocratie sert la cause du développement en tant qu'elle renforce le contrat social entre les citoyens et les décideurs. Elle permet le contrôle démocratique nécessaire du processus de développement. Un maillon essentiel mais souvent faible du contrôle démocratique est constitué de certains acteurs politiques clefs, en particulier les partis politiques et les parlements. Trop souvent, ils n'arrivent pas à comprendre les besoins et les aspirations des citoyens pour les transformer en politiques qui peuvent permettre de tenir les engagements en matière de développement. Trop souvent, ils n'assument pas leur responsabilité de demander des comptes aux décideurs. Trop souvent, la communauté internationale n'assume pas sa responsabilité d'appuyer le renforcement de ces processus de responsabilité démocratique par le biais de cadres de coopération pour le développement existants.

Si nous voulons que l'action qui sera menée au cours des prochaines années pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, soit couronnée de succès, maintenir les niveaux de l'aide ne suffit pas. Sortir de la crise économique mondiale ne suffit pas non plus. Pour que le développement soit véritablement pris en charge au niveau national, il faut une politique démocratique nationale plus participative. Une politique participative doit aller de pair avec une plus grande participation politique des femmes. L'une des lacunes intolérables en matière de démocratie dans le monde entier, qui est aussi un obstacle au développement humain, est la flagrante sous-représentation continue des femmes dans la vie politique. Seuls 24 parlements dans le monde ont

atteint l'objectif de Beijing visant à faire en sorte que 30 % des sièges dans les parlements soient détenus par des femmes, 15 ans après son adoption.

Les principes démocratiques de participation, d'inclusion, d'élections régulières, libres et justes et d'un système judiciaire indépendant sont plus susceptibles de conduire à des progrès en matière de développement que les autres systèmes de gouvernance. La participation démocratique appuie le développement de trois façons. Premièrement, les élections permettent au peuple d'exprimer clairement leurs intérêts. Par le biais des élections, les gouvernements seront obligés de rendre des comptes s'ils ne répondent pas aux besoins des pauvres. Deuxièmement, la démocratie implique la liberté d'expression et d'association et de ce fait, facilite la communication au Gouvernement des informations sur les besoins, les aspirations et les préférences des pauvres. Troisièmement, les gouvernements démocratiques sont plus efficaces pour fournir des biens publics tels que l'éducation, les soins de santé, la formation professionnelle, un environnement salubre et, plus important, l'état de droit. C'est pourquoi la démocratie est la forme de gouvernance la plus recherchée et la plus souhaitable. La démocratie est bénéfique au développement. L'inverse est également vrai : le développement est bénéfique à la démocratie.

Fort de son expérience, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale est d'avis qu'il importe au plus haut point d'appuyer l'intégrité des processus électoraux, le rôle central des parlements et des partis politiques et l'utilité d'un dialogue démocratique sectoriel afin de veiller à ce que la démocratie permette de réaliser des progrès dans les secteurs clefs du développement humain, tels que la santé, l'éducation et la sécurité des collectivités.

Notre action montre également que la vaste expérience tirée des processus de consolidation de la démocratie dans les pays du Sud peut permettre de mieux comprendre le lien entre la qualité de la démocratie dans un pays dans le temps et ses résultats s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, je réitère l'engagement de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale à contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en partenariat avec les acteurs nationaux, régionaux et

internationaux et à renforcer notre partenariat stratégique avec l'ONU à cette fin.

Le Président (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

M. Benessahraoui (Organisation internationale de la Francophonie) : L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a inscrit, dès septembre 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement au sein de l'ensemble de ses missions, comme fil directeur de son action. Elle a, depuis, contribué à la mesure de ses moyens, avec une approche qui se veut porteuse de valeur ajoutée, une approche de solidarité agissante, une approche fondée sur l'accompagnement des pays membres, à travers notamment le partage d'un fonds riche d'expériences et de bonnes pratiques déployées aux quatre coins de notre espace.

En agissant pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, l'OIF œuvre parallèlement à l'émergence d'un contexte politique et institutionnel durable fondé sur une triple solidarité : une solidarité entre les États, notamment entre le Nord et le Sud, une solidarité entre les générations actuelles à l'intérieur des États, et une solidarité, partout, envers les générations futures.

Enfin, l'approche de la Francophonie s'inscrit dans une vision tenant compte de la diversité du monde. Elle se fonde sur le dialogue des cultures. Elle reconnaît que la culture est une composante essentielle du développement humain et représente une source d'identité, d'innovation et de créativité pour les individus et les communautés, aussi bien qu'un facteur de réconciliation et de cohésion sociale.

Des progrès ont été enregistrés sur la voie de la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement au sein de l'espace francophone et ailleurs dans le monde en développement. Bien des pays sont en bonne voie d'atteindre à tout le moins certains des objectifs du Millénaire pour le développement au terme de l'échéance de 2015. En revanche, force est de constater, qu'en dépit des efforts déployés et des progrès enregistrés, l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement reste encore hors de portée dans beaucoup de régions, notamment en Afrique. Le chemin est encore long pour qu'il n'y ait plus aucun enfant de la famille humaine qui n'ait réalisé son droit fondamental à l'éducation et à la santé.

Il reste énormément à faire : qu'il s'agisse de l'éducation et de la santé pour tous ou de l'élimination de la pauvreté, qu'il s'agisse de l'égalité des hommes et des femmes, ou, plus globalement, de l'émergence d'un partenariat mondial plus fécond et résolument solidaire, d'une gouvernance planétaire renouvelée, plus démocratique et plus équitable.

Ces constats préoccupants nécessitent plus que jamais l'attention collective, ferme et soutenue, de la communauté internationale afin de renouveler, et d'accroître, l'effort mondial en matière d'aide publique au développement, mais aussi pour trouver et mobiliser des ressources additionnelles et des financements innovants à la mesure d'un défi qui met en jeu la survie même d'un pan entier de la famille humaine.

Enfin, la revue des objectifs du Millénaire pour le développement, aux deux tiers du parcours, conduit à évoquer la nécessité de trouver les voies et moyens d'améliorer la synchronisation des interventions, des cibles et des objectifs ainsi que leur adaptation à la diversité des situations et des évolutions. Avec ces améliorations, ainsi que la prise en compte des facteurs culturels et de l'accès à l'énergie, les OMD doivent continuer à constituer le vecteur et le fil directeur de l'engagement renouvelé de la communauté internationale dans la lutte contre la pauvreté, en vue de donner un sens concret et mesurable à la solidarité envers les plus démunis.

Le renouvellement de l'engagement international, auquel la Francophonie appelle avec vigueur, est d'autant plus nécessaire que la crise multiforme financière, économique, énergétique et alimentaire qui secoue le monde depuis trois ans risque d'annihiler les acquis enregistrés globalement depuis l'an 2000. Cette crise risque aussi d'anéantir les efforts méritoires menés par les pays les moins avancés et qui subiront, encore plus que tous les autres, les effets de cette crise.

D'un autre côté, la crise écologique, que ne manqueront pas d'aggraver irréversiblement les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, constitue une autre grande préoccupation dont les effets multiples auront pour conséquence ultime, si rien de sérieux n'est effectué, partout, un approfondissement inégalé de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Ce contexte préoccupant nécessite donc plus d'engagement et plus de hardiesse dans la consolidation de la gouvernance, aux niveaux national et international.

L'émergence d'une gouvernance mondiale s'impose, le besoin de régulation s'avère plus que jamais urgent et impératif. Car si l'instauration du Groupe des Vingt peut être considérée comme un progrès par rapport au Groupe des Huit, il reste encore à renforcer davantage les espaces de concertation sur les règles devant régir l'économie mondiale permettant à tous de devenir les partenaires actifs d'une forme améliorée de gouvernance partagée.

Il s'agit, en un mot, de faire en sorte que tous les efforts convergent vers une mondialisation maîtrisée visant à installer durablement une ère de responsabilité et de prospérité partagées. Comme l'affirme notre Secrétaire général, M. Abdou Diouf,

« en appelant la communauté internationale à concrétiser ses engagements, la Francophonie montre également sa détermination, pour elle-même, à œuvrer dans cette voie, comme en témoigne, d'ores et déjà, la volonté de ses chefs d'État et de gouvernement de s'emparer de cette question lors du XIII^e sommet de la Francophonie, qui se déroulera du 22 au 24 octobre prochain à Montreux en Suisse, chez vous, Monsieur le Président ».

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

M^{me} Marton-Lefèvre (Union internationale pour la conservation de la nature) (*parle en anglais*) : J'ai le privilège de représenter le réseau de conservation de la biodiversité le plus ancien et le plus vaste du monde, et de m'exprimer au nom de ses 1 200 membres, petits et grands, États souverains ou organisations non gouvernementales, tous unis autour de la vision d'un monde juste qui attache de l'importance à la nature et à sa préservation.

Au début du millénaire, les dirigeants du monde se sont engagés, dans le cadre d'un effort sans précédent, à assurer la viabilité environnementale et à faire du développement durable le cadre général qui régit tous les efforts de développement. Les participants se demandent peut-être quel est le lien entre une organisation de conservation de la nature et l'action mondiale en faveur de la croissance économique et des progrès sociaux consacrée dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)?

L'Union internationale pour la conservation de la nature s'intéresse au modèle de développement depuis

de nombreuses années, surtout depuis l'adoption de notre stratégie mondiale de la conservation, en 1980, qui a fait ressortir le lien qui existe entre la conservation et le développement et utilisé pour la première fois la notion de développement durable.

Ce concept est désormais bien connu, mais il semble que, 10 ans après que quelque 200 nations aient convenu de l'intégrer dans toutes leurs décisions politiques, nous en soyons toujours à arguer en sa faveur au lieu de nous employer à la mettre en œuvre. L'Union se fait l'écho de beaucoup d'entre nous ici-même, qui craignent que, malgré les progrès réalisés dans certains domaines et dans certaines régions, l'objectif 7, si ce n'est pas tous les OMD, soit impossible à atteindre.

Il nous reste cinq années pour changer les choses. La recherche novatrice et l'expérience nous ont montré que pour atteindre plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement et non l'un d'entre eux seulement, il fallait peut-être repenser la relation entre la biodiversité, les écosystèmes – ou tout simplement les produits de la nature – et le bien-être des personnes.

La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des plus pauvres sont directement tributaires d'écosystèmes en bonne santé tels que forêts, mangroves et zones côtières. Les objectifs fixés sur le plan international en matière d'alimentation en eau et d'assainissement ne peuvent être atteints que si l'on continue de disposer d'écosystèmes qui permettent d'assurer l'approvisionnement en eau propre et salubre. D'autre part, on peut, grâce à une gestion améliorée des bassins hydrographiques locaux, réduire la mortalité infantile due aux maladies d'origine hydrique.

En fournissant des énergies durables de substitution, nous pouvons réduire le temps passé par les enfants, notamment les filles, à chercher du bois de feu au lieu d'étudier. Autonomiser les femmes afin de leur permettre de gérer les ressources naturelles de manière écologiquement viable peut aider à améliorer la sécurité et la sûreté alimentaires, et à minimiser les difficultés des autres catégories vulnérables, notamment les enfants et les populations autochtones.

Les changements climatiques, considérés comme une menace et un défi à relever pour réaliser le développement, sont étroitement liés à la nécessité de créer des écosystèmes robustes. Admettre qu'une nature saine aide à prévenir des catastrophes naturelles telles que la sécheresse et les inondations nous

permettra d'accroître notre capacité de rebondir et les moyens dont nous disposons pour nous adapter aux changements climatiques. En d'autres termes, investir dans la nature revient à investir dans le développement et, par là-même, dans la réalisation des OMD.

L'étude décisive intitulée « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité », qui emploie une langue comprise des économistes, comme des hommes d'affaires, des hommes politiques ou des citoyens du monde entier, nous a beaucoup aidés à comprendre le rôle essentiel que joue la nature dans notre bien-être. Les forêts tropicales, qui garantissent des moyens d'existence à plus d'un milliard de personnes démunies dans le monde, sont détruites à une vitesse inquiétante. La déforestation est en outre la cause d'environ 17 % des émissions de gaz à effet de serre; y mettre un terme permettrait de réduire considérablement ces émissions et d'économiser ainsi 3,7 billions de dollars. Le poisson est la principale source de protéines de plus d'un sixième de l'humanité. En réorientant les flux financiers actuellement responsables de la surexploitation de la plupart des stocks de poissons à forte valeur commerciale, nous pourrions augmenter les recettes mondiales des pêcheries d'environ 50 milliards de dollars par an. « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » donne de nombreux autres exemples similaires.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement impose aux gouvernements et aux autres acteurs, notamment de la société civile et du secteur privé, de faire une mise au point et de redoubler d'efforts. L'occasion n'est pas manquée, mais il faut à tout prix adopter une stratégie différente qui place la viabilité environnementale au cœur des efforts de développement si nous voulons respecter les engagements que nous avons pris dans les cinq prochaines années. Donnons au monde une nouvelle direction pour réaliser le développement durable, au service des peuples, de la nature et de la planète, notre maison.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de la Banque asiatique de développement.

M. Kuroda (Banque asiatique de développement) (*parle en anglais*) : La région de l'Asie et du Pacifique regroupe près des trois cinquièmes de l'humanité. On ne pourra réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au niveau mondial sans notre région.

Avec plus de 500 millions de personnes sorties de la pauvreté depuis 1990, nous sommes sur le point d'atteindre l'objectif de réduire l'extrême pauvreté de revenu pour la région. Mais, abritant les deux tiers des pauvres du monde, nous devons encore faire face à des problèmes considérables. Près de 2 milliards de personnes dans la région n'ont toujours pas accès à des services d'assainissement de base et près d'un demi-milliard n'ont pas accès à l'eau potable. Le taux de mortalité infantile dans certains pays est plus de 10 fois supérieur à celui des pays développés. En Asie du Sud, les taux d'analphabétisme sont parmi les plus élevés au monde, 40 % de la population urbaine vit dans des taudis et les femmes ne profitent toujours pas des retombées de la croissance.

L'environnement dans la région est confronté à des menaces redoutables, notamment une réduction de la couverture forestière et la hausse constante des émissions de gaz à effet de serre. Les récentes inondations catastrophiques qui ont plongé des millions de personnes dans la détresse montrent bien que des mesures plus fermes doivent être prises pour réduire les vulnérabilités liées au climat et pour mieux s'adapter aux changements climatiques.

Les OMD sont un pacte mondial visant à éliminer ces souffrances et ces menaces et nous devons tous assumer notre part de responsabilité. Les gouvernements, à l'échelle nationale, doivent veiller à ce que la croissance profite davantage à tous. Ils doivent renforcer l'accès aux services de base et faire participer le secteur privé, la société civile, et les communautés afin de garantir une meilleure prestation de services. Ils doivent développer l'infrastructure de base, notamment l'électricité, les routes et d'autres services essentiels, pour que les pauvres aient accès aux soins de santé, à l'éducation et à des débouchés économiques. Enfin ils doivent passer rapidement à une croissance à faible émission de carbone.

Au niveau régional, donateurs traditionnels et nouveaux donateurs doivent faire davantage en faveur de leurs voisins moins développés. Le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la connaissance et de la technologie peut également contribuer à combler des lacunes en matière de ressources et de capacités. Même si globalement la région progresse, de nombreux pays d'Asie et du Pacifique sont à la traîne. Relier ces pays moins bien lotis aux marchés régionaux et sous-régionaux plus importants enclenchera une croissance plus rapide, créera des débouchés économiques et

facilitera la mise en commun des ressources régionales, telles l'énergie et l'eau.

La Banque asiatique de développement (BAsD) est déterminée à renforcer les partenariats régionaux et mondiaux pour réaliser les OMD. Nous intensifions notre soutien dans les secteurs des routes, de l'électricité, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation. Nous avons mis en place des fonds destinés exclusivement à la promotion d'une croissance écologiquement rationnelle et à la lutte contre les changements climatiques. Nous consacrons plus d'un milliard de dollars par an au financement des énergies propres et nous prévoyons de doubler cette somme et de la faire passer à plus de 2 milliards par an d'ici à 2013. Les projets financés par la BAsD dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ont profité à plus de 130 millions de personnes au cours des cinq dernières années et nous comptons intensifier nos activités. Nos projets de modernisation des établissements scolaires vont bénéficier à plus de 22 millions d'élèves dans les trois prochaines années et nous avons l'intention d'accroître notre assistance dans le domaine de l'éducation, une de nos principales zones d'activités.

La région de l'Asie et du Pacifique est le meilleur atout dont dispose le monde pour réaliser les OMD. Toutefois, elle ne peut y arriver seule. La communauté internationale doit avant tout tenir la promesse de la Déclaration du Millénaire, ce texte historique adopté en 2000 (résolution 55/2). La Déclaration promettait une vie meilleure aux millions de pauvres de la région de l'Asie et du Pacifique et du monde entier. En agissant ensemble aujourd'hui, nous pouvons tenir cette promesse.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Ordre souverain militaire de Malte.

M. Shafer (Ordre souverain militaire de Malte) (*parle en anglais*) : L'Ordre souverain militaire hospitalier de Malte est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole à cette réunion plénière de haut niveau. Je serai très bref. L'Ordre tient également à féliciter le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale de leurs conseils avisés pour l'organisation de cet important événement de haut niveau et d'avoir placé les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) directement sous le feu des projecteurs qui se braquent, chaque année, au mois de septembre, sur l'ONU.

L'Ordre a continué d'affirmer et de renforcer sa coopération avec l'ONU sur ces questions, en particulier dans les domaines de l'assistance humanitaire et du développement durable, et nous réaffirmons cet engagement aujourd'hui. L'Ordre estime que les objectifs du Millénaire pour le développement sont une illustration du principe de préférence aux pauvres, approche à laquelle nous sommes fermement attachés. La lutte contre la pauvreté, la maladie et la souffrance, sans distinction fondée sur la race, la religion ou la nationalité, est au cœur même des activités de l'Ordre depuis 900 ans. Les 13 000 membres, 80 000 bénévoles et professionnels de la santé à temps complet et 20 000 médecins, infirmiers et brancardiers de l'Ordre constituent un réseau exceptionnel qui travaille dans 120 pays.

Pour ce qui est de l'objectif 1, l'Ordre est consterné par le fait que plus d'un milliard de personnes vivent dans une extrême pauvreté et souffrent de la faim et que les inégalités entre les pays et au sein des pays persistent. C'est un scandale pour l'humanité et l'un des plus importants problèmes auxquels le monde soit confronté aujourd'hui. L'extrême pauvreté et la faim sont à la fois la cause, le symptôme et la conséquence des autres problèmes auxquels les OMD s'attaquent et il est tout à fait crucial de progresser dans la réalisation de cet objectif.

Je tiens aussi à affirmer que, de notre point de vue, les objectifs 4, 5 et 6 sont liés à tous les niveaux. Un échec pour l'un de ces objectifs risque de compromettre les progrès dans les autres. Le fait que cinq maladies – la pneumonie, la diarrhée, le paludisme, la rougeole et le VIH/sida – soient à l'origine de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans est une réalité inexcusable. Une prévention et des traitements à faible coût pourraient sauver la vie de la plupart de ces enfants.

Mais, je tiens également à mentionner quelques éléments positifs. L'hôpital Holy Family Maternity de l'Ordre à Bethléem verra bientôt naître son cinquante millièmes bébé. Vingt ans après la première naissance, le nombre de naissances par an est passé de 1 000 à plus de 4 000. C'est le seul hôpital de ce type en Cisjordanie. Il offre le seul service de soins intensifs de la région. L'hôpital a facilité la coopération israélo-palestinienne dans le domaine médical et il a été choisi par le Ministère palestinien de la santé comme centre de formation pour les jeunes médecins.

Nous avons également étendu les services offerts par notre hôpital dans le nord d'Haïti immédiatement après le terrible tremblement de terre survenu dans ce pays. Nous avons ajouté plus de 400 lits et des hélicoptères ont transporté les blessés les plus graves depuis Port-au-Prince. Nos avions sont partis de Cologne le lendemain du tremblement de terre, avec à leur bord des médecins allemands et suisses et du ravitaillement pour 50 000 personnes.

Je voudrais pour conclure affirmer que sans la paix, il ne pourra y avoir de développement des peuples, de même que sans développement, il ne pourra y avoir la paix. Et je félicite tous les participants d'avoir rappelé ces questions à notre attention aujourd'hui.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur des Partenaires dans le domaine de la population et du développement.

M. Rao (Partenaires dans le domaine de la population et du développement) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Coprésident, de me donner l'occasion de faire quelques observations au nom du réseau Partenaires dans le domaine de la population et du développement pendant la présente Réunion plénière de haut niveau, qui fera date. Faute de temps, je ne lirai pas l'intégralité de la déclaration que j'avais préparée.

Constituée de 24 pays en développement désireux de promouvoir la coopération Sud-Sud dans le domaine de la population et du développement, notre organisation intergouvernementale encourage activement la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), notamment au sein de ses pays membres. Plusieurs organisations et fondations internationales, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), continuent d'appuyer les activités de Partenaires dans le domaine de la population et du développement, et nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier le Fonds de sa collaboration et de son appui constants.

Nous estimons que les OMD sont interdépendants, ce qui nécessite donc d'adopter une démarche intégrée et globale pour les réaliser, comme l'ont noté de nombreux orateurs. Conformément à son mandat et à ses priorités programmatiques, et compte tenu de sa nature d'institution d'entraide et de partenariat, le réseau Partenaires encourage et appuie

des activités de fond en privilégiant le renforcement des capacités par la formation; et la mise en commun des connaissances grâce à la collecte et à la diffusion d'informations sur les pratiques novatrices en matière de population et de santé procréative, à l'échange d'informations et à des campagnes sur la population, la santé procréative et le développement.

Partenaires dans le domaine de la population et du développement voudrait attirer l'attention, à l'instar d'autres orateurs, sur la lenteur des progrès accomplis dans certains secteurs tels que l'objectif 5, améliorer la santé maternelle et la santé procréative et réduire la mortalité maternelle, ou l'objectif 3, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Parallèlement, Partenaires note avec une grande satisfaction le regain d'intérêt des États Membres pour la santé maternelle et la planification familiale, comme le montrent les discussions de la dernière réunion du Groupe des Huit au Canada ou du Sommet de l'Union africaine, organisé en juillet dernier à Kampala. De même, on peut saluer la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants du Secrétaire général, qui arrive à point nommé. Les taux de mortalité maternelle restent toutefois élevés, et un effort concerté devra être consenti si l'on veut accélérer les progrès dans l'optique d'atteindre l'objectif 5 d'ici à 2015. À cet égard, le réseau Partenaires voudrait mettre l'accent sur les recommandations sur la planification familiale, les soins obstétricaux d'urgence et les services connexes qui figurent dans le document final. En revanche, nous constatons avec grande préoccupation que le financement de la planification familiale est plus faible aujourd'hui qu'en 1995. Comme a mis en garde le FNUAP, si cette tendance n'est pas inversée, elle aura de lourdes conséquences sur la capacité des pays de répondre aux besoins qui restent à satisfaire en matière de planification familiale et de santé procréative. Il est urgent d'agir dans ce domaine.

S'agissant des efforts pour atteindre les cibles des OMD et les objectifs de la CIPD, le rôle de la coopération Sud-Sud doit être mis en avant. La Réunion ministérielle organisée dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil économique et social, en juillet dernier, a souligné l'importance croissante de la coopération Sud-Sud, précisant qu'actuellement, elle représente environ 10 % de toute la coopération pour le développement.

Fondées en 1994 pendant la CIPD du Caire, l'organisation Partenaires dans le domaine de la population et du développement est très active depuis cette date. Notre expérience indique que, de nombreux pays en développement recèlent des capacités techniques de premier ordre dans le domaine de la population et de la santé procréative et qu'il faut s'efforcer davantage de tirer pleinement parti de ces capacités, en recourant à la coopération Sud-Sud ou triangulaire. Ainsi, les Gouvernements égyptien, marocain et indien offrent des bourses à long terme et la Chine et l'Afrique du Sud des bourses à court terme pour former des experts dans les domaines de la population, de la planification familiale et de la santé. Le Gouvernement bangladais accueille et appuie, quant à lui, le secrétariat de notre organisation à Dacca. En outre, les États membres de Partenaires dans le domaine de la population et du développement ont constitué un réseau d'institutions de premier plan qui proposent une large gamme de services de formations, de recherche et d'assistance technique.

Pour conclure, Partenaires dans le domaine de la population et du développement espère que le vaste potentiel de coopération Sud-Sud qui existe dans de nombreux pays en développement sera exploité et jouera de plus en plus un rôle clef dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, contribuant ainsi au développement durable et à la coopération internationale.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

M. Amoruso (Assemblée parlementaire de la Méditerranée) (*parle en italien; texte français fourni par la délégation*) : C'est avec une grande fierté que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) participe aujourd'hui à la présente Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et se trouve ici pour la première fois avec le statut d'observateur, obtenu en décembre dernier durant la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Née en 2006, sous l'égide de l'Union interparlementaire, à la suite d'une coopération d'une vingtaine d'années entre les États bordant la Méditerranée, l'APM compte aujourd'hui 25 parlements membres, tous méditerranéens, qui n'ont d'autre ambition pour la Méditerranée qu'une qualité de vie améliorée pour certains, un art de vivre préservé pour d'autres, un « bien vivre ensemble » pour tous, et une région prospère et stable.

Les questions politiques et de sécurité, les sujets économiques, sociaux et environnementaux sont capitaux pour l'APM qui a inscrit l'humain au centre de ses préoccupations. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est une entreprise mondiale dotée d'un programme parmi les plus ambitieux pour l'homme, et dans laquelle les parlementaires de la Méditerranée ont décidé de s'investir sans relâche. Notre région est fortement exposée à la pauvreté et à l'extrême pauvreté, dans ses multiples facettes. Elle connaît de très gros écarts de développement, qui pourraient menacer sa stabilité, en engendrant d'éventuels déplacements de population ou des conflits, et doit donc s'impliquer plus fortement dans les huit objectifs du Millénaire.

Dix ans après le Sommet du Millénaire, des progrès importants, bien que très inégaux, ont été réalisés dans notre région, et de gros efforts restent à faire. L'aide publique au développement des pays méditerranéens concernés a fortement augmenté, mais reste encore insuffisante, et il apparaît que certains pays n'arriveront pas à atteindre les objectifs avant l'échéance de 2015 sans fournir un effort supplémentaire.

Souvent mise en avant, la crise économique ne saurait pourtant constituer une excuse valable pour s'autoriser à ne pas saisir l'occasion qui nous est offerte d'apporter l'aide requise aux populations les plus pauvres et d'éradiquer l'extrême pauvreté.

L'économiste américain Jeffrey Sachs a récemment souligné huit lacunes à combler pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je souhaite revenir sur l'une d'elle, qui concerne l'accès encore très insuffisant à l'eau potable et à un système d'assainissement de base, objet de grandes préoccupations en Méditerranée. Pour ne citer qu'un chiffre, je souhaite rappeler que la Méditerranée regroupe 60 % de la population mondiale résidant dans des zones pauvres en eau, disposant de moins de 1 000 mètres cubes par habitant et par an. La gestion des ressources en eau a un impact énorme sur la vie, la santé, l'agriculture, la production d'énergie, le transport, et donc l'économie, l'environnement et la biodiversité.

Consciente que la Méditerranée doit s'atteler très sérieusement au problème de la gestion collective de l'eau, notre assemblée a décidé en 2008 de publier chaque année un rapport sur l'eau en Méditerranée. La

résolution de l'APM sur l'eau en date de 2009, adoptée à l'unanimité par notre assemblée à Istanbul l'année dernière, stipule d'ailleurs en effet que l'APM demande [à ses] parlements membres d'agir afin que le droit d'accès à l'eau potable pour tous soit reconnu comme un droit humain indispensable le plus rapidement possible.

Nous avons la très grande fierté de constater qu'en juillet dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution qui consacre « le droit à l'eau potable et de qualité et à l'assainissement [comme] un droit fondamental essentiel à la pleine jouissance de la vie » (*A/RES/64/292, par. 1*). L'APM tient à saluer l'Assemblée générale pour cette décision historique, qui permet de franchir une étape favorable à la réalisation des objectifs du Millénaire.

Cette étape n'est cependant encore que théorique, et les préoccupations de l'APM restent entières. En mettant aujourd'hui l'accent sur l'eau et l'accès à l'eau potable, je demande solennellement, au nom des parlementaires de la Méditerranée, que cette résolution historique ne reste pas lettre morte, mais débouche sur des droits concrets, qui permettront une amélioration réelle des conditions de vie de plusieurs centaines de millions de personnes. Les objectifs du Millénaire sont une occasion unique de réaliser cette ambition d'ici à 2015.

Nous, parlementaires, sommes prêts à utiliser toutes nos compétences de législation, de contrôle des exécutifs et de vote des budgets, pour en assurer la mise en place dans notre région, et soutenir ainsi les efforts de l'ONU.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur du Secrétariat du Commonwealth.

M. Smith (Secrétariat du Commonwealth) (*parle en anglais*) : Le Commonwealth est honoré de prendre la parole à l'occasion de la présente Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Commonwealth est une association volontaire de 54 pays éparpillés sur cinq continents. Nous représentons un tiers de la population mondiale, le quart des pays de la planète et le cinquième des échanges internationaux. Nous sommes riches et pauvres, grands et petits, des pays différents et des peuples divers, mais aspirant aux mêmes libertés et aux

mêmes droits, qui découlent du développement et de la démocratie, tout autant qu'ils les sous-tendent.

Parce que nous comptons parmi nos membres 16 des pays les moins avancés, 19 pays de l'Afrique subsaharienne et 32 petits États, atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est pour l'ensemble des citoyens du Commonwealth un impératif.

L'engagement du Commonwealth en faveur des OMD est profond. Les objectifs incarnent en effet les droits fondamentaux qui sous-tendent notre association. Ils servent de source d'inspiration au Commonwealth dans tout le travail qu'il effectue au sein de ses membres.

Depuis l'an 2000, année où la communauté internationale s'est lancée dans cette entreprise humaine unique en son genre, de nombreux pays membres du Commonwealth ont accompli des progrès notables. La tuberculose a régressé dans la majorité des États en développement du Commonwealth, et le taux de scolarisation en primaire a augmenté notablement dans un grand nombre de pays du Commonwealth, notamment en Afrique subsaharienne. Deux tiers des pays en développement du Commonwealth ont déjà tiré un trait sur l'inégalité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire.

Toutefois, il est clair aussi qu'il reste beaucoup à faire dans l'ensemble du Commonwealth. À titre d'exemple, il y a 20 millions de personnes séropositives au sein du Commonwealth. De plus, les deux tiers des cas de mortalité liés à la maternité sont enregistrés dans les pays du Commonwealth.

Nous ne disposons que de peu de temps maintenant pour atteindre les OMD. Les circonstances actuelles exigent aujourd'hui plus que jamais que nous entretenions la flamme allumée en 2000. Nous devons à présent redoubler d'effort si nous voulons atteindre les OMD, et ce, dans les délais convenus.

Au sein du Commonwealth, nos chefs de gouvernement et ministres, notamment ceux qui sont chargés des secteurs de la santé, de l'éducation et de la conditions de la femme, se sont sérieusement penchés sur les problèmes que rencontrent nos pays dans la réalisation des OMD. Ils ont souligné la nécessité d'agir dans un certain nombre de domaines, dont je voudrais à présent détacher quatre en particulier, qui sont d'ailleurs mentionnés dans le document final.

Premièrement, il est nécessaire d'accroître le niveau de financement du développement : alors qu'une pression accrue s'exerce sur les budgets de développement, la communauté mondiale et ses membres doivent envisager et appliquer de nouveaux mécanismes innovants permettant d'attirer plus de financements pour le développement.

Deuxièmement, le rôle des femmes dans le développement doit être une fois de plus mis en exergue. Tant les ministres de la santé que les ministres de la condition de la femme des pays du Commonwealth ont souligné qu'il était urgent de remédier aux insuffisances en matière de santé maternelle. Nous avons cruellement besoin d'un plus grand nombre de sages-femmes. Mais les femmes sont aussi des agents économiques importants. Comme l'ont souligné les ministres de la condition de la femme, il faut trouver de nouvelles méthodes plus novatrices pour faire comprendre que les femmes sont créatrices de richesses et les appuyer dans ce rôle si on veut que les OMD soient atteints.

Troisièmement, il est bien connu que le commerce est essentiel pour soutenir la croissance économique et en vue de l'élimination de la pauvreté. Il s'agit de trouver la volonté de parvenir à une conclusion équitable du Cycle de négociations de Doha pour le développement axée sur le développement. Il convient de négocier et de conclure des accords commerciaux régionaux et autres sur des bases propres à renforcer les capacités de production et améliorer l'accès aux marchés, notamment pour les femmes, les jeunes entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises.

Quatrièmement, des partenariats nouveaux et novateurs sont essentiels à la réalisation des OMD. Au sein du Commonwealth, nous soutenons la mise en réseaux entre les secteurs gouvernemental, des affaires et de la société civile. Il s'agit là d'un modèle qui peut être appliqué dans le monde entier. L'action que nous menons dans le cadre de la coopération technique repose sur le partage des pratiques optimales et de la coopération Sud-Sud, qui permettra de jeter les bases d'une nouvelle coopération pour le développement durable.

En travaillant sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Commonwealth et son secrétariat partent du constat que démocratie et développement sont interdépendants. La démocratie, au niveau national comme au niveau local, favorise la

transparence et la responsabilité, indispensables au bon fonctionnement et à l'efficacité des services publics et à la croissance économique qui conditionne elle-même l'élimination de la pauvreté. Nous sommes fermement convaincus que la réalisation des OMD requiert la pleine participation de l'ensemble des citoyens, car tant l'appropriation citoyenne que l'appropriation nationale de ces objectifs sont essentielles.

Nous saluons et nous appuyons l'engagement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, de l'ONU en tant qu'organisation, et des millions de personnes à travers le monde qui maintiennent vivant l'espoir qui a inspiré la définition des OMD en 2000. Nous sommes confiants que la présente Réunion et le document final qui vient d'être adopté permettront de galvaniser la communauté mondiale, plus particulièrement ceux en son sein qui ont le plus de moyens, afin que soient mis à disposition les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la poursuite de la tâche qui nous attend : la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'objectif primordial – qui est encore à notre portée – consiste, rien de moins, à éviter un gaspillage des générations présentes et à venir.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à l'observateur du Fonds commun pour les produits de base.

M. Mchumo (Fonds commun pour les produits de base) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour le Fonds commun pour les produits de base et pour moi-même que d'intervenir au cours de la présente Réunion pour présenter la perspective du Fonds commun pour les produits de base concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Fonds commun pour les produits de base a essentiellement été créé pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement en assurant une plus grande productivité, une augmentation des revenus et de meilleures recettes d'exportation des produits de base, lesquels constituent le fondement des économies des pays en développement. Le Fonds commun pour les produits de base gère des projets sur la diversification des produits et la création de valeur ajoutée, la lutte contre les maladies et les organismes nuisibles pour accroître la productivité, et met en œuvre d'autres mesures de valorisation des produits de base. Nous avons pour mandat principal d'améliorer le

développement socioéconomique des producteurs de produits de base, en aidant en priorité les petits exploitants. Les projets financés par le Fonds commun sont donc menés de façon à apporter une contribution tangible à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

À l'heure actuelle, trois quarts des personnes en situation de pauvreté extrême dans le monde, soit 800 millions de personnes environ, habitent dans des zones rurales et dépendent des produits de base et des emplois connexes pour leur survie. Les produits de base occupent une place centrale dans les économies des pays en développement car ils constituent une source essentielle de revenus, d'emplois, de commerce et de recettes gouvernementales. Quatre-vingt-quinze des 141 pays en développement dépendent des produits de base pour 50 % au moins de leurs recettes d'exportation, et la moitié environ des pays africains tirent plus de 80 % de leurs recettes d'exportation des produits de base.

Dans ce contexte – un contexte où nombre de pays en développement, surtout les plus vulnérables, sont extrêmement dépendants des produits de base – l'on ne saurait traiter effectivement de la mise en œuvre des OMD et de la lutte contre la pauvreté sans prendre en considération l'impératif de la valorisation des produits de base.

Bien que, dans le contexte des OMD, les produits de base soient particulièrement importants pour la réalisation de l'objectif 1 – élimination de la pauvreté et de la faim – ils revêtent une pertinence sectorielle de par leur impact sur nombre des OMD convenus. L'objectif 8 – mettre en place un partenariat mondial pour le développement – est également un objectif qui cherche à répondre aux besoins des pays les moins avancés (PMA) et à mettre en place un système commercial ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Selon les statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 80 % environ des exportations des PMA ayant fait l'objet d'un accord portent sur des produits de base, tandis que pour les pays en développement sans littoral, ce chiffre est de 70 %.

Un système international plus juste de commerce des produits de base ouvrirait de nouvelles perspectives aux agriculteurs pauvres et influencerait donc directement sur les conditions socioéconomiques d'une grande partie de la population des pays les plus pauvres du monde. En raison des barrières commerciales et de

l'instabilité des cours des produits de base, de nombreux producteurs des pays en développement ont dû abandonner leurs fermes et migrer vers les zones urbaines en quête de nouvelles opportunités économiques, ce qui crée des pressions sur les zones urbaines, en particulier au niveau des services de base comme la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable et les logements.

Les femmes constituent une majorité significative de la population active impliquée dans la production de produits de base. Par conséquent, la mise en œuvre de mesures portant sur les produits de base a un impact considérable sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes – objectif 3 – et c'est pourquoi la dimension « genre » fait partie intégrante du processus d'évaluation des projets du Fonds commun pour les produits de base.

Les produits de base ont également des effets indirects sur le développement social, notamment l'éducation et la santé. La préservation de systèmes de produits de base productifs et durables garantit aux agriculteurs et à leur famille la sécurité alimentaire et des revenus monétaires et affecte le niveau général de santé et d'éducation de la famille. Augmenter les revenus des producteurs de produits de base et veiller à ce que ces revenus soient prévisibles pourraient favoriser le développement social rural en général, car ainsi, les agriculteurs seraient plus à même d'envoyer leurs enfants à l'école. Cela favoriserait la réalisation de l'objectif 2 – éducation primaire pour tous – et garantirait également que les enfants soient mieux nourris, ce qui, par ricochet, faciliterait la réduction de la mortalité infantile, telle qu'énoncée dans l'objectif 4.

En outre, on ne saurait trop insister sur le fait que les produits de base d'exportation sont la principale source de recettes des gouvernements des pays en développement et constituent une source cruciale des ressources publiques nécessaires au financement des politiques sociales.

Dans l'optique de la réalisation des OMD, il faut prendre en considération les aspects suivants : premièrement, les limites de la capacité de l'offre avec laquelle les producteurs de produits de base doivent composer; deuxièmement, le manque de diversification de la production de produits de base; troisièmement, la participation efficace des producteurs, en particulier des petits exploitants; quatrièmement, des instruments appropriés permettant de remédier aux fluctuations des

cours des produits de base; cinquièmement, la présence d'un environnement international favorable, y compris un système commercial équitable, prévisible et fondé sur des règles; sixièmement, la mobilisation efficace de capitaux et l'augmentation des dépenses publiques afin d'aider les producteurs de produits de base; et enfin, des ressources additionnelles d'aide publique au développement, surtout à l'intention du secteur des produits de base.

Enfin, comme cela a été dit à plusieurs reprises, les produits de base ont une dimension multiple et un impact intersectoriel qui, en général, touchent tous les OMD. Il faut donc faire des produits de base un facteur de croissance et libérer les potentialités que contient la richesse des ressources humaines et naturelles.

Par le biais de son Plan d'action quinquennal, le Fonds commun pour les produits de base apporte sa modeste contribution à la réalisation des OMD, mais le défi à relever dépasse les ressources disponibles. Il faut que la communauté internationale consacre davantage de ressources à la valorisation des produits de base.

Le Fonds commun pour les produits de base est à un carrefour; nos membres discutent aujourd'hui de l'avenir de notre organisation. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale sur les produits de base (résolution 64/192), adoptée en décembre 2009, nous espérons qu'il nous sera octroyé des ressources suffisantes pour que nous puissions continuer à avoir un impact modeste sur le développement international et sur la réalisation des OMD à l'horizon 2015 et au-delà.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Melinda French Gates, Coprésidente et membre du Conseil d'administration de la Fondation Bill et Melinda Gates.

M^{me} Gates (Fondation Bill et Melinda Gates) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de me joindre à l'Assemblée à la conclusion de ce dialogue critique que tiennent les dirigeants du monde entier sur ce qui, à mon avis, est l'un des défis les plus urgents auxquels le monde est confronté aujourd'hui : comment accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)?

Cette semaine, j'ai entendu des orateurs déclarer que nous ne pourrions jamais réaliser les OMD. Parfois, notre impatience avec la marche du monde nous conduit à douter de notre capacité à le changer. Mais à la Fondation Bill et Melinda Gates, nous croyons que

nous pouvons être très impatients avec la marche du monde et très optimistes quant à notre aptitude à le changer. Les OMD eux-mêmes incarnent cet optimisme impatient. Ils reconnaissent qu'il y a beaucoup à faire tout en indiquant l'ampleur et l'étendue de l'ambition du monde.

Une des raisons de mon optimisme tient aux progrès que j'ai pu constater depuis les 10 ans que l'accord sur les OMD a été conclu dans le cadre de la déclaration historique qu'a été la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). On ne demande pas au monde de faire des progrès dans le vide, mais de tirer les leçons des progrès bien réels qui ont été réalisés dans presque tous les OMD, d'étendre ces progrès et de les accélérer.

J'entends souvent répéter que pour beaucoup des objectifs, nous avons fait fausse route. Cette déclaration est techniquement exacte. Tous les pays ne réaliseront pas tous les objectifs, et il se peut que certains objectifs ne soient pas atteints, mais cette perspective binaire – un succès total d'un côté, et un échec total de l'autre, et des gens de part et d'autres qui s'en imputent la faute – fait oublier les progrès extraordinaires réalisés par des personnes extraordinaires partout dans le monde.

Prenez par exemple l'OMD relatif à la mortalité infantile. L'objectif est une réduction des deux tiers, et nous ne sommes pas certains de l'atteindre à l'horizon 2015. Mais avons-nous échoué alors que 4 millions d'enfants qui seraient morts en 1990 survivront en 2010? Avons-nous échoué alors que nous avons fait reculer la polio, une maladie invalidante de l'enfance, de 99 % au cours des 20 dernières années?

Une autre plainte que j'entends souvent est que les progrès ne sont pas répartis de manière équitable. Certaines personnes ne tiennent pas compte du fait que 1,3 milliard de personnes sont sorties de la pauvreté, faisant observer que la plupart d'entre elles vivent en Chine et en Inde, pas dans des pays africains. Il me semble que lorsque des personnes s'extraient de la pauvreté, nous devrions nous réjouir, quel que soit l'endroit où elles se trouvent. Bill et moi-même avons créé notre Fondation car nous sommes convaincus que toutes les vies ont une valeur égale, et je n'aime pas avoir à comparer la souffrance d'une personne à celle d'une autre.

S'il est vrai que certains pays parviennent à réduire la pauvreté plus rapidement que d'autres – et certains ont malheureusement reculé – huit pays

africains ont déjà réalisé l'objectif relatif à la réduction de la pauvreté, et plusieurs sont en bonne voie pour y parvenir d'ici à 2015. Pour presque chaque objectif, des exemples édifiants montrent que même les pays les plus pauvres ont accompli des progrès remarquables en peu de temps.

La tâche qui nous incombe à présent est de nous inspirer de ce qui fonctionne dans les pays qui ont le mieux réussi de façon à pouvoir ainsi diffuser leurs meilleures pratiques. En ces temps de difficultés économiques, nous devons impérativement augmenter notre appui aux interventions efficaces les plus rentables – et ne pas imposer aux plus pauvres des fardeaux encore plus lourds en diminuant les dépenses de développement.

Récemment, nous avons vu certaines de ces approches prometteuses et rentables gagner du terrain, par exemple dans le domaine du développement agricole. Pour plus des trois quarts des populations pauvres du monde l'agriculture est la principale source de subsistance et de revenus, et c'est ce qui fait d'elle une arme si efficace contre la faim et la pauvreté. La Fondation Gates soutient des partenaires tels que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique afin qu'ils œuvrent avec les donateurs et les pays en développement à la création de nouvelles possibilités agricoles pour les petits agriculteurs. Les pays du Groupe des Huit (G-8) et du Groupe des Vingt ont augmenté leurs subventions à l'agriculture l'année dernière, et de nombreux gouvernements de pays en développement, en particulier en Afrique, les ont suivis en augmentant leurs propres dépenses.

Pour prendre un autre exemple, la santé des femmes et des enfants, nous savons que les investissements en faveur des femmes et des enfants sont extrêmement rentables. Une mère en bonne santé peut permettre à ses enfants de commencer leur vie en bonne santé ce qui a des répercussions considérables sur le développement. Au début de la journée, le Secrétaire général a lancé la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, qui s'appuie sur les engagements financiers pris cet été à la réunion du G-8 qui s'est tenue au Canada.

Aux côtés de la Secrétaire d'État, Hillary Clinton, et du Vice-Premier Ministre, Nick Clegg, j'ai été fière d'annoncer que la Fondation Gates avait formé un partenariat avec la United States Agency for International Development, le Ministère du développement international du Royaume-Uni et le

programme d'assistance internationale australien pour coordonner les efforts déployés sur le terrain dans les pays pauvres. La synergie aidera chacun d'entre nous à faire une plus grande différence dans la vie de davantage de femmes et d'enfants.

Je suis donc impatiente. Je suis impatiente parce que le monde ne s'améliore pas assez vite, ou pour suffisamment de personnes. Mais je suis aussi optimiste, je suis optimiste parce qu'il existe des moyens éprouvés et abordables de réduire la faim et la pauvreté, d'aider les mères et leurs bébés à se développer et de progresser rapidement vers la réalisation de tous les OMD.

Je suis également optimiste à propos d'une autre chose. Je suis convaincue que notre impatience poussera chacun d'entre nous à être plus motivé, pas moins. Je suis convaincue que notre sentiment d'urgence nous poussera à œuvrer ensemble, et non à nous isoler. En effet, si nous sommes motivés, si nous sommes inspirés, si nous œuvrons ensemble, nous pourrions nous retrouver dans cinq ans pour célébrer des progrès que peu d'entre nous auraient osé imaginer.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M. Rajat Kumar Gupta, Président de la Chambre de commerce internationale.

M. Gupta (Chambre de commerce internationale) (*parle en anglais*) : En tant que Président de la Chambre de commerce internationale (CCI), c'est pour moi un grand plaisir de m'exprimer au nom du monde des affaires et de la Chambre internationale.

Lorsque je suis intervenu devant l'Assemblée générale il y a cinq ans (voir A/60/PV.3), le rôle des entreprises dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) commençait à peine à se faire jour. Nous avons accompli de nombreux progrès à ce jour. Par exemple, nous sommes ici aujourd'hui en sachant que notre action a considérablement contribué à sauver des mères et des enfants du paludisme. Ces 10 dernières années, nous avons sauvé près de 750 000 enfants dans toute l'Afrique. Des solutions technologiques ont été apportées avec les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, et les gouvernements ont versé des fonds supplémentaires par l'intermédiaire de la Banque mondiale et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Toutefois, l'élément crucial de notre réussite a été une approche axée sur le secteur privé visant à

accentuer les efforts pour parvenir à la couverture universelle à l'horizon 2010, en utilisant une stratégie de conseil de guerre en vue de réaliser cet objectif grâce, entre autres, à une meilleure planification de la chaîne d'approvisionnement, une meilleure logistique et des modes de financement novateurs. Si nous maintenons cet effort jusqu'en 2015, nous pouvons sauver 3 millions de vies supplémentaires. Ces progrès sont véritablement essentiels car le succès a un effet multiplicateur pour faire de l'Afrique une destination idéale pour l'investissement et la croissance économique.

Les milieux d'affaires doivent jouer un rôle plus important par le biais de partenariats innovants, du co-investissement et de contributions financières directes. J'ai passé une grande partie de ma vie à dialoguer avec les entreprises, les gouvernements et la société civile, et je me présente aujourd'hui devant cette Assemblée fermement convaincu par l'idée que lorsque ces trois partenaires œuvrent ensemble dans le cadre de partenariats (public-privé), notre monde fonctionne mieux.

En 2006, par exemple, Nestlé a commencé à travailler avec des communautés locales en Inde, au Pakistan et en Afrique dans le domaine de l'utilisation efficace des ressources en eau. Le partenariat s'est élargi grâce à la Société financière internationale de la Banque mondiale, McKinsey and Company et un certain nombre d'autres entreprises. Ces entreprises travaillent maintenant avec les gouvernements pour régler le problème de l'eau, bassin par bassin. Ces partenariats donnent des résultats positifs pour la société en élargissant l'accès des populations locales aux points d'eau et en améliorant tant la qualité que l'efficacité.

Pour tirer profit des avantages liés à l'augmentation des investissements du secteur privé et les favoriser, les gouvernements et les organismes de développement doivent collaborer beaucoup plus directement avec les entreprises pour repérer les obstacles aux investissements et déterminer des solutions aux problèmes recensés et pour améliorer la capacité à créer des conditions favorables aux entreprises. Cependant, la méfiance et l'incompréhension nous empêchent parfois de collaborer plus souvent dans le cadre de ce type d'initiatives. Lorsque c'est le cas, nous sommes tous perdants : les entreprises perdent des occasions et les gouvernements leur crédibilité, mais la société est la plus grande perdante. Nous devons surmonter cette

méfiance, et je m'engage, en tant que Président de la CCI, à encourager nos centaines de milliers de membres à contribuer davantage à la réalisation des OMD.

Les partenariats entre le secteur public et le secteur privé nous rapprocheront des OMD, mais la croissance économique, le lancement d'entreprises et la création d'emplois sont absolument fondamentaux. Le commerce et les investissements mondiaux sont les moteurs qui permettront de sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté et de réaliser les OMD – c'est la raison pour laquelle les gouvernements doivent créer ces conditions favorables. La leçon la plus importante à retenir des économies émergentes et des pays moins développés est que la principale source de développement réside dans l'activité économique, la création d'entreprises, l'augmentation de la productivité et la création d'emplois.

Dans les économies les plus sous-développées, l'aide et les financements innovants fournis par les pays riches peuvent créer le seuil minimum requis pour que le secteur privé soit véritablement prospère. En outre, dans chaque pays, les dirigeants tels que ceux qui sont réunis ici ont créé un cadre pour l'entrepreneuriat local : pour la création d'entreprises, pour leur fermeture, pour la structuration des économies nationales et ainsi de suite. D'autre part, les gouvernements ont établi un cadre pour la compétitivité nationale, la protection adéquate des travailleurs, l'exécution des contrats et la protection de la propriété intellectuelle ainsi que pour d'autres initiatives.

C'est pourquoi il importe que les gouvernements créent des règles équitables, à savoir qu'ils créent un environnement favorable pour que les entreprises de toutes tailles puissent se développer dans tous les secteurs, créent des emplois, et engagent des programmes d'innovation et de coopération technologiques. La croissance économique et notre volonté d'éliminer la pauvreté dépendent de l'énergie et du dynamisme des entreprises et du commerce. La CCI est attachée au commerce, à l'investissement et à la création d'emplois, et nous devons résister aux appels au protectionnisme en ces temps économiques difficiles.

Je vais maintenant aborder un sujet qui est souvent dissocié des OMD mais revêt une importance capitale. Le monde connaît actuellement la plus grande vague de croissance urbaine de l'histoire. En 2008,

plus de la moitié de la population du globe vivait dans des villes, petites et grandes. D'ici à 2030, ce chiffre devrait avoisiner les 5 milliards, la croissance urbaine étant concentrée en Afrique et en Asie. Bien que ce soit majoritairement sur les mégalo-poles que l'attention s'est portée jusqu'à présent, cette nouvelle croissance sera enregistrée en majeure partie dans les petites villes, qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour faire face à un changement d'une telle ampleur.

Aujourd'hui, la pauvreté progresse plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural. Un milliard de personnes vivent dans des taudis urbains, qui sont généralement surpeuplés, pollués et dangereux et ne disposent pas de services essentiels tels que l'approvisionnement en eau salubre et des services d'assainissement. Les OMD ne peuvent être atteints si l'on ne règle pas ce problème en développant une urbanisation intelligente.

Pour lever les obstacles entravant la réalisation des OMD avant l'échéance de 2015, tous les acteurs de la société doivent déployer des efforts concertés et mettre en place des partenariats. Le message que j'adresse aux gouvernements est qu'ils ne peuvent aspirer au développement sans l'appui du secteur privé et que le secteur privé a besoin des gouvernements pour prospérer. Dans tous les cas où nous constatons que le secteur privé est à l'origine du développement, c'est le gouvernement qui a fait en sorte que les conditions soient propices. Seuls les gouvernements sont à même de créer ces conditions : des conditions qui permettent aux entreprises de croître, puis aux sociétés de prospérer.

J'en appelle aux dirigeants pour qu'ils espèrent davantage du secteur privé. Nous devons adopter des approches novatrices dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services municipaux, etc., et notamment encourager les entreprises par des mesures d'incitation afin de permettre au secteur privé de se développer rapidement, ce qui renforcera les capacités qui font actuellement défaut dans tous ces secteurs. On pourrait penser que la barre est placée bien trop haut, mais je crois que tout développement qui omet de tirer au mieux parti du secteur privé est un développement qui vise trop bas.

Pour résumer, je pense qu'il est possible d'atteindre les OMD, notamment grâce aux partenariats public-privé. Nous ne pouvons toutefois oublier que la croissance économique reste notre meilleure chance de réaliser les OMD et que nous devons à cette fin

absolument garantir l'accès à l'éducation et l'accès universel aux soins de santé, assurer une croissance respectueuse de l'environnement et relever les défis de l'urbanisation.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Zhou Lu, qui prend la parole au nom de la fondation Amitié sans frontières.

M^{me} Zhou Lu (Amitié sans frontières) (*parle en anglais*) : Le cofondateur de la London School of Economics, George Bernard Shaw, a dit un jour que le progrès est impossible sans changement, et que ceux qui ne peuvent jamais changer d'avis ne peuvent rien changer. Nous sommes réunis ici aujourd'hui. C'est la meilleure preuve que des progrès ont été accomplis et que ceux-ci reflètent bien plus qu'un simple changement d'avis.

Il n'y a pas si longtemps, l'idée dominante au sujet des entreprises était que la seule responsabilité sociale qui leur incombe est de faire des profits. Pourtant, aujourd'hui, des dirigeants d'entreprises de nombreux pays en développement, tels que mon pays, la Chine, ont démontré que la véritable valeur durable n'est pas le résultat de profits mais de la capacité de changer les choses. Nous sommes tous conscients que les gouvernements ne peuvent régler à eux seuls les nombreux problèmes rencontrés aujourd'hui. La collaboration et l'engagement du secteur privé et de la société civile, en partenariat avec les gouvernements, sont indispensables pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – une telle collaboration est fondée sur la solidarité, non la charité.

C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui, déterminés à relever le défi des OMD et à le faire en œuvrant de concert avec toutes les parties concernées – gouvernements, secteur privé et partenaires non gouvernementaux – et de manière à garantir la prise en main des programmes par les pays et à donner aux populations pauvres les moyens d'agir.

Nous devons nous engager à mobiliser les ressources nécessaires et à les utiliser efficacement et renforcer la coopération Sud-Sud. Nous savons quelles sont les lacunes et nous savons ce qui fonctionne ou pas. Nous savons qu'un système d'échanges commerciaux plus équitable et l'investissement privé sont essentiels, et que l'aide extérieure ne suffit pas. Nous ne pouvons plus attendre. Le moment est venu d'unir nos efforts et de travailler en partenariat et en coopération.

Le moment est venu pour le secteur privé et la société civile d'envisager de nouveaux types de partenariats multipartites axés sur l'autonomisation des personnes défavorisées. Cette réunion importante nous offre l'occasion d'encourager le secteur privé à élaborer des modèles d'activité et des stratégies pour atteindre les OMD en mettant à profit la rigueur du marché, la maîtrise de la gestion et les systèmes logistiques dont il dispose pour aller au-delà de la responsabilité sociale des entreprises et adopter une valeur commune à toutes les parties prenantes.

Puisque nous reconnaissons tous que la responsabilité des OMD incombe à tous les citoyens, nous devrions encourager tous les citoyens et la société civile à promouvoir une culture de la responsabilité personnelle et à encourager l'innovation sociale afin de réaliser les OMD.

J'invite instamment les participants, dans le cadre de leurs différentes fonctions, à être inventifs au moment d'envisager de nouvelles formes de partenariats pour réaliser les OMD. Je suis originaire de Chine, l'atelier du monde, et je suis fier de ce que nous avons accompli grâce à un travail acharné, à de l'ingéniosité et à la multiplication des partenariats. Il y a 700 ans environ, des Vénitiens ont quitté leur pays en direction de l'Est. Ils sont retournés chez eux au bout de 24 ans et Marco Polo a dit « Je n'ai pas raconté la moitié de ce que j'ai vu ». Aujourd'hui, nous disposons de bien plus de ressources qu'autrefois. Nous devons donc entreprendre le même voyage et rapporter nos expériences de chaque coin du monde et travailler les uns avec les autres. Nous pouvons tous tirer d'importants bénéfices des efforts que nous déployons pour sortir les populations de la pauvreté.

Le monde est si interdépendant que des événements survenant dans un endroit particulier ont des répercussions ailleurs. Nous devons garder cela à l'esprit dans le cadre de nos efforts et de notre engagement à atteindre les OMD et, comme l'a dit le Secrétaire général : à nous d'agir.

Le Coprésident (M. Deiss) : J'en viens maintenant aux observations finales du Président de la soixante-cinquième session, pour lesquelles j'ai choisi le titre : « Nous allons faire davantage pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ».

Notre réunion de haut niveau touche à sa fin. Nous l'avons réaffirmé en adoptant le document final (résolution 65/1) : tenir la promesse faite en l'an 2000 et réaliser les objectifs du Millénaire pour le

développement est un devoir moral. C'est une contribution essentielle à la paix, à la sécurité et à la prospérité mondiale. Remplir ce devoir, nous sommes déterminés à le faire.

Ce message est clair pour tous les participants, je l'ai entendu de tous les participants. Je salue les nombreuses propositions et engagements nouveaux qui ont été pris pendant notre débat, des engagements pour l'augmentation de l'aide publique au développement, pour le développement de financements innovants et pour la mobilisation des ressources domestiques notamment.

Mais il n'y a pas que les ressources financières qui font la différence. Il est important que les politiques mises en œuvre aux niveaux international et national soient favorables au développement. Il en va ainsi de l'ouverture des marchés, de l'amélioration de la gouvernance, de la priorisation dans les budgets nationaux des dépenses publiques en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce qui compte maintenant, c'est que nos paroles soient suivies d'actions et qu'elles aient des retombées concrètes pour les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent encore dans la pauvreté. Il va nous falloir faire un suivi étroit de la mise en œuvre de nos engagements. Les rapports annuels du Secrétaire général permettront de mesurer les résultats. L'Assemblée générale jouera son rôle, notamment grâce à la tenue d'une manifestation spéciale en 2013.

Nous montrerons ainsi que nous sommes des partenaires fiables, crédibles et responsables. Ceci est essentiel. Je l'ai dit dans mon discours, lors de l'ouverture de la présente Réunion plénière. Si nous voulons réussir, nous devons le faire ensemble. Il faut l'engagement des donateurs et il faut l'engagement des bénéficiaires dans le sens d'un authentique partenariat. Ce partenariat doit s'étendre à la société civile et au secteur privé.

Je suis, à cet égard, impressionné par l'engagement fort des partenaires de la société civile et du secteur privé en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Plus de 150 événements ont été organisés ici, à New York, par les partenaires. Un large éventail de questions fondamentales pour le développement a été abordé. Ce foisonnement d'événements a permis d'échanger des leçons et des bonnes pratiques et de consolider les partenariats. Nous sommes plus forts pour continuer.

La conclusion de partenariats entre le secteur public et le secteur privé est un instrument puissant pour le développement. Les rôles de ces deux acteurs sont complémentaires. Les gouvernements doivent mettre en place les conditions qui permettront au secteur privé d'innover, d'investir et de créer des emplois. C'est la condition d'un succès durable. Il est réjouissant de constater qu'aujourd'hui, les entreprises explorent des modèles innovants mieux adaptés aux besoins des plus pauvres.

Un exemple de partenariat large, au lancement duquel j'ai participé cet après-midi, est la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants, sous le titre « Toutes les femmes, tous les enfants ». Sur l'initiative du Secrétaire général, la Stratégie mondiale réunit autour d'un même objectif non seulement les 192 États Membres de l'ONU, mais aussi des représentants de la société civile, du secteur privé et des fondations. De telles initiatives sont encourageantes. En cette occasion, je remercie toutes celles et tous ceux qui s'engagent en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et je souhaite que leur exemple soit suivi.

Nous avons cinq ans pour prouver notre détermination. Mais si nous voulons consolider les

progrès, nous allons devoir investir davantage dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe. Tremblement de terre en Haïti, feux de forêts en Russie, inondations au Pakistan, je ne saurais malheureusement être exhaustif, mais cette année a démontré bien trop souvent l'énorme coût humain, social, économique et environnemental des catastrophes naturelles. Il n'y aura de véritable succès que si le développement est durable, que si nos structures économiques se font respectueuses de l'homme et de son environnement.

Après ces trois jours de débat, je reste optimiste. Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, nous allons le faire. Je compte sur vous.

Avant de lever cette séance, je rappelle aux Membres que la séance de clôture de la Réunion plénière de haut niveau organisée à titre de contribution à l'Année internationale de la biodiversité se tiendra immédiatement après, dans cette salle.

Je déclare close la Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 22 h 5.